

La violence fondée sur le sexe et les comportements sexuels non désirés au Canada, 2018 : Premiers résultats découlant de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés

par Adam Cotter et Laura Savage

Date de diffusion : le 5 décembre 2019



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------------|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2019

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

La violence fondée sur le sexe et les comportements sexuels non désirés au Canada, 2018 : Premiers résultats découlant de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés : faits saillants

- La violence fondée sur le sexe — qui s'entend de tout acte de violence perpétré contre une personne en raison de son identité de genre, de son expression de genre ou de son identité présumée — englobe un éventail de comportements qui n'atteignent pas tous le seuil du comportement criminel. Cinq aspects de la violence fondée sur le sexe sont examinés, à savoir les comportements sexuels non désirés en public, les comportements sexuels non désirés en ligne, les comportements sexuels non désirés sur les lieux de travail, les agressions sexuelles et les agressions physiques.
- Les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'avoir été agressées sexuellement ou d'avoir subi un comportement sexuel non désiré en public, un comportement non désiré en ligne ou un comportement non désiré sur les lieux de travail au cours des 12 mois précédant l'enquête. Les résultats demeuraient les mêmes après avoir neutralisé l'effet d'autres facteurs. En revanche, les hommes étaient plus susceptibles d'avoir été victimes d'agression physique.
- Non seulement les femmes étaient plus susceptibles d'être l'objet de ces comportements, mais ces derniers avaient de plus grandes répercussions sur elles. Les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'avoir changé leurs habitudes ou leurs comportements et d'avoir subi des répercussions émotionnelles négatives. Les femmes étaient également plus susceptibles que les hommes d'avoir parlé à quelqu'un de l'expérience qu'elles ont vécue à la suite d'un incident mettant en cause un comportement non désiré ou une agression.
- Les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'avoir été victimes de plus d'un incident au cours des 12 mois précédant l'enquête, et d'avoir été la cible de violence ou d'un comportement non désiré dans la rue, comparativement à un autre lieu public, comme un bar ou un restaurant.
- Outre le genre de la personne, le fait d'être plus jeune, d'avoir subi des pratiques parentales sévères, d'avoir subi de la violence physique ou sexuelle aux mains d'un adulte durant l'enfance, et d'être célibataire et de ne jamais avoir été marié sont tous des facteurs qui ont une incidence sur la probabilité d'être victime de violence fondée sur le sexe.
- Au total, 1 femme sur 3 (32 %) et 1 homme sur 8 (13 %) ont été l'objet de comportements sexuels non désirés en public. Tant chez les hommes que chez les femmes, le jeune âge et l'orientation sexuelle étaient les facteurs qui augmentaient le plus la probabilité de subir ce comportement. Plus précisément, le fait d'être plus jeune et d'avoir une orientation sexuelle autre que l'hétérosexualité était associé à une probabilité beaucoup plus élevée.
- Les types de comportements sexuels non désirés subis en public les plus souvent déclarés par les femmes étaient les attentions sexuelles non désirées (25 %), les attouchements non désirés (17 %) et les commentaires non désirés au sujet de leur sexe ou de leur genre (12 %). Il s'agit également des trois types de comportements les plus courants subis par les hommes, bien que les taux étaient nettement plus faibles (6 % dans chaque cas).
- Au cours des 12 mois précédant l'enquête, 1 femme sur 5 (18 %) a été victime de harcèlement en ligne, ce qui dépasse légèrement la proportion correspondante chez les hommes (14 %). Les femmes étaient plus susceptibles que les hommes de connaître l'auteur du harcèlement dont elles ont été victimes.
- Les femmes (28 %) étaient proportionnellement plus nombreuses que les hommes (19 %) à avoir pris des mesures telles que bloquer certaines personnes en ligne ou supprimer des comptes afin de se protéger contre le harcèlement en ligne.
- Alors que les hommes (56 %) étaient un peu plus susceptibles que les femmes (53 %) d'être témoins de comportements sexuels inappropriés dans leur milieu de travail, l'inverse se produisait lorsqu'il s'agissait de subir personnellement ce type de comportement. Au total, 3 femmes sur 10 (29 %) ont été la cible d'un comportement sexuel inapproprié dans un cadre lié au travail, comparativement à 17 % des hommes.
- Plus de 11 millions de Canadiens ont été victimes de violence physique ou sexuelle à compter de l'âge de 15 ans. Cela représente 39 % des femmes et 35 % des hommes de 15 ans et plus au Canada. La différence observée entre les sexes est principalement attribuable au fait que les agressions sexuelles sont beaucoup plus fréquentes chez les femmes que chez les hommes (30 % par rapport à 8 %).
- Des proportions égales de femmes (4 %) et d'hommes (4 %) ont été victimes d'un crime violent au cours des 12 mois précédant l'enquête, mais le type de victimisation différait, les femmes étant plus susceptibles d'avoir été agressées sexuellement (3 % par rapport à 1 % des hommes), et les hommes étant plus susceptibles d'avoir été victimes d'agression physique (4 % par rapport à 2 % des femmes).
- La grande majorité des crimes violents n'ont pas été portés à l'attention de la police : 5 % des femmes ont déclaré que la police a eu connaissance de l'incident d'agression sexuelle le plus grave dont elles ont été victimes. Il en va de même pour 26 % des femmes et 33 % des hommes qui ont été victimes d'agression physique.
- Au total, 1 victime d'agression sexuelle sur 5 — tant chez les femmes que chez les hommes — s'est sentie blâmée pour sa propre victimisation. Le plus souvent, l'agresseur ou la famille ou les amis de la victime étaient responsables de ce sentiment.

La violence fondée sur le sexe et les comportements sexuels non désirés au Canada, 2018 : Premiers résultats découlant de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés

par Adam Cotter et Laura Savage

Tous les Canadiens ont le droit de vivre à l'abri de la violence. La violence fondée sur le sexe — qui s'entend de tout acte de violence perpétré contre une personne en raison de son identité de genre, de son expression de genre ou de son identité présumée (Femmes et Égalité des genres Canada, 2018) — peut avoir de graves conséquences physiques, économiques et émotionnelles à long terme pour les victimes, leur famille et la société en général.

Il est complexe de mesurer la violence fondée sur le sexe. Les victimes — et même les auteurs de violence — ne perçoivent peut-être pas les motifs de l'incident comme étant enracinés dans les structures et les systèmes sociaux, ce qui peut contribuer à produire et à reproduire de l'inégalité entre les sexes et de la violence fondée sur le sexe à bien des égards. Pour cette raison, le fait de poser directement des questions concernant la violence fondée sur le sexe dans le cadre d'une enquête pourrait mener à des constatations ou à des conclusions inexactes. En revanche, si l'on pose des questions sur l'ensemble des incidents violents dont a fait l'objet le répondant et que l'on utilise des renseignements contextuels, tels que le sexe de la victime et de l'auteur de violence, le lien de l'auteur avec la victime, ainsi que la nature et les répercussions de l'incident, il est possible d'examiner la violence en tenant compte de la nature sexospécifique de l'incident et des facteurs systémiques généraux qui sous-tendent ces actes.

Selon cette approche générale, des décennies de recherche et de collecte de données au Canada révèlent que les femmes et les filles sont exposées à un plus grand risque de subir certains types de violence. Dans de nombreux cas, on observe un recoupement entre le genre et d'autres caractéristiques, lequel a une incidence sur la probabilité d'être victime de violence. Bien souvent, on peut considérer que ces incidents sont fondés sur le sexe, dans la mesure où ils sont habituellement commis par des hommes à l'endroit des femmes; de plus, ils peuvent comporter un aspect sexuel, causer un préjudice physique et/ou psychologique, ou refléter un déséquilibre de pouvoir inhérent entre l'auteur de violence et la victime. Des facteurs tels que l'âge, la race, le fait d'avoir une incapacité, le statut d'immigrant et l'orientation sexuelle se recoupent tous et peuvent influencer sur les facteurs de risque et de protection, et sur l'accès aux services de soutien. Des recherches antérieures démontrent que les femmes ayant une incapacité, les femmes autochtones, les filles et les jeunes femmes, les femmes lesbiennes et bisexuelles ainsi que les hommes gais et bisexuels sont exposés à un plus grand risque d'être victimes de violence (Boyce, 2016; Burczycka, 2018a; Conroy, 2018; Conroy et Cotter, 2017; Cotter, 2018; Cotter et Beaupré, 2014; Ibrahim, 2018; Perreault, 2015; Rotenberg, 2019; Rotenberg, 2017; Simpson, 2018).

La violence fondée sur le sexe comprend un large éventail de comportements, dont certains ne sont pas définis comme étant criminels en vertu de la loi canadienne (Benoit et autres, 2015). En plus des actes de violence manifestes, la violence fondée sur le sexe comprend des comportements qui, bien que plus subtils, peuvent amener les victimes à se sentir en danger, mal à l'aise ou menacées lorsqu'elles sont l'objet de victimisation en raison de leur sexe.

Des commentaires, des avances ou des agissements importuns en public — même s'ils n'atteignent pas le seuil de la criminalité — peuvent amener des personnes à se retirer de leurs activités quotidiennes ou à ne pas y participer pleinement, ou à ne pas profiter d'espaces qu'elles ont le droit de fréquenter et d'utiliser librement (Bastomski et Smith, 2017). Ces comportements peuvent également contribuer à normaliser, à instaurer ou à favoriser une culture au sein de laquelle certaines personnes se sentent ciblées ou victimes de discrimination. En effet, bien que certaines recherches laissent entendre que les comportements importuns fondés sur le sexe peuvent être jugés anodins ou sans importance, surtout en comparaison à d'autres types de violence sexuelle, ils entraînent néanmoins leur propre éventail de conséquences et de répercussions négatives sur la vie quotidienne (Bastomski et Smith, 2017; Mellgren et autres, 2018). Lorsque ces comportements sont sexualisés et/ou fondés sur le sexe, ils peuvent contribuer à créer ou à renforcer des stéréotypes ou des normes sexistes ou discriminatoires qui peuvent nuire à tout le monde.

En 2018, Statistique Canada a mené l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP) afin d'accroître les connaissances au sujet de la violence fondée sur le sexe au Canada. Pour se faire, Statistique Canada a recueilli des renseignements sur les expériences de victimisation avec violence et leurs caractéristiques, ainsi que sur le continuum d'autres expériences non désirées vécues en public, en ligne ou au travail. L'une des principales contributions de l'ESEPP est qu'elle permet de mesurer la prévalence et la nature des comportements sexuels non désirés auxquels font face de nombreux Canadiens dans des espaces publics, en ligne ou en milieu de travail. L'enquête permet ainsi de combler une lacune critique en mesurant des comportements qui n'ont jamais été examinés de façon précise dans d'autres enquêtes représentatives à l'échelle nationale, du fait qu'ils n'atteignent généralement pas le seuil du comportement criminel et ne seraient donc jamais déclarés ou inclus dans d'autres sources de données officielles. Puisqu'elle comprend également des questions servant à mesurer la violence qui atteint le seuil de la criminalité, comme les agressions physiques et les agressions sexuelles, l'ESEPP permet d'effectuer une analyse comparative des facteurs de risque dans tout le continuum de la violence fondée sur le sexe, tout en fournissant des statistiques plus récentes sur la victimisation avec violence autodéclarée.

Encadré 1 Nouvelles questions sur le sexe, le genre et l'orientation sexuelle

L'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés était la première enquête de grande envergure menée par Statistique Canada auprès des ménages qui comprenait des questions tant sur le sexe assigné à la naissance que sur le genre des répondants. Ces questions fournissent un moyen plus inclusif et plus précis de représenter les Canadiens de tous les genres. Le sexe renvoie aux caractéristiques biologiques et physiologiques qui distinguent l'homme, la femme et les personnes intersexuées, tandis que le genre désigne les rôles et les comportements qu'on associe au fait d'être un homme ou une femme dans une société donnée (Femmes et Égalité des genres Canada, 2018). Il convient de souligner que le présent article fournit des données sur les femmes et les hommes en fonction de leur genre autodéclaré seulement, et qu'il ne tient pas compte de leur sexe assigné à la naissance. Par exemple, une personne qui s'est vu assigner le sexe masculin à la naissance, mais qui considère être une femme est comptée en tant que femme dans la présente analyse.

En 2018, 0,24 %¹ des personnes de 15 ans et plus qui ont participé à l'enquête ont fourni des réponses indiquant qu'elles étaient transgenres (c.-à-d. que leur sexe assigné à la naissance ne correspond pas à leur genre) ou qu'elles étaient de diverses identités de genre (c.-à-d. ni de genre masculin ni de genre féminin). Bien qu'il existe des données sur les répondants transgenres, les résultats propres aux répondants de diverses identités de genre ne sont pas publiables en raison de la petite taille de l'échantillon ainsi que des préoccupations relatives à la protection de la vie privée des répondants et à la confidentialité des renseignements les concernant. Il est prévu de publier une analyse plus approfondie sur la population transgenre et de diverses identités de genre dans un rapport qui paraîtra en 2020.

De plus, la question sur l'orientation sexuelle a été révisée de sorte à offrir les choix de réponse suivants aux répondants : « Hétérosexu[el/elle] »; « Homosexuel[el/elle] (p. ex. lesbienne ou gai) »; « Bisexu[el/elle] » ou « Veuillez préciser ». Aux fins du présent rapport, le terme *minorité sexuelle* désigne les personnes qui ont déclaré avoir une orientation sexuelle autre que l'hétérosexualité. Dans la mesure du possible, les résultats sont ventilés de façon à présenter l'information séparément pour les personnes gaies ou lesbiennes, bisexuelles, ou d'une autre orientation sexuelle, non classée ailleurs.

L'élaboration de cette enquête, la collecte de ses données et l'analyse de ses résultats ont été financées par Femmes et Égalité des genres Canada dans le contexte de la stratégie *Il est temps : Stratégie du Canada pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe*². Les activités de la Stratégie s'articulent autour de trois piliers, à savoir la prévention de la violence fondée sur le sexe, le soutien aux personnes survivantes et à leur famille, et la réactivité du système juridique et judiciaire aux besoins des personnes survivantes (Femmes et Égalité des genres Canada, 2018). La collecte de données et l'enrichissement des connaissances forment un élément central de la Stratégie, et l'ESEPP fait partie d'une série d'outils élaborés en vue de mieux comprendre et de contrer la violence fondée sur le sexe au Canada. La réduction et l'élimination de la violence fondée sur le sexe constituent également un volet essentiel du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies en plus de s'inscrire dans les Objectifs de développement durable (Fukuda-Parr, 2016; Statistique Canada, 2018) et dans le Cadre des résultats relatifs aux genres du gouvernement du Canada. Les résultats de l'ESEPP aideront à élaborer des indicateurs qui serviront à suivre les progrès et à surveiller les tendances en ce qui concerne l'élimination de la violence fondée sur le sexe et du harcèlement, et à assurer la promotion de la sécurité de tous les Canadiens.

Le présent rapport contient les premiers résultats sur un large éventail de comportements, lesquels vont des commentaires inappropriés en public ou en ligne aux agressions physiques et sexuelles. Les résultats sont fondés sur les réponses données par plus de 43 000 Canadiens vivant dans l'une des 10 provinces, et on a assigné à chacun d'eux un poids personnel afin que leurs réponses représentent la population canadienne de 15 ans et plus. Les données du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut seront publiées à une date ultérieure, tout comme les renseignements sur les diverses formes de violence entre partenaires intimes subies par les Canadiens au cours de leur vie (à partir de l'âge de 15 ans) et au cours des 12 mois précédant l'enquête (voir l'encadré 2)³. Le présent article utilise une approche comparative entre les genres qui tient compte, dans la mesure du possible, du recoupement de diverses autres caractéristiques⁴.

Encadré 2

La violence entre partenaires intimes et l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés

La violence entre partenaires intimes est une forme de violence fondée sur le sexe. Bien que les femmes et les hommes puissent subir ce type de violence, les femmes ont tendance à subir une part disproportionnée des formes les plus graves (Burczycka, 2016). Elles sont aussi plus susceptibles de subir des conséquences physiques et émotionnelles négatives à la suite d'un comportement violent de la part d'un partenaire intime (Burczycka, 2016) et elles représentent la majorité des victimes d'actes de violence entre partenaires intimes qui sont signalés à la police (Burczycka, 2018b; Burczycka, 2018a).

Pour comprendre la violence fondée sur le sexe, il est essentiel de comprendre la nature et la prévalence de la violence entre partenaires intimes. Or, la violence entre partenaires intimes a été exclue du présent rapport pour deux raisons principales. Premièrement, la présente analyse porte plus particulièrement sur les expériences vécues par les Canadiens en matière de violence fondée sur le sexe dans les espaces publics. Deuxièmement, un rapport consacré expressément à l'analyse des données sur la violence entre partenaires intimes recueillies au moyen de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP) sera publié séparément.

Dans le cadre de l'ESEPP, des renseignements ont été recueillis sur la violence entre partenaires intimes subie par les Canadiens à partir de l'âge de 15 ans et au cours des 12 mois qui ont précédé l'enquête. Le questionnaire d'enquête comportait 28 énoncés portant sur les comportements violents et les mauvais traitements, tels que la violence psychologique, physique et sexuelle ainsi que l'exploitation financière. L'étendue de ces énoncés et l'ajout clé de questions portant sur la fréquence de tous les types de comportements aideront à analyser les diverses typologies et tendances de la violence entre partenaires intimes ainsi que la façon dont elles sont vécues par diverses sous-populations au Canada, et à examiner les facteurs de risque, les répercussions, les conséquences et la prévalence de ce type de violence.

Les expériences vécues par les Canadiens en matière de comportements non désirés dans les lieux publics et en ligne

La violence fondée sur le sexe englobe un éventail de comportements, qui n'atteignent pas tous le seuil du comportement criminel (Benoit et autres, 2015). Par conséquent, l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP) permet de recueillir des renseignements sur les comportements criminels et de combler une importante lacune statistique en mesurant les comportements qui ne sont pas nécessairement de nature criminelle, mais qui compromettent tout de même le sentiment de sécurité dans la vie quotidienne.

Parmi les comportements mesurés dans le cadre de l'ESEPP qui sont généralement classés dans la catégorie des comportements non désirés en public figurent les attouchements non désirés (comme des contacts ou des rapprochements trop serrés à caractère sexuel), l'outrage à la pudeur, les commentaires non désirés à propos du sexe ou du genre de la victime, les commentaires non désirés à propos de l'orientation sexuelle ou de l'orientation sexuelle présumée, ainsi que les attentions sexuelles non désirées (comme des commentaires, des sifflements, des gestes ou un langage corporel). On a demandé aux répondants de déclarer uniquement les incidents à la suite desquels ils se sont sentis menacés ou mal à l'aise.

Ces types de comportements découlent souvent de normes, de structures et de croyances sociétales étant donné que, comme les agressions sexuelles, ils ont également tendance à être fondés sur le sexe. Bien que certains comportements ou gestes puissent être jugés anodins ou sans importance comparativement à la violence sexuelle manifeste, telle que les agressions sexuelles, ils entraînent néanmoins d'importantes répercussions négatives sur les personnes qui en sont victimes (Bastomski et Smith, 2017; Mellgren et autres, 2018).

Par ailleurs, en examinant les expériences vécues dans les espaces publics, on reconnaît que certains facteurs (comme le sexe, l'âge et d'autres caractéristiques) ont une incidence sur le risque d'être victime d'un acte criminel ou de subir des comportements non désirés, mais ces derniers peuvent également avoir une incidence sur la façon dont les personnes perçoivent leur propre sécurité dans certaines conditions ainsi que la façon dont elles utilisent les espaces publics de façon générale (Ceccato, 2016; Perreault, 2017).

Une femme sur trois et un homme sur huit se sentent menacés ou mal à l'aise en public en raison du comportement d'une autre personne

Dans le contexte de l'ESEPP, un espace public s'entend d'un « endroit auquel le public a accès avec peu ou pas de restrictions » (p. ex. cafés, rues, centres commerciaux, transports publics, bars, restaurants)⁵. Les femmes subissaient une part disproportionnée des comportements sexuels non désirés dans ces espaces. Dans l'ensemble, 1 femme sur 3 (32 %) — environ 4,9 millions de femmes de 15 ans et plus au Canada — a subi un type quelconque de comportement sexuel non

désiré dans un lieu public au cours des 12 mois précédant l'enquête, soit plus du double de la proportion correspondante chez les hommes (13 %, ou un peu plus de 2 millions d'hommes) (tableau 1).

Le type le plus courant de comportement non désiré subi par les femmes en public était les attentions sexuelles non désirées, comme les commentaires, les gestes, le langage corporel, les sifflements ou les interpellations. Plus de 3,8 millions de femmes, soit 25 % de celles de 15 ans et plus, ont déclaré avoir subi ce type de comportement en public au cours des 12 mois précédant l'enquête.

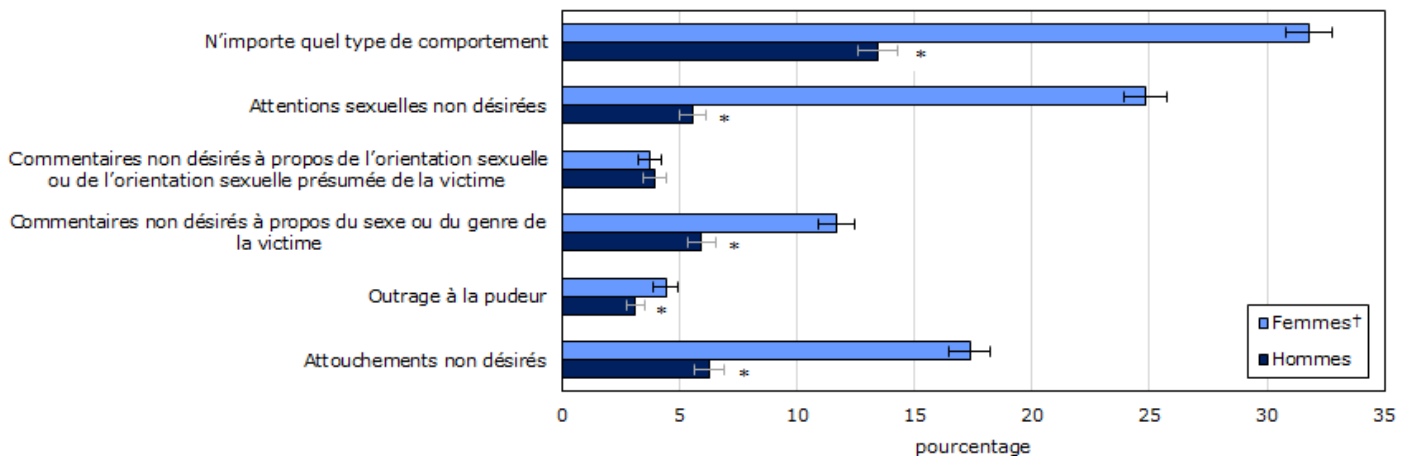
Les autres types les plus courants de comportements non désirés étaient les attouchements non désirés, comme les contacts non sollicités ou les rapprochements à caractère sexuel intentionnels trop serrés — ce dont 17 % des femmes ont déclaré avoir été l'objet — et les commentaires non désirés à propos du sexe ou du genre de la victime, comme le fait de ne pas se conformer au stéréotype physique ou comportemental de la femme auquel adhère l'auteur du comportement, ce dont ont fait état 12 % des femmes.

Chez les hommes, les attouchements non désirés, les commentaires non désirés à propos de leur sexe ou de leur genre et les attentions sexuelles non désirées étaient les types les plus courants de comportements non désirés (6 % dans chaque cas), mais leur prévalence était inférieure à celle observée chez les femmes.

Les femmes et les hommes (4 % dans chaque cas) étaient tout aussi susceptibles d'avoir été l'objet de commentaires non désirés et inappropriés à propos de leur orientation sexuelle ou de leur orientation sexuelle présumée (graphique 1, tableau 1). Cette constatation allait à l'opposé des autres types de comportements non désirés mesurés par l'ESEPP, qui étaient plus fréquemment subis par les femmes.

Graphique 1 Expériences vécues en matière de comportements sexuels non désirés survenus dans les espaces publics au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le genre de la victime et le type de comportement, provinces, 2018

Type de comportement



* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

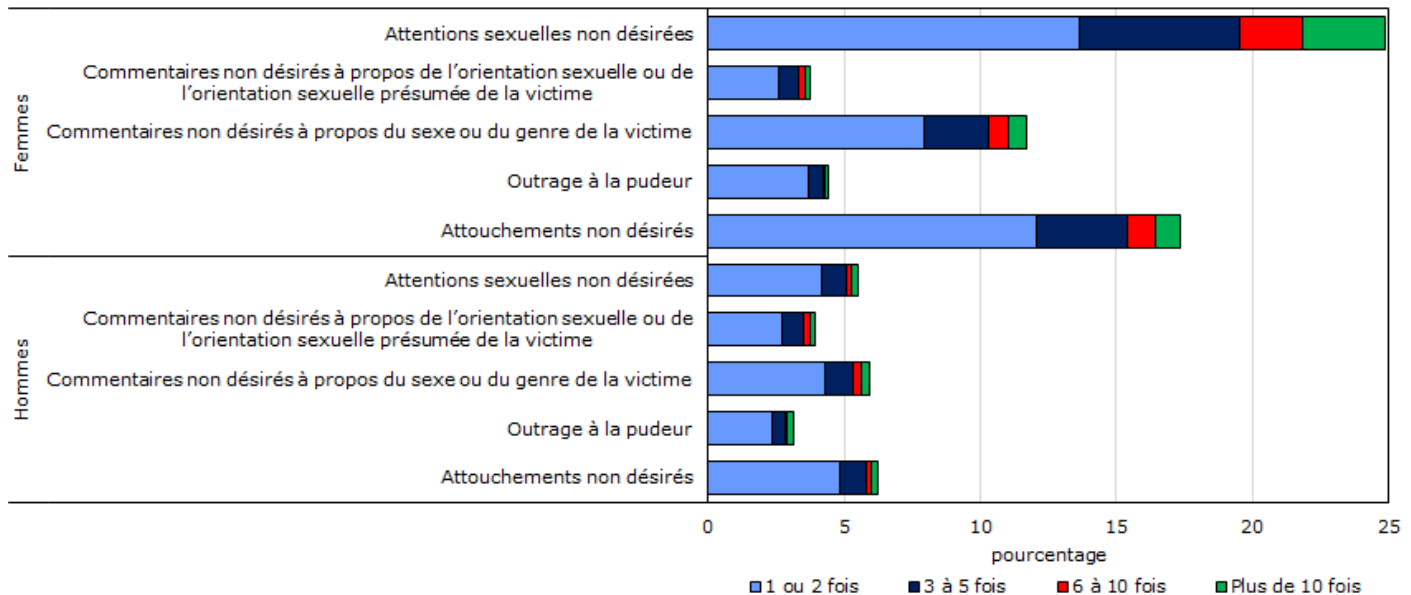
La majorité des personnes qui ont subi un comportement sexuel non désiré ont déclaré que cela s'est produit une fois ou deux

La plupart des femmes et des hommes qui ont subi un type quelconque de comportement sexuel non désiré dans un lieu public ont déclaré que cela s'est produit une fois ou deux au cours des 12 mois précédant l'enquête (graphique 2). Toutefois, une proportion nettement plus élevée de femmes que d'hommes ont déclaré avoir été l'objet d'attentions sexuelles non désirées ou d'attouchements non désirés trois fois ou plus. En fait, près de la moitié (45 %) des femmes qui avaient été l'objet d'attentions sexuelles non désirées au cours des 12 mois précédant l'enquête ont déclaré que cela s'était produit au moins trois fois.

Graphique 2

Expériences vécues en matière de comportements sexuels non désirés survenus dans les espaces publics au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le genre de la victime, le type de comportement et la fréquence du comportement, provinces, 2018

Genre de la victime et type de comportement



Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Les femmes et les hommes vivant dans le noyau des grandes villes sont plus susceptibles de subir des comportements non désirés en public

Dans l'ensemble, la probabilité de subir des comportements non désirés en public ne variait pas beaucoup d'une province à l'autre. La tendance observée à l'échelle nationale se confirmait dans toutes les provinces en 2018, les femmes étant plus susceptibles que les hommes d'avoir subi des comportements non désirés en public, quelle que soit la région du pays (tableau 2).

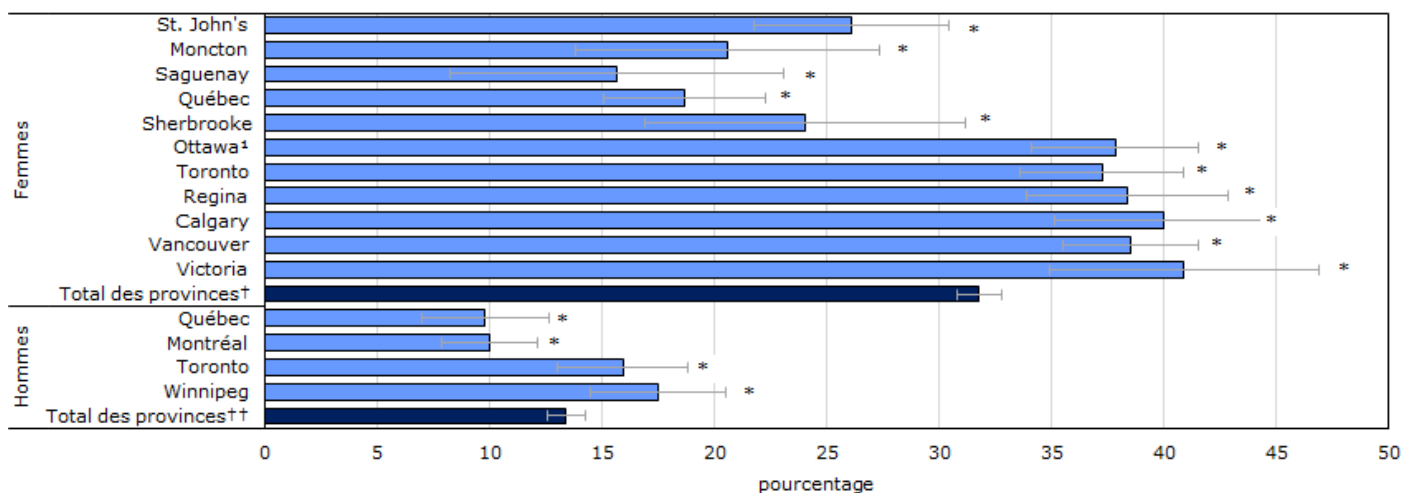
Les comportements non désirés dans un lieu public étaient plus susceptibles de se produire dans les régions urbaines et dans les grandes villes. Les personnes qui vivaient dans le noyau d'une région métropolitaine de recensement (RMR)⁶ ou d'une agglomération de recensement (AR)⁷ étaient plus susceptibles d'avoir subi des comportements inappropriés en public que celles qui vivaient en milieu rural ou à l'extérieur du noyau d'une RMR ou d'une AR. Le tiers (34 %) des femmes vivant dans le noyau d'une RMR ou d'une AR ont été la cible d'un comportement sexuel non désiré dans un lieu public, comparativement au quart des femmes vivant en milieu rural (26 %) ou à l'extérieur du noyau d'une RMR ou d'une AR (27 %). Une tendance similaire a été observée chez les hommes : 15 % des hommes vivant dans le noyau d'une RMR ou d'une AR ont subi des comportements sexuels non désirés en public, comparativement à 11 % des hommes vivant dans des régions rurales et à 10 % de ceux vivant dans une RMR ou une AR, mais à l'extérieur du noyau.

Ce constat peut être en partie attribuable au fait que les régions urbaines sont plus peuplées que les régions rurales, les premières comptant un plus grand nombre d'espaces publics où les gens peuvent se rassembler, en plus d'un volume et d'une densité de population plus élevés. La forte prévalence de ces types de comportements peut également être liée au fait que les populations sont plus jeunes dans les noyaux urbains que dans les régions rurales, de même qu'au degré d'anonymat plus élevé des résidents vivant dans les centres urbains comparativement aux régions rurales, où les gens sont plus susceptibles de se connaître et où la familiarité ou l'interconnectivité peuvent dissuader certains comportements.

La prévalence des comportements sexuels non désirés dans les lieux publics était semblable dans la plupart des RMR. Les RMR qui ont affiché un degré de prévalence différent de la moyenne nationale suivaient de façon générale une tendance relativement constante : la prévalence de ces comportements était plus faible dans les RMR situées à l'est de l'Ontario, et plus élevée dans les RMR de l'Ontario, des provinces des Prairies et de la Colombie-Britannique (graphique 3). À Ottawa, à Toronto, à Regina, à Calgary, à Vancouver et à Victoria, environ 4 femmes sur 10 ont subi des comportements sexuels non désirés dans un lieu public au cours des 12 mois précédant l'enquête. Chez les hommes, on observait une moins grande variation d'une RMR à l'autre. Les hommes vivant à Québec et à Montréal étaient moins susceptibles que les hommes en général d'avoir subi des comportements sexuels non désirés en public, tandis que ceux de Toronto et de Winnipeg étaient les plus susceptibles d'avoir subi ces comportements.

Graphique 3 Expériences vécues en matière de comportements sexuels non désirés survenus dans les espaces publics au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le genre de la victime et la région métropolitaine de recensement, provinces, 2018

Genre de la victime et région métropolitaine de recensement



* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence (femmes)

†† catégorie de référence (hommes)

1. Ottawa représente la partie de la région métropolitaine de recensement d'Ottawa-Gatineau située en Ontario.

Note : Seules les régions métropolitaines de recensement (RMR) pour lesquelles le résultat est statistiquement différent du total des provinces sont indiquées dans le présent graphique. En ce qui concerne les autres RMR, le résultat n'était pas statistiquement différent du total des provinces ou était trop peu fiable pour être publié. Les différences entre les RMR (considérées individuellement) ne sont pas nécessairement statistiquement significatives.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

L'âge et l'orientation sexuelle sont les principaux prédicteurs du risque de subir un comportement non désiré en public chez les femmes et les hommes

Lorsque les caractéristiques démographiques étaient maintenues constantes, la probabilité d'être l'objet d'un comportement non désiré en public était près de quatre fois plus élevée chez les femmes que chez les hommes (modèle 1). Toutefois, les femmes ne sont pas toutes aussi susceptibles les unes que les autres de subir un comportement inapproprié ou non désiré dans les lieux publics, et il en va de même pour les hommes. Étant donné que les personnes qui composent ces catégories ne présentent pas les mêmes caractéristiques sociodémographiques, leur probabilité d'être l'objet d'un comportement non désiré en public peut aussi varier (tableau 3).

Les jeunes femmes et les femmes appartenant à une minorité sexuelle sont les plus susceptibles de subir un comportement sexuel non désiré en public

La majorité des femmes bisexuelles (76 %), des femmes de 15 à 24 ans (61 %), des femmes actuellement aux études (57 %), des femmes célibataires n'ayant jamais été mariées (54 %) et des femmes lesbiennes (51 %) ont été l'objet de comportements non désirés, et il en va de même pour la moitié des femmes de 25 à 34 ans (50 %). Comparativement à l'ensemble des femmes, la prévalence était également plus élevée chez les femmes des Premières Nations (40 %), les Métisses (40 %), les femmes ayant une incapacité (39 %) et les femmes qui occupaient un emploi (37 %).

Lorsque plusieurs caractéristiques démographiques étaient maintenues constantes^{8, 9}, l'âge et l'orientation sexuelle étaient les facteurs les plus susceptibles d'avoir une incidence sur la probabilité de subir un comportement sexuel non désiré dans un lieu public chez les femmes. La probabilité d'être l'objet d'un comportement sexuel non désiré en public était trois fois plus élevée chez les femmes de 15 à 24 ans et celles de 25 à 34 ans que chez les femmes de 35 ans et plus. De même, le fait d'appartenir à une minorité sexuelle (voir l'encadré 1) augmentait de 2,8 fois la probabilité de subir un comportement sexuel non désiré en public, comparativement aux femmes hétérosexuelles.

Pour les femmes, le fait d'être célibataires ou d'avoir une incapacité (augmentait de 1,8 fois la probabilité dans chaque cas) demeurait associé à la probabilité de subir un comportement sexuel non désiré en public, même après avoir neutralisé d'autres facteurs¹⁰. Bien que la prévalence des incidents liés à ces comportements était plus élevée chez les femmes qui étaient aux études, comparativement à presque tous les autres groupes de femmes, ce n'était pas le cas après avoir pris en compte d'autres facteurs, en particulier l'âge. L'identité autochtone¹¹ (Premières Nations, Métis ou Inuits) n'est pas non plus ressortie comme un facteur de risque significatif en soi chez les femmes.

La probabilité de subir un comportement sexuel non désiré en public est quatre fois plus élevée chez les hommes appartenant à une minorité sexuelle que chez les hommes hétérosexuels

Au total, 4 hommes gais sur 10 (38 %) et une proportion semblable d'hommes bisexuels (41 %) ont subi au moins un type de comportement sexuel non désiré au cours des 12 mois précédant l'enquête, soit le triple de la proportion correspondante d'hommes hétérosexuels (12 %). De plus, la prévalence des incidents mettant en cause des comportements sexuels non désirés était plus élevée chez les hommes qui étaient aux études (25 %), ceux qui étaient âgés de 15 à 24 ans (24 %) et ceux qui étaient célibataires (22 %) que parmi l'ensemble des hommes, conformément à ce qu'on a observé chez les femmes.

Lorsque les caractéristiques démographiques étaient maintenues constantes, l'orientation sexuelle représentait le plus grand facteur de risque pour les hommes, comme en témoigne le fait que les hommes appartenant à une minorité sexuelle étaient près de quatre fois plus susceptibles que les hommes hétérosexuels de subir un comportement sexuel non désiré en public.

Après avoir pris en compte d'autres variables, l'âge continuait aussi d'avoir une incidence sur la probabilité de subir un comportement sexuel non désiré, laquelle était environ deux fois plus élevée chez les hommes de 15 à 24 ans ou de 25 à 34 ans que chez les hommes de 35 ans et plus. La présence d'une incapacité avait une incidence semblable à celle de l'âge sur cette probabilité chez les hommes.

Bien qu'elle ne se soit pas avérée être une caractéristique significative en soi chez les femmes, chez les hommes, le fait d'avoir une identité autochtone augmentait de 1,6 fois leur probabilité de subir un comportement sexuel non désiré en public comparativement aux hommes non autochtones, après avoir pris en compte d'autres facteurs. Plus précisément, après avoir désagrégé les données afin d'examiner séparément la probabilité au sein de la population de sexe masculin des Premières Nations, des Métis et des Inuits, on observe que cette probabilité était plus élevée chez les hommes métis, mais pas chez les autres groupes d'hommes autochtones¹².

Un étranger de sexe masculin agissant seul est le plus souvent responsable du comportement sexuel non désiré survenu en public

La plupart des canadiens qui ont été l'objet d'un comportement sexuel non désiré ont dit qu'une seule personne était responsable de l'incident le plus grave¹³. Les femmes étaient un peu plus susceptibles que les hommes de déclarer qu'une seule personne était responsable de l'incident (81 % par rapport à 74 %) (tableau 4).

Au total, 9 femmes sur 10 (88 %) ont déclaré qu'un homme était la personne responsable de l'incident le plus grave qu'elles ont vécu (tableau 4). Quoiqu'à un degré moindre (62 %), les hommes qui ont été l'objet de comportements sexuels inappropriés dans un lieu public ont aussi déclaré qu'un homme était généralement responsable de l'incident le plus grave. Le quart (27 %) des hommes ont déclaré qu'une femme était responsable de l'incident le plus grave, ce qui dépasse de loin la proportion de femmes qui ont dit la même chose (5 %).

Étant donné la nature de nombreux lieux publics et, comme il a été mentionné, la plus forte prévalence des incidents déclarés par les personnes vivant dans les secteurs à plus grande densité de population des centres urbains, la personne responsable était le plus souvent un étranger. C'était le cas de 80 % des femmes et de 68 % des hommes (tableau 4). En particulier, les trois quarts (75 %) des femmes ont déclaré qu'un étranger de sexe masculin était responsable de l'incident le plus grave qu'elles ont vécu. Le plus souvent, un étranger de sexe masculin était aussi l'auteur de l'incident le plus grave vécu par les hommes (47 %), tandis que 1 homme sur 5 (20 %) a déclaré qu'une étrangère en était responsable.

Parmi les personnes qui ont subi un comportement sexuel non désiré, les hommes étaient plus susceptibles que les femmes de déclarer que l'incident le plus grave s'est produit dans un restaurant ou dans un bar (28 % par rapport à 20 %), bien qu'il s'agissait du lieu de l'incident le plus grave le plus souvent déclaré chez les hommes et chez les femmes (tableau 4). En revanche, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'avoir vécu l'incident le plus grave sur un trottoir ou dans la rue, que ce soit dans leur propre voisinage (15 % par rapport à 10 %) ou dans un autre voisinage (12 % par rapport à 8 %).

Environ 1 femme et 1 homme sur 10 (13 % et 10 %, respectivement) ont déclaré que le comportement sexuel non désiré le plus grave qu'ils ont subi s'est produit dans les transports en commun (tableau 4). Cela représentait 629 000 femmes et 211 000 hommes en 2018 — vraisemblablement une sous-estimation du nombre réel de personnes qui ont subi un comportement sexuel non désiré dans les transports en commun, puisque les personnes ciblées devaient seulement fournir des renseignements sur l'incident le plus grave.

Environ 1 répondant sur 3 a déclaré que l'incident le plus grave qu'il ait vécu était lié à la consommation d'alcool ou de drogues de l'auteur, une situation un peu plus courante chez les hommes que chez les femmes (34 % par rapport à 30 %) (tableau 4). Il convient de souligner qu'une proportion considérable de femmes (32 %) et d'hommes (26 %) ne savaient pas si l'incident était lié à la consommation d'alcool ou de drogues.

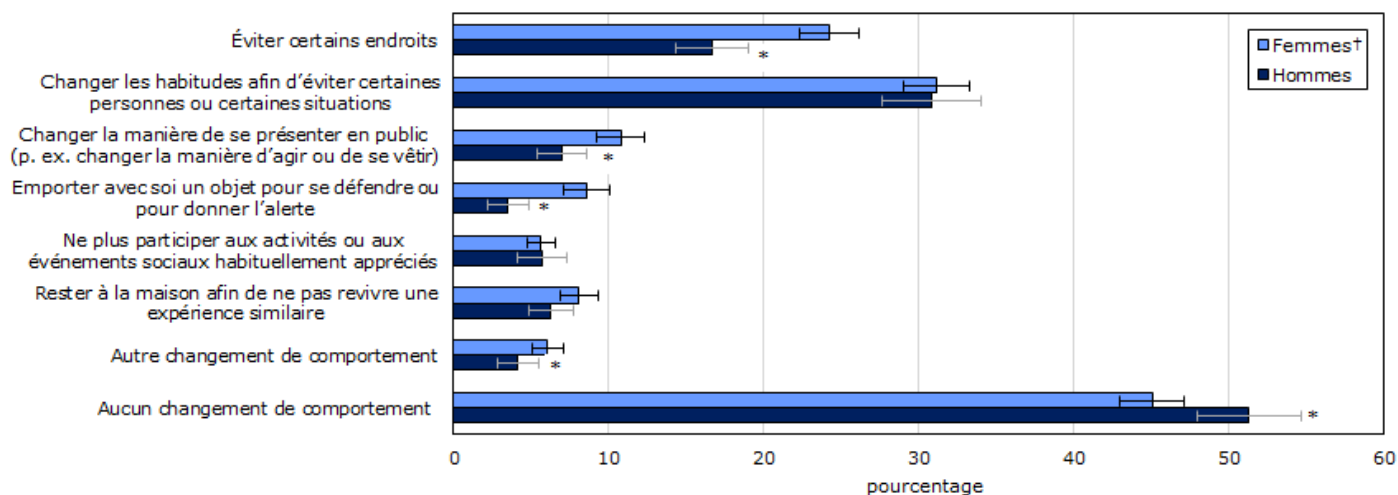
La moitié des femmes et des hommes modifient leur comportement après avoir subi des comportements sexuels non désirés en public

Plusieurs recherches ont révélé que les personnes ayant été l'objet de comportements sexuels non désirés en public peuvent subir des conséquences négatives, telles que le besoin de modifier leurs habitudes, leur comportement ou leurs moyens de transport en raison de la peur qu'elles éprouvent dans les lieux publics, ou peut-être pour éviter d'être harcelées de nouveau (Fisher et autres, 2017; Gardner et autres, 2017). Ces réactions peuvent entraver les déplacements des personnes et porter atteinte à leur capacité de pleinement participer à la société et de fréquenter les espaces publics, particulièrement chez les femmes, puisqu'elles sont plus susceptibles d'être la cible de ces comportements (Bastomski et Smith, 2017).

Dans l'ensemble, 52 % des femmes et 46 % des hommes qui ont subi un comportement sexuel non désiré ont apporté au moins un changement à leurs habitudes ou à leur comportement à la suite de l'incident le plus grave qu'ils ont vécu. Tant pour les femmes que pour les hommes, le fait d'éviter certaines personnes, certaines situations ou certains endroits était le changement de comportement le plus souvent adopté après avoir subi des comportements sexuels non désirés en public (graphique 4). À la suite de l'incident le plus grave qu'elles ont vécu, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'éviter certains endroits, de changer leur manière de se présenter en public (c.-à-d. la façon dont elles se vêtissent ou se comportent) ou de commencer à emporter avec elles un objet pour se défendre ou pour donner l'alerte. Environ la moitié des personnes qui ont subi des comportements sexuels non désirés dans des lieux publics n'ont pas modifié leurs comportements, leurs habitudes ou leurs agissements (45 % des femmes et 51 % des hommes).

Graphique 4
Changements de comportement à la suite de l'incident le plus grave mettant en cause un comportement sexuel non désiré survenu dans un espace public au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le genre de la victime, provinces, 2018

Changements de comportement



* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

La plupart des comportements sexuels non désirés en public entraînent des conséquences émotionnelles négatives chez la personne qui les subit

Les incidents mettant en cause des comportements sexuels non désirés ne menaient pas nécessairement à des changements de comportement, mais ils avaient généralement des répercussions émotionnelles négatives sur les personnes qui les avaient subis. Le plus souvent, ces incidents ont agacé les victimes, les ont amenées à se montrer plus prudentes et plus attentives, ou ont provoqué chez elles de la colère, ainsi que de la confusion ou de la frustration. Il convient de souligner que les femmes étaient plus de deux fois plus susceptibles de déclarer que l'incident le plus grave qu'elles ont vécu les a rendues craintives (28 % par rapport à 11 % des hommes). Une faible proportion des victimes — 6 % des femmes et 11 % des hommes — ont déclaré que l'incident le plus grave n'a pas eu de répercussions émotionnelles négatives.

Dans l'ensemble, non seulement les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'être l'objet de comportements sexuels non désirés en public, mais les incidents mettant en cause ces types de comportements avaient de plus grandes répercussions négatives sur leur bien-être émotionnel et étaient plus susceptibles de les amener à changer leurs habitudes ou leurs comportements. Ces répercussions peuvent contribuer à limiter la façon dont les femmes interagissent avec la société ou y participent, et la façon dont elles fréquentent ou utilisent les espaces publics.

Les incidents mettant en cause des comportements non désirés en ligne au Canada

En plus des comportements non désirés en public, l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP) a permis d'examiner les formes d'expériences négatives vécues en ligne ou sur un téléphone intelligent ou un cellulaire au cours des 12 mois précédant l'enquête. Bien que les cyberespaces puissent être publics (p. ex. plateformes de médias sociaux), ceux-ci peuvent aussi être privés (p. ex. messages textes ou messages privés). Cela dit, comme dans les lieux publics, tout le monde devrait être libre d'utiliser tous les cyberespaces sans se sentir menacé ou mal à l'aise en raison de son genre. Or, le harcèlement et la violence en ligne sont reconnus comme une forme émergente de violence fondée sur le sexe, surtout envers les femmes et les filles (Lewis et autres, 2017). Comme une grande partie de la vie quotidienne se passe maintenant en ligne, il est important de comprendre certains comportements en ligne et leurs répercussions sur les Canadiens de toutes les identités de genre.

Les formes les plus courantes de comportements non désirés subis en ligne sont l'envoi de messages menaçants ou de nature sexuelle

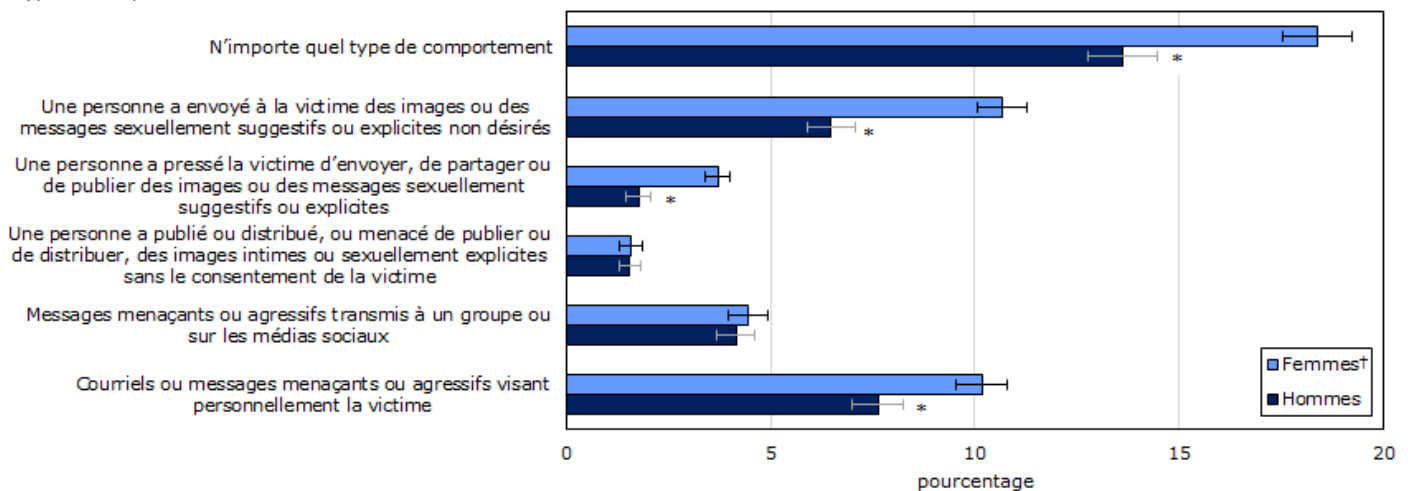
Comme c'était le cas dans les lieux publics, les femmes (18 %) étaient plus susceptibles que les hommes (14 %) d'avoir été l'objet d'un comportement non désiré dans un espace virtuel en raison duquel elles se sont senties menacées ou mal à l'aise au cours des 12 mois précédant l'enquête (tableau 1). Bien que l'écart entre les sexes subsiste, il est intéressant de souligner que les femmes étaient près de deux fois plus susceptibles d'avoir été l'objet de comportements non désirés en public (32 %) qu'en ligne (18 %). À titre comparatif, les hommes étaient tout aussi susceptibles d'avoir subi des comportements sexuels non désirés en ligne (14 %) qu'en public (13 %).

Plus précisément, les comportements non désirés dont les femmes ont été le plus souvent la cible en ligne étaient l'envoi d'images ou de messages sexuellement suggestifs ou explicites non désirés (11 %), ou encore de courriels ou de messages menaçants ou agressifs (10 %) (tableau 1; graphique 5). Bien que ces types d'incidents aient été moins courants chez les hommes (6 % et 8 %, respectivement), il s'agissait également des comportements qu'ils ont subis le plus fréquemment. En outre, quoique ce comportement était moins courant, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'avoir subi de la pression pour envoyer, partager ou publier des images ou des messages sexuellement suggestifs ou explicites (4 % par rapport à 2 %).

Graphique 5

Expériences vécues en matière de comportements sexuels non désirés survenus en ligne au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le genre de la victime et le type de comportement, provinces, 2018

Type de comportement



* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

Note : Exclut les répondants qui ont déclaré ne pas avoir utilisé Internet au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Les femmes et les hommes étaient tout aussi susceptibles d'avoir été la cible de messages menaçants ou agressifs transmis à un groupe ou publiés sur les médias sociaux (4 % dans chaque cas), ou d'avoir vu quelqu'un publier ou partager, ou menacer de publier ou de partager, des images intimes ou sexuellement explicites d'eux sans leur consentement (2 % dans chaque cas).

Conformément à la prévalence observée en ce qui a trait aux comportements non désirés en public, la majorité des personnes ayant subi un comportement non désiré en ligne ont déclaré que l'incident s'était produit une fois ou deux au cours des 12 mois précédant l'enquête. Selon le type de comportement, c'était le cas de 55 % à 78 % des hommes¹⁴, et de 58 % à 73 % des femmes¹⁵.

La prévalence du harcèlement en ligne est plus élevée chez les jeunes femmes

Comme pour les autres types de violence fondée sur le sexe, la prévalence du harcèlement en ligne était plus élevée chez les jeunes femmes, comme en témoigne le fait que le tiers (33 %) des femmes de 15 à 24 ans avaient vécu au moins un incident au cours des 12 mois précédant l'enquête (tableau 3). Lorsque d'autres facteurs démographiques étaient maintenus constants, les femmes de 15 à 24 ans étaient deux fois plus susceptibles que les femmes de 35 ans et plus de subir des comportements non désirés en ligne.

De plus, le taux de femmes des Premières Nations (34 %) et de Métisses (30 %) de tous les groupes d'âge qui ont déclaré avoir subi des comportements non désirés en ligne était supérieur à celui des femmes non autochtones. Ce constat demeurerait vrai, même après avoir pris en compte d'autres facteurs démographiques.

La moitié (50 %) des femmes bisexuelles ont été victimes de harcèlement en ligne au cours des 12 mois précédant l'enquête, alors que la prévalence de ces incidents était semblable entre les femmes lesbiennes (21 %) et les femmes hétérosexuelles (18 %). Dans l'ensemble, le fait d'appartenir à une minorité sexuelle augmentait de 1,8 fois la probabilité de subir du harcèlement en ligne chez les femmes.

Les femmes ayant une incapacité et les femmes célibataires étaient également plus susceptibles d'être victimes de harcèlement en ligne, en matière de prévalence (27 % et 31 %, respectivement) et lorsque d'autres facteurs étaient maintenus constants (probabilité plus élevée de 2,3 et de 2,0 fois, respectivement).

L'orientation sexuelle est le principal facteur de risque de harcèlement en ligne chez les hommes

Comme pour les comportements non désirés qui se produisent dans les lieux publics, l'orientation sexuelle constituait le facteur de risque le plus notable chez les hommes au chapitre du harcèlement en ligne. Dans l'ensemble, 4 hommes bisexuels sur 10 (40 %) et plus du quart (28 %) des hommes gais ont été victimes de harcèlement en ligne au cours des 12 mois précédant l'enquête. Lorsque d'autres caractéristiques démographiques étaient maintenues constantes, le fait d'appartenir à une minorité sexuelle augmentait de 2,8 fois la probabilité de subir du harcèlement en ligne chez les hommes.

L'âge était également un facteur important chez les hommes au chapitre du harcèlement en ligne : 1 homme sur 5 (20 %) de 15 à 24 ans a subi un comportement non désiré en ligne au cours des 12 mois précédant l'enquête, une prévalence supérieure à celle de tout autre groupe d'âge, et une probabilité 1,5 fois plus élevée que celle observée chez les hommes de 35 ans et plus.

Chez les hommes, le fait d'avoir une incapacité (probabilité 1,8 fois plus élevée) et le fait d'être séparé, divorcé ou veuf (probabilité 1,4 fois plus élevée) étaient également associés à une plus forte probabilité d'être victimes de harcèlement en ligne, alors que le fait d'être au chômage diminuait cette probabilité chez les hommes (0,8 fois).

Dans l'ensemble, le fait de vivre dans une région urbaine augmentait la probabilité d'être la cible de harcèlement en ligne lorsque d'autres caractéristiques étaient maintenues constantes (modèle 2). Le harcèlement en ligne était plus courant chez les femmes (19 %) et les hommes (14 %) vivant en milieu urbain que chez leurs homologues vivant en milieu rural (16 % et 11 %, respectivement).

De nombreux internautes prennent des mesures pour se protéger contre le harcèlement

Conformément aux recherches antérieures qui démontrent que les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'avoir pris des mesures de précaution pour se protéger contre la victimisation (Perreault, 2017), les femmes étaient également plus susceptibles que les hommes d'avoir pris des mesures de protection en ligne en raison du harcèlement (28 % par rapport à 19 %) (tableau 1). Les mesures prises pour se protéger contre le harcèlement en ligne ou pour l'éviter peuvent consister entre autres à limiter son utilisation d'Internet ou sa présence sur les médias sociaux, à bloquer certaines personnes, à supprimer des comptes ou à modifier ses noms d'utilisateur. Les femmes de 15 à 24 ans étaient plus susceptibles que celles de tout autre groupe d'âge d'avoir pris des mesures de protection en ligne (40 %).

En ce qui concerne les types particuliers de mesures de protection, les femmes et les hommes ont le plus souvent limité leur propre utilisation d'Internet ou leur présence sur les médias sociaux (17 % et 12 %, respectivement), ou modifié leurs noms d'utilisateur ou bloqué certaines personnes (17 % et 10 %, respectivement) afin de se protéger (tableau 1). Une plus faible

proportion de femmes (4 %) ont complètement désactivé ou supprimé un compte en raison du harcèlement qu'elles ont subi, ce qui dépasse légèrement la proportion correspondante chez les hommes (3 %).

Bien qu'il ne s'agisse pas nécessairement d'une relation de cause à effet, il convient de souligner que les personnes qui ont subi un quelconque comportement non désiré en ligne étaient nettement plus susceptibles que les autres d'avoir pris des mesures de protection au cours des 12 mois précédant l'enquête. Près des trois quarts (72 %) des femmes ayant été l'objet d'un comportement non désiré en ligne ont pris des mesures de protection, comparativement à 18 % des femmes n'ayant pas subi de comportements non désirés. La même tendance a été observée chez les hommes, les proportions correspondantes étant de 51 % et de 14 %, respectivement.

Bon nombre de personnes qui subissent un comportement non désiré en ligne n'en connaissent pas l'auteur

Une grande proportion des personnes qui ont été la cible de comportements non désirés en ligne ne savaient pas vraiment qui en était l'auteur. Parmi les femmes, 28 % ne savaient pas quel lien l'auteur avait avec elles, 20 % ne savaient pas combien de personnes étaient responsables, et 33 % ne connaissaient pas le sexe de l'auteur (tableau 5). Chez les hommes, ces proportions étaient encore plus élevées : 46 %, 31 % et 53 %, respectivement. De plus, 31 % des femmes et 25 % des hommes ont déclaré que l'auteur était un étranger; autrement dit, bien qu'ils étaient en mesure d'identifier un auteur en particulier, ils ne savaient toujours pas qui était cette personne.

Le fait que les femmes étaient plus susceptibles que les hommes de savoir qui était responsable des incidents mettant en cause des comportements non désirés en ligne laisse croire que la nature de ces comportements peut être différente pour les femmes et pour les hommes. Alors que les hommes étaient plus susceptibles d'être la cible d'un comportement dont l'auteur était anonyme, les femmes semblaient être plus souvent ciblées par une personne qu'elles connaissaient, ou bien, étant donné la nature du comportement, il était plus facile pour elles d'identifier l'auteur — par exemple, il était plus probable que le comportement se soit produit dans un forum ou une conversation seul à seul.

Les femmes sont plus susceptibles de subir des répercussions émotionnelles négatives et de parler de leur expérience à quelqu'un

Comme c'était le cas pour les comportements sexuels non désirés en public, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'avoir subi des répercussions émotionnelles négatives en raison du comportement non désiré le plus grave subi en ligne. Au total, 1 homme sur 5 (21 %) a déclaré que l'incident le plus grave n'avait pas eu de répercussions émotionnelles négatives, soit plus du double de la proportion correspondante de femmes (8 %). De plus, 13 % des hommes ont déclaré être « peu affectés » sur le plan émotionnel, comparativement à 8 % des femmes.

Les femmes ont le plus souvent déclaré que le comportement en ligne le plus grave qu'elles ont subi les avait agacées (50 %), qu'elles en avaient été contrariées, confuses ou frustrées (46 %), que l'incident les avait mises en colère (46 %) ou les avait amenées à se montrer plus prudentes et plus attentives (39 %). Il s'agissait également des quatre répercussions émotionnelles les plus courantes chez les hommes, bien que ceux-ci aient été proportionnellement moins nombreux à en faire état (35 %, 29 %, 30 % et 30 % d'entre eux, respectivement).

Les femmes étaient non seulement plus susceptibles de déclarer avoir subi des répercussions émotionnelles négatives, mais aussi plus susceptibles de parler à quelqu'un de l'expérience qu'elles ont vécue en ce qui a trait aux comportements non désirés en ligne (tableau 5). Comparativement aux hommes, les femmes étaient plus susceptibles de parler à des amis (56 % par rapport à 36 %), à des membres de la famille (44 % par rapport à 31 %), à des collègues (16 % par rapport à 13 %), à un conseiller, un psychologue ou un travailleur social (9 % par rapport à 3 %), à l'administrateur du service où l'incident a eu lieu (8 % par rapport à 4 %) ou à un avocat (3 % par rapport à 2 %). En revanche, les hommes étaient nettement plus susceptibles que les femmes de déclarer n'avoir parlé à personne de l'incident le plus grave qu'ils ont subi en ligne (39 % par rapport à 21 %).

Encadré 3 Comportements sexuels inappropriés dans le milieu de travail

Mis à part les espaces publics et en ligne, le milieu de travail est aussi un environnement dans lequel des comportements sexuels non désirés ou inappropriés peuvent se produire. Au moyen d'un sous-ensemble de questions adaptées à partir du Sondage sur les inconduites sexuelles dans les Forces armées canadiennes, on a demandé aux répondants de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP) s'ils avaient été témoins ou l'objet de certains comportements dans le milieu de travail ou dans un cadre lié au travail, comme un événement de travail sanctionné, une célébration ou un exercice de formation. Une enquête expressément consacrée à la mesure des inconduites sexuelles dans les cadres liés au milieu de travail est en cours d'élaboration, et la collecte des données devrait avoir lieu en 2020.

Les hommes sont plus susceptibles d'être témoins de comportements sexuels inappropriés au travail, alors que les femmes sont plus susceptibles d'en être personnellement la cible

Plus de la moitié des personnes qui occupaient un emploi au cours de l'année précédant l'enquête ont déclaré avoir été témoins au moins une fois d'un comportement sexuel inapproprié dans le milieu de travail. Les hommes (56 %) ont été témoins de ce type de comportement plus souvent que ne l'ont été les femmes (53 %).

Toutefois, pour ce qui est de subir personnellement ces types de comportements dans le milieu de travail, on observait l'inverse : les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'avoir été l'objet d'un ou de plusieurs de ces comportements dans le milieu de travail au cours des 12 mois précédant l'enquête (29 % par rapport à 17 %).

Parmi les comportements mesurés dans le cadre de l'ESEPP, les blagues à caractère sexuel étaient le comportement le plus courant dont les femmes (18 %), tout comme les hommes (12 %), ont été personnellement la cible dans le milieu de travail. Les femmes étaient nettement plus susceptibles que les hommes d'avoir été l'objet d'attentions sexuelles non désirées (15 % par rapport à 4 %), d'avoir subi des attouchements non désirés (13 % par rapport à 5 %) ou d'avoir été insultées, maltraitées, ignorées ou exclues en raison de leur genre (10 % par rapport à 3 %).

Tableau de l'encadré 3
Comportements sexuels non désirés survenus au travail, selon le genre de la victime et le type de comportement, provinces, 2018

Type de comportement sexuel non désiré	Femmes†			Hommes		
	pourcentage ¹	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage ¹	Intervalle de confiance de 95 %	
de		à	de		à	
Blagues à caractère sexuel inappropriées	18	17	19	12*	11	13
Attentions sexuelles non désirées	15	14	16	4*	4	5
Attouchements non désirés	13	12	14	5*	4	5
Commentaires selon lesquels la victime ne se comporte pas comme un homme ou une femme devrait le faire	8	7	9	5*	4	5
Une personne a insulté, maltraité, ignoré ou exclu la victime en raison de son genre	10	9	11	3*	3	4
Une personne a insulté, maltraité, ignoré ou exclu la victime en raison de son orientation sexuelle	2	1	2	1	1	2
Une personne a insulté, maltraité, ignoré ou exclu la victime parce qu'elle est, ou est présumée être, transgenre	0,5	0,4	0,7	0,6	0,4	0,9
Comportement sexuel non désiré subi au travail	29	28	30	17*	16	18

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées.

Note : Exclut les données du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, lesquelles seront publiées à une date ultérieure. Exclut les répondants qui n'ont pas travaillé au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

De plus, la prévalence des comportements sexuels inappropriés subis dans le milieu de travail était la plus élevée chez les femmes qui ont déclaré travailler dans un milieu à prédominance masculine (c.-à-d. que tous leurs collègues de travail ou la plupart d'entre eux étaient des hommes). Au total, 4 femmes sur 10 (39 %) travaillant dans un milieu à prédominance masculine ont été personnellement la cible d'un comportement sexuel non désiré, comparativement à 27 % des femmes qui travaillaient dans un milieu à prédominance féminine et à 28 % de celles dont le milieu de travail comptait à peu près autant d'hommes que de femmes.

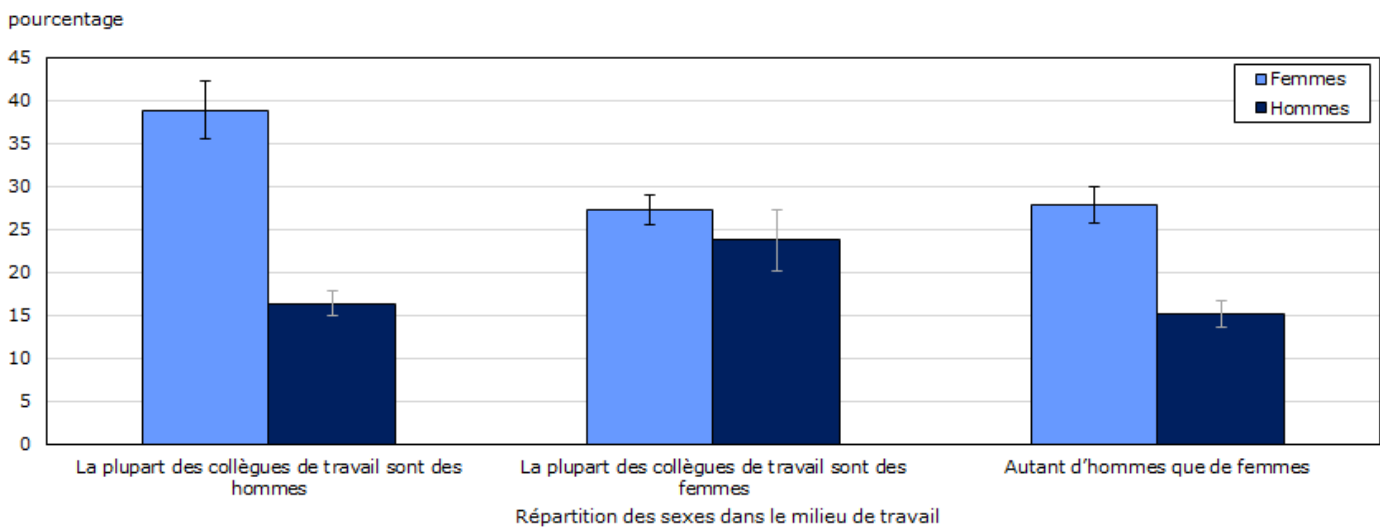
Encadré 3 — fin

Comportements sexuels inappropriés dans le milieu de travail

En ce qui concerne les hommes, la prévalence des comportements sexuels inappropriés subis dans le milieu de travail était la plus élevée chez ceux qui travaillaient dans un milieu à prédominance féminine (24 %), tandis qu'elle était semblable parmi ceux qui travaillaient dans un milieu à prédominance masculine (16 %) et ceux dont le milieu de travail comptait autant d'hommes que de femmes (15 %) (graphique de l'encadré 3).

Graphique de l'encadré 3

Expériences vécues en matière de comportements sexuels inappropriés survenus en milieu de travail au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le genre de la victime et la répartition des sexes dans le milieu de travail, provinces, 2018



Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Alors qu'on a demandé aux répondants s'ils avaient été témoins ou l'objet d'un comportement sexuel non désiré dans le contexte précis du milieu de travail, on a demandé à ceux qui ont subi une agression physique ou sexuelle dans n'importe quel cadre de fournir des renseignements sur l'incident le plus grave, y compris de préciser si l'agression s'était produite ou non à leur lieu de travail. La proportion de victimes ayant déclaré que l'incident le plus grave qu'elles ont vécu s'était produit dans leur milieu de travail variait de 18 % des femmes et de 21 % des hommes qui ont été agressés sexuellement à 26 % des hommes et à 29 % des femmes qui ont subi une agression physique.

Les agressions physiques et sexuelles vécues par les Canadiens

Les enquêtes fondées sur l'autodéclaration constituent un important complément aux données officielles sur la criminalité déclarées par la police, puisque la majorité des affaires criminelles ne sont jamais portées à l'attention de la police. Depuis le début des années 1990, Statistique Canada mesure la victimisation avec violence autodéclarée au Canada au moyen de l'Enquête sociale générale (ESG) sur la sécurité des Canadiens (victimisation). Plusieurs cycles de l'ESG ont été menés depuis 1993, et d'importants ajouts y ont été apportés au fil des ans, entre autres des questions sur la violence conjugale et le harcèlement criminel qui ont été adaptées à partir de l'Enquête sur la violence envers les femmes de 1993.

Encadré 4

Mesure de la victimisation avec violence dans le cadre de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés

Les cinq questions suivantes sont utilisées dans le cadre de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés pour mesurer les agressions physiques et sexuelles :

Agression physique

- À partir de l'âge de 15 ans, avez-vous été agressé par quelqu'un; c'est-à-dire menacé, frappé, giflé, poussé, empoigné, ou encore blessé par une arme à feu ou battu?
- À partir de l'âge de 15 ans, a-t-on menacé de vous frapper ou de vous attaquer, ou vous a-t-on menacé avec une arme?

Agression sexuelle

- À partir de l'âge de 15 ans, quelqu'un s'est-il livré à des attouchements sexuels non désirés sur vous; c'est-à-dire qu'il vous a touché, empoigné, agrippé, embrassé ou caressé contre votre gré?
- À partir de l'âge de 15 ans, est-ce que quelqu'un, y compris les personnes qui font ou non partie de votre famille, vous a forcé ou a essayé de vous forcer à vous livrer à une activité sexuelle non désirée en vous menaçant, en vous maintenant en place ou en vous blessant d'une quelconque façon?
- À partir de l'âge de 15 ans, est-ce que quelqu'un vous a obligé à vous livrer à une activité sexuelle à laquelle vous ne pouviez pas consentir; c'est-à-dire que vous étiez sous l'effet d'une drogue, de l'alcool ou manipulé ou forcé d'une autre façon que physiquement?

Statistique Canada a mesuré la prévalence des agressions physiques et sexuelles au cours des 12 mois précédant l'enquête en demandant aux personnes qui ont répondu « oui » à l'une ou l'autre de ces questions si elles ont fait l'objet d'incidents au cours des 12 mois précédents.

Plus de 11 millions de Canadiens ont été l'objet d'une agression physique ou sexuelle à partir de l'âge de 15 ans

Plus de 11 millions de Canadiens ont déclaré avoir été victimes d'agression physique ou sexuelle à partir de l'âge de 15 ans, ce qui représente 37 % de la population canadienne de 15 ans et plus (tableau 6). Les femmes (39 %) étaient un peu plus susceptibles que les hommes (35 %) de déclarer avoir été victimes d'un crime violent à un moment donné à partir de l'âge de 15 ans (tableau 6).

Parmi les femmes de 15 ans et plus, 3 sur 10 ont été agressées sexuellement au moins une fois à partir de l'âge de 15 ans

L'écart entre les genres en matière de victimisation est attribuable à la prévalence beaucoup plus élevée des agressions sexuelles chez les femmes, qui étaient près de quatre fois plus susceptibles d'avoir été agressées sexuellement à partir de l'âge de 15 ans. Environ 4,7 millions de femmes — soit 30 % des femmes de 15 ans et plus — ont déclaré avoir été victimes d'agression sexuelle au moins une fois à partir de l'âge de 15 ans. La prévalence chez les hommes était nettement plus faible, 1,2 million (8 %) d'hommes ayant été agressés sexuellement à partir de l'âge de 15 ans (tableau 6).

La probabilité d'être victime est semblable d'une province à l'autre

L'examen des expériences de victimisation avec violence vécues à partir de l'âge de 15 ans à l'échelle provinciale peut fournir d'importants renseignements sur les possibles besoins des résidents, bien qu'il faille reconnaître que la violence n'est peut-être pas survenue dans la province de résidence de la victime. Dans l'ensemble, la probabilité d'être victime d'une agression physique ou sexuelle ne variait pas beaucoup d'une province à l'autre. Dans chaque province, la proportion de femmes ayant été agressées sexuellement à partir de l'âge de 15 ans était beaucoup plus élevée que la proportion correspondante d'hommes (tableau 7). Les femmes de la Colombie-Britannique (37 %) et de l'Alberta (35 %) sont celles qui ont le plus souvent déclaré avoir été victimes d'une agression sexuelle à partir de l'âge de 15 ans. En revanche, les femmes de Terre-Neuve-et-Labrador (25 %) et du Québec (25 %) étaient les moins susceptibles de déclarer avoir été victimes d'une agression sexuelle. Chez les hommes, la prévalence des agressions sexuelles survenues en Colombie-Britannique (11 %) était supérieure à la moyenne provinciale (8 %).

La différence entre les expériences vécues par les hommes et les femmes était moins prononcée au chapitre des agressions physiques, les hommes étant un peu plus susceptibles que les femmes de déclarer avoir été agressés physiquement à partir de l'âge de 15 ans (33 % par rapport à 26 %). Dans presque toutes les provinces, les hommes étaient plus susceptibles que les femmes d'avoir été agressés physiquement (tableau 7). Parmi les provinces, les hommes de la Nouvelle-Écosse (40 %), de l'Alberta (39 %) et de la Colombie-Britannique (39 %) étaient plus susceptibles de déclarer avoir été agressés physiquement, comparativement à ceux des autres provinces et à la moyenne provinciale globale (33 %). Chez les femmes, la probabilité de subir une agression physique était la plus élevée en Alberta (30 %), suivie de la Colombie-Britannique (29 %), provinces où elle était légèrement supérieure à la moyenne provinciale (26 %) (tableau 7).

Caractéristiques de la victimisation avec violence subie à partir de l'âge de 15 ans

Certains groupes de personnes — y compris les personnes lesbiennes, gaies et bisexuelles, les personnes ayant une incapacité et les jeunes — sont exposés à un risque accru de victimisation (Conroy et Cotter, 2017; Perreault, 2015; Simpson, 2018). De plus, les femmes appartenant à un groupe autochtone (Première Nation, Métis ou Inuit) étaient plus susceptibles que les non-Autochtones de déclarer avoir été victimes de violence à partir de l'âge de 15 ans (55 % par rapport à 38 %) (tableau 8). Le fait d'avoir une orientation sexuelle autre que l'hétérosexualité était également associé à des niveaux plus élevés de victimisation au cours de la vie.

Plus précisément, près des deux tiers (63 %) des femmes bisexuelles¹⁶ et près de 6 hommes bisexuels sur 10 (58 %) ont été agressés physiquement ou sexuellement à partir de l'âge de 15 ans (tableau 8). Plus de la moitié (55 %) des femmes bisexuelles ont déclaré avoir été agressées sexuellement au cours de leur vie. Les femmes lesbiennes (56 %) et les hommes gais (52 %) étaient également beaucoup plus susceptibles que leurs homologues hétérosexuels de déclarer avoir été victimes d'un crime violent au cours de leur vie (tableau 8). Ces résultats sont semblables aux taux de prévalence sur 12 mois qui ont été mesurés dans le cadre de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés et de l'Enquête sociale générale sur la sécurité des Canadiens (victimisation) (Perreault, 2015; Simpson, 2018).

Facteurs de risque associés à une plus forte probabilité d'avoir été l'objet de victimisation à partir de l'âge de 15 ans

Des études menées par d'autres chercheurs ont permis d'établir que certaines expériences de vie, comme des antécédents d'itinérance ou de victimisation durant l'enfance, ainsi que certains comportements (p. ex. la consommation fréquente de drogues ou la consommation excessive d'alcool) sont des facteurs de risque associés à la victimisation avec violence (Boyce, 2016; Perreault, 2015). En 2018, les personnes qui ont déclaré avoir fréquemment consommé de la marijuana ou d'autres drogues au cours des 12 mois précédant l'enquête étaient nettement plus susceptibles d'avoir été agressées physiquement ou sexuellement au cours de leur vie que les personnes qui ont déclaré ne jamais avoir consommé de drogues. En particulier, les hommes qui ont déclaré consommer de la marijuana plus d'une fois par semaine étaient deux fois plus susceptibles d'avoir été l'objet de victimisation avec violence à partir de l'âge de 15 ans que les hommes qui ont mentionné ne jamais avoir consommé de marijuana (60 % par rapport à 30 %) (tableau 9).

La consommation excessive d'alcool¹⁷ était également associée à la victimisation avec violence. En 2018, plus de la moitié des femmes (58 %) et des hommes (54 %) qui ont déclaré avoir consommé de l'alcool de façon excessive au moins une fois par semaine au cours des 12 mois précédant l'enquête avaient été agressés physiquement ou sexuellement au moins une fois depuis l'âge de 15 ans.

Il est important de souligner que la causalité ne peut être déterminée à partir de la présente analyse, car la consommation excessive d'alcool ou la consommation de marijuana n'a pas nécessairement précédé la victimisation avec violence. Autrement dit, il est également possible que la victimisation ait précédé la consommation excessive d'alcool.

Des études ont démontré l'existence d'un lien entre la victimisation subie durant l'enfance et le risque accru de victimisation subséquente à l'âge adulte, la plupart des recherches portant sur les victimes d'agression sexuelle (Burczycka et Conroy, 2017; Maker et autres, 2001; Parks et autres, 2011; Widom et autres, 2008). Un peu plus du quart (27 %) des Canadiens ont déclaré avoir été agressés physiquement ou sexuellement par un adulte au moins une fois avant l'âge de 15 ans. En 2018, les Canadiens qui ont déclaré avoir été l'objet de victimisation au moins une fois durant l'enfance étaient nettement plus susceptibles de déclarer avoir subi de la victimisation à partir de l'âge de 15 ans, comparativement aux Canadiens qui n'ont pas été l'objet de victimisation durant l'enfance (tableau 9). Par exemple, plus de la moitié (52 %) des femmes qui ont subi de la violence durant l'enfance ont déclaré avoir été agressées sexuellement après l'âge de 15 ans, comparativement à moins du quart (22 %) des femmes qui n'avaient pas été victimes de violence durant l'enfance (tableau 9).

Dans l'ensemble, les hommes et les femmes sont tout aussi susceptibles d'avoir été victimes de violence au cours des 12 mois précédant l'enquête

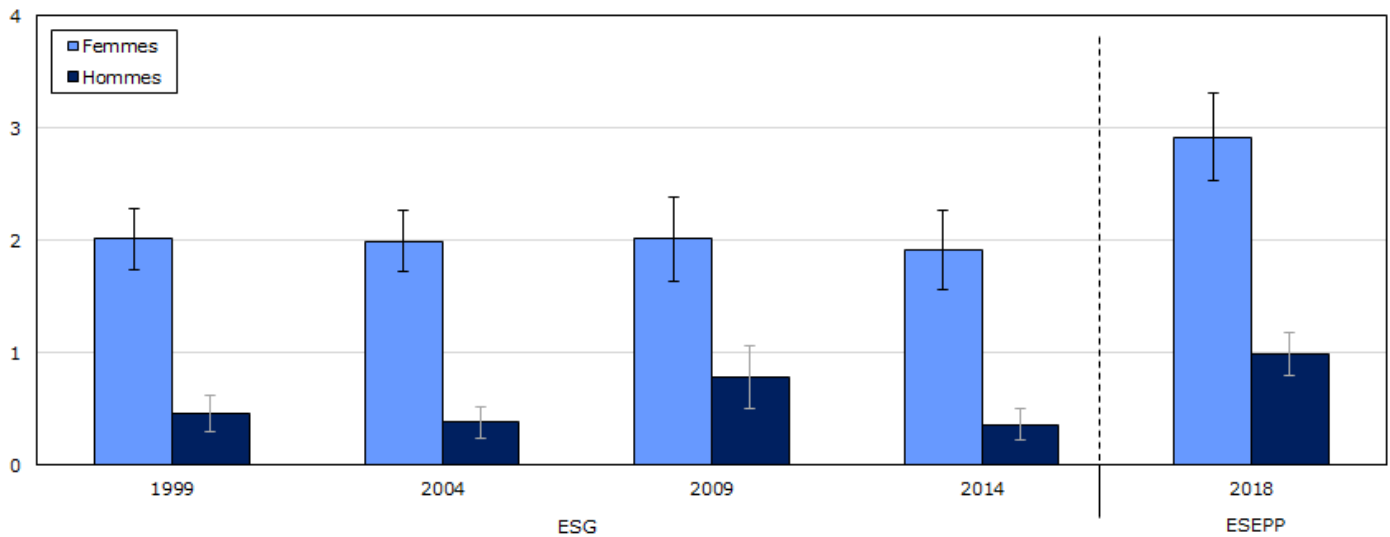
En 2018, 4 % des Canadiens de 15 ans et plus (environ 1,3 million de Canadiens) ont déclaré avoir été agressés physiquement ou sexuellement au cours des 12 mois précédant l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP) (tableau 6).

Lorsqu'ils sont examinés dans le contexte des constatations antérieures tirées de l'Enquête sociale générale (ESG) sur la sécurité des Canadiens (victimisation), les résultats de l'ESEPP démontrent que la proportion de la population qui a été victime d'agression sexuelle ou physique au cours des 12 mois précédant l'enquête est demeurée relativement stable depuis 1999, tant chez les femmes que chez les hommes (graphique 6; graphique 7).

Graphique 6

Agression sexuelle autodéclarée, subie au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le genre de la victime, provinces, 1999, 2004, 2009, 2014 et 2018

pourcentage

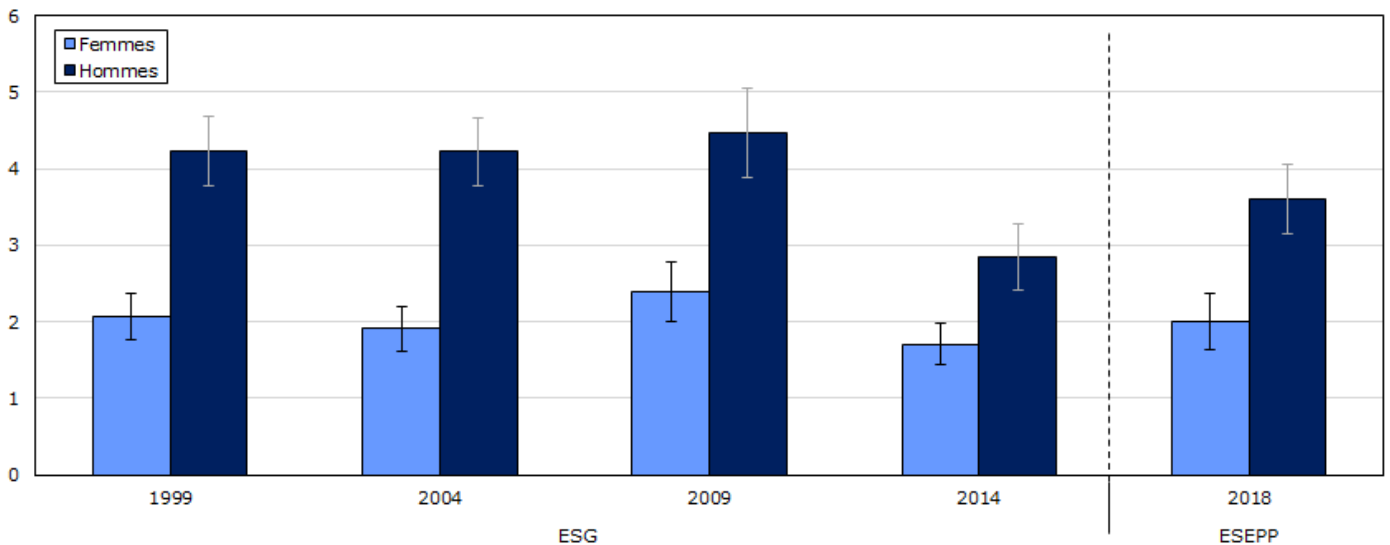


Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale (ESG) sur la sécurité des Canadiens (victimisation), 1999, 2004, 2009 et 2014, et Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP), 2018. L'ESG de 2019 sur la victimisation est en cours.

Graphique 7

Agression physique autodéclarée, subie au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le genre de la victime, provinces, 1999, 2004, 2009, 2014 et 2018

pourcentage



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale (ESG) sur la sécurité des Canadiens (victimisation), 1999, 2004, 2009 et 2014, et Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP), 2018. L'ESG de 2019 sur la victimisation est en cours.

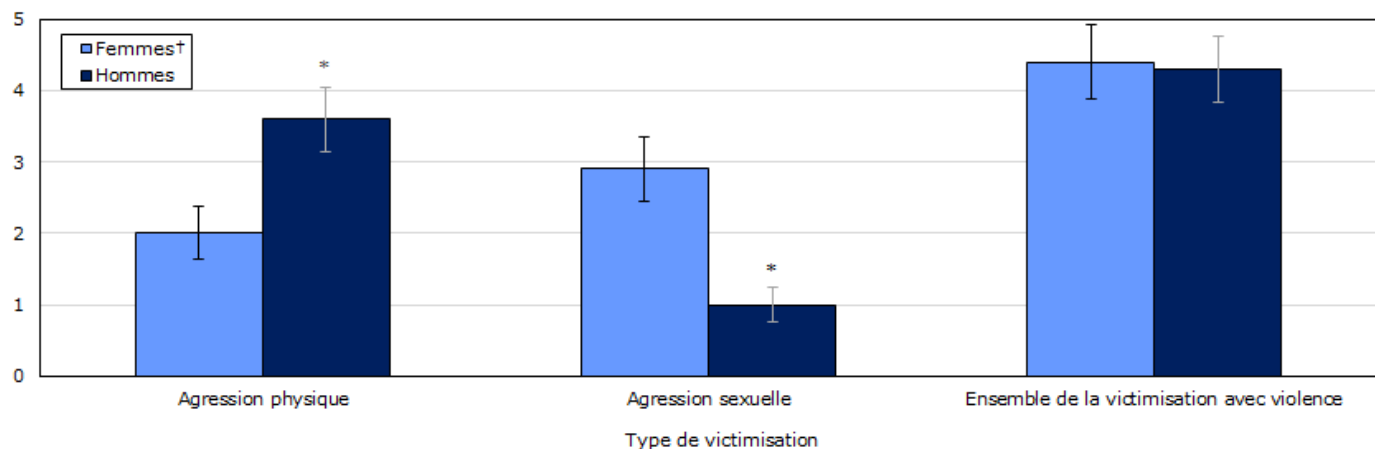
L'agression sexuelle est plus fréquente chez les femmes, alors que l'agression physique est plus courante chez les hommes

Bien que l'on n'observe aucune différence entre les genres quant à la prévalence de la victimisation globale avec violence, il existe d'importantes différences quant à la nature de la victimisation. Alors que les femmes (676 000 ou 4 %) et les hommes (654 000 ou 4 %) étaient tout aussi susceptibles d'avoir été victimes d'un crime violent en 2018, d'importants écarts ont été observés entre les genres selon la nature de la victimisation (tableau 6; graphique 8). Les femmes étaient nettement plus susceptibles que les hommes d'avoir été agressées sexuellement au cours des 12 mois précédant l'enquête (3 % par rapport à 1 % des hommes), mais moins susceptibles d'avoir été victimes d'une agression physique dans un contexte autre qu'une relation intime (2 % par rapport à 4 % des hommes) (voir l'encadré 1) (graphique 8). Tant pour les femmes que pour les hommes, la forme la plus courante d'agression sexuelle subie était les contacts sexuels non désirés.

Graphique 8

Expériences de victimisation avec violence vécues au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le genre de la victime et le type de victimisation, provinces, 2018

pourcentage



* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Ces résultats concordent avec d'autres données autodéclarées (Perreault, 2015) et avec les statistiques officielles déclarées par la police (Conroy, 2018) qui prouvent la nature sexospécifique des agressions physiques et sexuelles dans un contexte autre qu'une relation entre partenaires intimes. En effet, les hommes sont plus susceptibles d'être victimes d'une agression physique, alors que les femmes sont plus susceptibles de subir une agression sexuelle. Les réactions à ces types d'agressions et leurs répercussions diffèrent également entre les sexes (Bastomski et Smith, 2017; Benoit et autres, 2015).

Parmi les personnes ayant été victimes d'agression physique ou sexuelle au cours des 12 mois précédant l'ESEPP, les hommes étaient plus susceptibles que les femmes d'avoir vécu un seul incident de violence, par opposition à plusieurs incidents (58 % par rapport à 46 %). Toutefois, parmi les hommes ayant vécu plus d'un incident, environ 3 hommes sur 10 (31 %) ont déclaré avoir subi six agressions physiques ou sexuelles et plus, par rapport à 16 % des femmes.

La prévalence de la victimisation avec violence est inférieure à la moyenne nationale à Terre-Neuve-et-Labrador et au Québec, alors qu'elle est supérieure à la moyenne nationale au Manitoba

Parmi les provinces, le taux de victimisation avec violence au cours des 12 mois précédant l'enquête n'a pas beaucoup varié. On notait toutefois quelques exceptions : la proportion de femmes qui ont été victimes de violence à Terre-Neuve-et-Labrador (2,5 %) et au Québec (3,1 %) était inférieure à la proportion observée à l'échelle nationale (4,3 %), alors que la proportion d'hommes ayant été victimes de violence au Manitoba (6,2 %) était supérieure à la proportion nationale (4,3 %) (tableau 10).

Les femmes (2,9 %) étaient plus susceptibles que les hommes (1 %) d'avoir été agressées sexuellement au cours des 12 mois précédant l'enquête (tableau 10). Toutefois, les femmes de Terre-Neuve-et-Labrador (1,5 %) et du Québec (2,1 %) étaient moins susceptibles que les femmes dans l'ensemble du pays d'avoir été victimes d'une agression sexuelle, tandis que les hommes du Québec (0,5 %) étaient moins susceptibles que les hommes à l'échelle du pays d'avoir été victimes d'une agression sexuelle au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Les jeunes Canadiens sont beaucoup plus susceptibles d'avoir été l'objet de victimisation au cours des 12 mois précédant l'enquête

Étant donné que plusieurs caractéristiques sociodémographiques sont associées à des taux de victimisation plus élevés, le risque d'être victime d'un crime violent n'est pas le même pour tout le monde (Conroy et Cotter, 2017; Perreault, 2015; Rotenberg, 2017; Simpson, 2018). Par exemple, peu importe le genre, le fait d'être jeune est considéré comme étant un important facteur de risque de la victimisation. Ce constat est possiblement lié aux caractéristiques du mode de vie des jeunes adultes, telles que la consommation excessive d'alcool et le fait de rentrer à la maison bien après la tombée de la nuit (Conroy et Cotter, 2017; Perreault, 2015). Les résultats de l'ESEPP concordent avec les constatations antérieures, comme en témoigne le fait que la prévalence de la victimisation au cours des 12 mois précédant l'enquête était plus élevée chez les femmes (15 %) et chez les hommes (11 %) de 15 à 24 ans que parmi tout autre groupe d'âge (tableau 11) (Perreault, 2015; Simpson, 2018). Puisque le risque de victimisation diminue à mesure que l'âge augmente, les Canadiens de 65 ans et plus sont exposés à un risque de victimisation nettement plus faible que leurs cadets. Cette constatation valait tant pour les agressions sexuelles que pour les agressions physiques, une fois que d'autres caractéristiques démographiques étaient maintenues constantes (modèle 3; modèle 4). Toutefois, ces résultats ne tiennent pas compte des incidents de violence au sein des relations intimes, où les tendances peuvent différer.

Les Canadiens gais, lesbiennes et bisexuels sont plus susceptibles que les Canadiens hétérosexuels d'être l'objet de victimisation avec violence

Les recherches révèlent que les taux de victimisation avec violence chez les personnes ayant déclaré être lesbiennes, gaies ou bisexuelles sont significativement plus élevés que ceux de leurs homologues hétérosexuels (Beauchamp, 2008; Conroy et Cotter, 2017; Perreault, 2015; Simpson, 2018). Ces constatations sont conformes à celles de l'ESEPP. En 2018, les personnes qui ont déclaré être bisexuelles étaient plus de trois fois plus susceptibles que les personnes ayant déclaré être hétérosexuelles d'avoir été victimes de violence au cours des 12 mois précédant l'enquête (14 % par rapport à 4 %) (données non présentées). De plus, les femmes qui ont déclaré être bisexuelles étaient près de quatre fois plus susceptibles que les femmes ayant déclaré être hétérosexuelles d'avoir été agressées sexuellement au cours des 12 mois précédant l'enquête (11 % par rapport à 3 %) (tableau 11). Toutefois, après avoir neutralisé les autres facteurs, le fait d'être lesbienne, gai ou bisexuel n'augmentait pas de façon significative le risque d'être victime d'agression sexuelle (voir le tableau explicatif 1).

En revanche, le fait d'être immigrant semble être associé à un risque plus faible de victimisation avec violence. En 2018, les hommes et les femmes immigrants étaient significativement moins susceptibles que leurs homologues non immigrants de déclarer avoir été victimes de violence au cours des 12 mois précédant l'enquête et à partir de l'âge de 15 ans (tableau 8; tableau 11). Une analyse antérieure des données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2014 sur la sécurité des Canadiens (victimisation) révèle que les immigrants sont nettement moins susceptibles que les non-immigrants d'être victimes de crimes violents (Ibrahim, 2018; Perreault, 2015). Toutefois, en raison de l'écart entre les sexes quant à la victimisation, les femmes immigrantes étaient beaucoup plus susceptibles que les hommes immigrants d'être victimes d'une agression sexuelle (20 % par rapport à 6 %) (tableau 8).

Des recherches antérieures laissent également croire que certains immigrants ne sont peut-être pas à l'aise de parler de leurs expériences de victimisation à quelqu'un, y compris à la police, pour plusieurs raisons, comme la compréhension limitée de leurs droits, la crainte d'être signalés aux responsables de l'immigration et d'être expulsés, le manque de confiance à l'égard des autorités ou la crainte de représailles, ainsi que les normes culturelles selon lesquelles ces expériences devraient rester privées (McCart et autres, 2010; Davis et Henderson, 2003; Davis et Erez, 1998). Toutefois, les résultats de l'ESG de 2014 sur la victimisation révèlent qu'il n'y avait pas de différence significative entre les immigrants et les non-immigrants pour ce qui est du signalement de l'incident à la police (23 %^E par rapport à 19 %) (Ibrahim, 2018).

Caractéristiques des incidents vécus au cours des 12 mois précédant l'enquête

Dans le cadre de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP), des questions de suivi ont été posées aux répondants à propos des agressions physiques ou sexuelles survenues au cours des 12 mois précédant l'enquête. Dans le cas des répondants qui ont été victimes de violence plus d'une fois, des détails leur ont été demandés à propos de l'incident le plus grave. Les Canadiens qui participent à l'enquête se sont également vu poser d'importantes questions sur leurs rapports avec la police dans le cas où l'incident de victimisation le plus grave a été signalé, et sur des renseignements clés tels que le lieu de l'incident, la présence d'armes et les caractéristiques du contrevenant.

La grande majorité des femmes victimes d'agression sexuelle ont déclaré que l'auteur de l'incident le plus grave qu'elles ont subi était un homme

La plupart des agressions physiques commises dans un contexte autre qu'une relation intime ont été perpétrées par un contrevenant agissant seul, une constatation qui n'affichait pas de différences significatives selon le genre de la victime (87 % chez les femmes et 80 % chez les hommes) (tableau 12). Près de 9 hommes sur 10 (87 %) ont déclaré qu'un homme

était responsable de l'agression physique la plus grave qu'ils avaient subie, tandis qu'il en était de même pour environ les deux tiers (68 %) des femmes. Environ le quart (23 %) des femmes ont déclaré qu'une femme était responsable de l'agression physique la plus grave dont elles ont été victimes.

En ce qui concerne les agressions sexuelles, la grande majorité (91 %) des victimes ont déclaré qu'une seule personne était responsable de l'incident le plus grave qu'elles ont vécu. La presque totalité (95 %) des femmes ont déclaré que l'agression sexuelle la plus grave qu'elles ont subie a été perpétrée par un homme, tandis qu'un peu plus de la moitié (56 %) des hommes ont déclaré qu'une femme était responsable de l'incident le plus grave (tableau 12).

Ces constatations démontrent d'une autre façon que la violence est souvent commise en fonction du genre. Les auteurs de crimes sont généralement de sexe masculin, ce qui se reflète également dans les statistiques officielles déclarées par la police, selon lesquelles environ 4 auteurs présumés de crimes violents sur 5 sont des hommes (Conroy, 2018). Ainsi, les hommes sont plus souvent les victimes et les auteurs de crimes violents dans un contexte autre qu'une relation intime, à l'exception notable des crimes sexuels, pour lesquels les victimes sont le plus souvent des femmes.

Les agressions sexuelles sont plus susceptibles de se produire dans un commerce ou un établissement institutionnel, et les agressions physiques, dans une résidence privée

Les femmes ont le plus souvent déclaré que l'agression sexuelle la plus grave dont elles ont été victimes avait eu lieu dans un commerce ou un établissement institutionnel (38 %), suivi d'une résidence privée, d'une propriété privée ou des alentours (35 %). De même, les hommes ont déclaré que l'agression sexuelle la plus grave qu'ils ont subie s'est produite dans un commerce ou un établissement institutionnel (46 %) ou dans une résidence privée, une propriété privée ou les alentours (34 %) (tableau 12).

Environ la moitié (49 %) des femmes ont déclaré avoir été agressées physiquement dans une résidence privée, une propriété privée ou les alentours, soit plus du double de la proportion correspondante d'hommes (19 %). Les hommes ont été le plus souvent agressés physiquement dans un commerce ou un établissement institutionnel (40 %), ou dans la rue ou dans un autre lieu public (31 %). Ces constatations sont conformes à celles qui proviennent d'autres enquêtes sur la victimisation et aux données déclarées par la police (Allen, 2018; Perreault, 2015).

Quatre femmes sur dix sont agressées sexuellement par un étranger ou quelqu'un qu'elles connaissent de vue seulement

Tant les données autodéclarées que les données déclarées par la police révèlent que les victimes d'agression sexuelle connaissent habituellement leur agresseur (Conroy et Cotter, 2017; Rotenberg, 2017). En revanche, selon les données de l'ESEPP, en 2018, 4 femmes sur 10 (44 %) qui ont été agressées sexuellement au cours des 12 mois précédant l'enquête ont déclaré avoir été l'objet de victimisation aux mains d'un étranger ou d'une personne qu'elles connaissaient de vue seulement, et 4 femmes sur 10 (44 %) ont été l'objet de victimisation aux mains d'un ami ou d'une connaissance¹⁸. Toutefois, ces résultats ne tiennent pas compte des incidents de violence dans les relations intimes, où les tendances peuvent différer.

Une victime d'agression sexuelle sur cinq se fait blâmer

On utilise parfois le terme « victimisation secondaire » pour désigner les reproches faits à la victime ou le fait de lui faire sentir qu'elle est responsable de sa propre victimisation. En effet, l'absence de soutien envers la victime ou les reproches qui lui sont faits peuvent l'amener à se blâmer elle-même, et donc à garder le silence au lieu de se confier à autrui, de signaler l'incident ou de demander de l'aide. Les reproches faits aux victimes peuvent avoir de nombreuses répercussions émotionnelles négatives sur celles-ci, comme une plus grande méfiance à l'égard des autres ou encore l'anxiété ou la dépression (Harber et autres, 2015). Au total, 1 victime d'agression sexuelle sur 5 — tant chez les femmes que chez les hommes (20 % dans chaque cas) — a déclaré que quelqu'un lui avait fait sentir qu'elle était responsable de sa propre victimisation.

On observait deux principales sources de reproches faits aux femmes qui ont été agressées sexuellement¹⁹. Environ 4 femmes sur 10 (44 %) qui se sont senties responsables ont déclaré que c'est l'agresseur qui leur a fait sentir que c'était de leur faute. Une proportion égale de femmes qui se sont senties blâmées ont déclaré que ce sont leurs amis ou les membres de leur famille qui leur ont fait sentir que c'était de leur faute (43 %).

D'autres recherches laissent croire que certaines idées préconçues au sujet de la victimisation sexuelle peuvent être préjudiciables aux victimes lorsque les incidents qu'elles ont vécus ne correspondent pas à ce qu'une personne moyenne définirait comme étant une agression sexuelle. Par exemple, un mythe répandu au sujet des agressions sexuelles est que la plupart des incidents sont commis par un étranger (Johnson, 2012), malgré le fait que diverses sources de données démontrent que, le plus souvent, l'auteur est connu de la victime. Les victimes d'une agression sexuelle qui ne répond pas à ce critère peuvent être moins susceptibles de signaler l'incident, que ce soit à la police ou à d'autres personnes et, si elles le

font, elles peuvent juger moins probable qu'on les croie ou plus probable d'être l'objet de reproches ou de victimisation secondaire, comme il a été mentionné précédemment (Johnson, 2012).

Le même constat est ressorti des données de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP). Les femmes qui ont été agressées sexuellement par un étranger étaient trois fois moins susceptibles de s'être senties blâmées pour leur propre victimisation que les femmes qui ont été agressées par un ami ou une connaissance (10 %²⁰ par rapport à 31 %²¹)²².

La grande majorité des agressions sexuelles ne sont pas portées à l'attention de la police

Au cours des dernières années, la montée des mouvements sociaux comme #MoiAussi et *Time's Up* a déclenché un débat public sur la violence sexuelle et les inconduites sexuelles (Rotenberg et Cotter, 2018)²³. Selon les données déclarées par la police qui ont été recueillies dans le cadre du Programme de déclaration uniforme de la criminalité, le nombre d'agressions sexuelles signalées à la police a nettement augmenté après que le mouvement #MoiAussi soit devenu viral (Rotenberg et Cotter, 2018). Malgré tout, l'agression sexuelle est l'un des crimes les plus sous-signalés (Benoit et autres, 2015; Conroy et Cotter, 2017), une constatation qui est corroborée par les données de l'ESEPP.

La grande majorité des femmes et des hommes qui ont été victimes d'une agression sexuelle au cours des 12 mois précédant l'enquête n'ont pas signalé l'incident le plus grave à la police. L'agression sexuelle était beaucoup moins susceptible que l'agression physique d'avoir été portée à l'attention de la police — 5 % des femmes ont déclaré que la police a eu connaissance²⁴ de l'agression sexuelle la plus grave, comparativement à 26 % des femmes et à 33 % des hommes qui ont déclaré que la police a eu connaissance de l'agression physique la plus grave^{25, 26}.

Parmi les facteurs qui contribuent grandement au sous-signallement des agressions sexuelles à la police par les victimes figurent l'intériorisation de la honte, de la culpabilité ou de la stigmatisation (Johnson, 2012; Sable et autres, 2006), la perception selon laquelle les victimes seront blâmées, seront de nouveau l'objet de victimisation, ne seront pas prises au sérieux, ou seront traitées de façon irrespectueuse (Taylor et Gassner, 2010; Venema, 2014), ou un plus grand sentiment de normalisation sociétale à l'égard des comportements sexuels inappropriés ou non désirés (Benoit et autres, 2015).

D'autres données autodéclarées révèlent qu'environ les deux tiers des agressions sexuelles ne sont pas signalées à la police parce que la victime croyait que l'incident était anodin et ne valait pas la peine d'être signalé, parce qu'il s'agissait d'une affaire privée ou personnelle qui a été réglée de façon informelle, ou parce que personne n'a été blessé pendant l'incident (Conroy et Cotter, 2017). Il s'agissait aussi de raisons souvent invoquées pour ne pas signaler les agressions physiques²⁷.

La réticence des victimes à signaler les agressions sexuelles à la police est souvent renforcée par les expériences négatives et parfois traumatisantes décrites par d'autres victimes qui ont parlé à la police ou qui ont participé au système de justice pénale (Venema, 2014). En revanche, lorsqu'une agression sexuelle est signalée à la police, le fait de croire la victime, le fait de valider l'incident et l'absence de jugement peuvent avoir des effets positifs et favoriser la divulgation des détails de l'incident (Ahrens et autres, 2010; Greeson et autres, 2016). Toutefois, même les victimes qui ont des interactions positives avec la police décrivent parfois d'autres expériences négatives vécues au sein du système de justice pénale qui peuvent dissuader la victime de signaler l'incident, telles que les longs processus judiciaires ou les attentes non comblées en ce qui a trait aux résultats du signalement (Johnson, 2017).

Dans l'ensemble, les personnes qui ont été agressées physiquement²⁸ et qui en ont parlé à la police avaient des perceptions positives de leurs interactions. Alors qu'environ le tiers des femmes qui ont été agressées physiquement estimaient avoir été informées des services ou des programmes offerts aux victimes (36 %), la majorité des femmes qui ont été agressées physiquement et qui en ont parlé à la police avaient l'impression d'avoir été traitées avec respect (79 %), qu'on les croyait (89 %) et que leur discussion avec la police valait le temps et l'effort (70 %). Les hommes qui ont été agressés physiquement et qui en ont parlé à la police percevaient leurs interactions de la même façon que les femmes.

Il convient de souligner que les questions au sujet des interactions avec la police se limitaient aux incidents qui se sont produits au cours des 12 mois précédant l'enquête et, selon des recherches antérieures, les victimes d'agression sexuelle sont plus susceptibles que les victimes d'autres types de crimes de retarder le signalement de l'incident à la police pour diverses raisons, dont le traumatisme émotionnel et le temps requis pour traiter leur victimisation (Rotenberg, 2017).

La plupart des victimes d'agression sexuelle en sont affectées sur le plan émotionnel

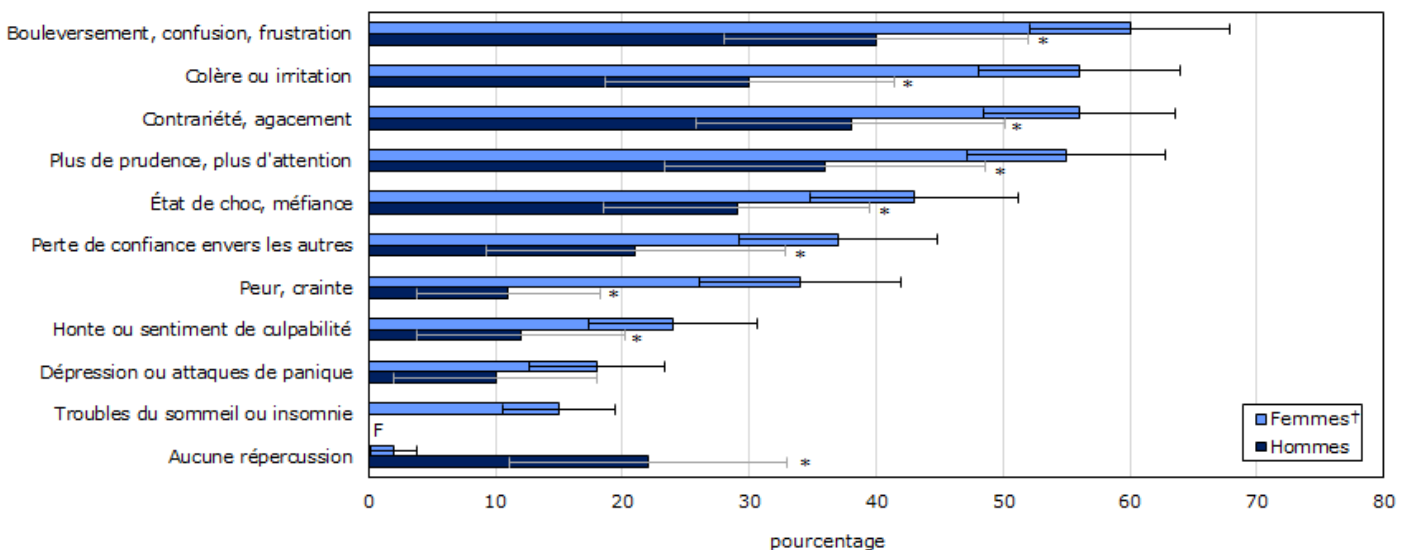
L'agression sexuelle peut avoir de graves répercussions émotionnelles, psychologiques et physiques immédiates ou à long terme sur les victimes, telles que l'anxiété, l'état de choc, la peur et la colère, la consommation abusive d'alcool ou de drogues, la dépression, l'isolement et des pensées suicidaires (Brennan et Taylor-Butts, 2008; Chen et Ullman, 2010; Cybulska, 2007; Haskell et Randall, 2019; Littleton et autres, 2006). Comme les agressions sexuelles ont tendance à être l'un des crimes les plus sous-signalés — seulement 4 % d'entre elles sont signalées à la police selon les données de l'ESEPP —, les enquêtes sur la victimisation fondées sur l'autodéclaration sont un outil essentiel qui permet d'en savoir plus sur les répercussions émotionnelles subies par les victimes. Les services aux victimes peuvent s'appuyer sur ces constatations pour fournir des soins appropriés (Tyson, 2019). Il convient de souligner que l'ESEPP contient des questions au sujet des répercussions émotionnelles de l'agression sexuelle la plus grave subie au cours des 12 mois précédant l'enquête, et non sur l'ensemble des agressions sexuelles.

La grande majorité (96 %) des femmes ont déclaré avoir été affectées d'une façon ou d'une autre sur le plan émotionnel par l'agression sexuelle la plus grave qu'elles avaient subie au cours des 12 mois précédant l'enquête, une proportion significativement plus élevée que celle de leurs homologues de sexe masculin (78 %).

Dans l'ensemble, l'agression sexuelle entraîne plus de conséquences émotionnelles chez les femmes que chez les hommes. Par exemple, 3 femmes sur 5 (60 %) ont déclaré s'être senties bouleversées, confuses ou frustrées à la suite de leur agression sexuelle, comparativement à 2 hommes sur 5 (40 %) (graphique 9). De plus, les hommes étaient moins susceptibles que les femmes de déclarer avoir éprouvé des sentiments de colère (30 %) ou une perte de confiance envers les autres (21 %), s'être montrés plus prudents ou plus attentifs (36 %) ou avoir des troubles du sommeil (5 %) (graphique 9). Près du quart (22 %) des hommes ont déclaré ne pas avoir du tout été affectés par l'agression sexuelle, comparativement à 2 % des femmes.

Graphique 9
Répercussions émotionnelles subies par les victimes d'agression sexuelle autodéclarée au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le genre de la victime, provinces, 2018

Répercussions émotionnelles



F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence

† catégorie de référence

Note : Selon l'agression sexuelle la plus grave.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Certaines victimes modifient leur comportement au quotidien ou prennent des précautions supplémentaires pour tenter de réduire leur risque d'être de nouveau l'objet de victimisation (Perreault, 2017). En 2018, la majorité (57 %) des femmes ont déclaré avoir adopté au moins un changement de comportement à la suite de leur agression sexuelle, le plus courant étant d'éviter certaines personnes ou certaines situations (30 %). En revanche, un peu plus du tiers (36 %) des hommes ont déclaré avoir adopté au moins un changement de comportement.

Peu de victimes font appel aux services aux victimes

En ce qui concerne seulement l'incident le plus grave, très peu de victimes d'agression sexuelle ou physique ont eu recours aux services officiels offerts aux victimes d'actes criminels. Environ 1 femme sur 10 (9 %) ayant subi une agression sexuelle a fait appel aux services aux victimes^{29, 30}.

Les raisons de ne pas avoir fait appel aux services aux victimes étaient semblables chez les hommes et les femmes qui ont été agressés sexuellement. De loin, les deux raisons les plus courantes étaient le fait de croire que l'incident n'était pas assez important (52 % des femmes et 46 % des hommes)³¹ et le fait pour le répondant de ne vouloir aucune aide ou de ne pas en avoir besoin (52 % des femmes et 48 % des hommes)³². Un peu moins de 1 femme et 1 homme sur 10 (8 % dans chaque cas) qui ont été agressés sexuellement ont mentionné la honte ou la gêne comme raison de ne pas demander de l'aide.

En ce qui concerne les agressions physiques, les hommes (7 %) étaient moins susceptibles que les femmes (20 %) de communiquer avec des services officiels ou de les utiliser à la suite d'une agression. Les raisons les plus courantes de ne pas demander de l'aide auprès d'un service aux victimes étaient semblables à celles invoquées par les victimes d'agression sexuelle, c'est-à-dire que la victime estimait que l'incident n'était pas assez important (25 % des femmes et 32 % des hommes) ou le répondant ne voulait aucune aide ou n'en avait pas besoin (42 % des femmes et 54 % des hommes).

Les facteurs associés au risque de subir des comportements non désirés et ceux liés au risque d'être victime de violence sont souvent les mêmes

Jusqu'à maintenant, le présent article a surtout permis d'examiner les différences entre les expériences des femmes et celles des hommes, tant au chapitre de la prévalence de certains comportements et actes de violence que des répercussions et des conséquences de ces expériences. Or, les femmes et les hommes ne forment pas des groupes homogènes et, comme il a été souligné, différentes caractéristiques ont une incidence non seulement sur la prévalence de certains comportements et actes de violence, mais aussi sur la façon dont l'expérience est vécue.

Bien qu'il soit utile et pertinent de déterminer la prévalence globale chez certains groupes, il est également essentiel de reconnaître les recouvrements de nombreux aspects de l'identité d'une personne ainsi que l'incidence que ces recouvrements peuvent avoir sur le risque d'être l'objet de victimisation ou de subir des comportements non désirés. Cela dit, certaines caractéristiques sont étroitement liées, comme l'âge et le statut d'étudiant, et il est important de comprendre quelles caractéristiques prises séparément ont le plus d'effet sur le niveau de risque auquel est exposée une personne. À cette fin, des modèles de régression logistique distincts ont été créés afin de déterminer les caractéristiques qui continuaient d'avoir une incidence sur le niveau de risque, après la neutralisation de l'effet d'autres facteurs (modèle 1; modèle 2; modèle 3; modèle 4).

Après avoir pris en compte les principaux facteurs d'intérêt, les cinq facteurs suivants demeuraient significativement associés à la probabilité de subir un comportement sexuel non désiré en public ou en ligne, ou à la probabilité d'être victime d'agression sexuelle ou physique : être une femme, être plus jeune, être célibataire, avoir subi des pratiques parentales sévères³³ et avoir été victime de violence physique ou sexuelle durant l'enfance (tableau explicatif 1).

Tableau explicatif 1

Sommaire des régressions logistiques : Caractéristiques associées aux différences dans la probabilité de subir un comportement sexuel non désiré dans un espace public, un comportement sexuel non désiré en ligne, une agression sexuelle et une agression physique, provinces, 2018

Caractéristiques associées aux différences	Variable dépendante			
	Modèle 1 : Comportement sexuel non désiré subi dans un espace public	Modèle 2 : Comportement sexuel non désiré subi en ligne	Modèle 3 : Agression sexuelle	Modèle 4 : Agression physique
	sens de l'association ¹			
Être une femme	↑	↑	↑	↓
Être plus jeune	↑	↑	↑	↑
Être célibataire, n'avoir jamais été marié	↑	↑	↑	↑
Avoir subi de la violence physique ou sexuelle durant l'enfance	↑	↑	↑	↑
Avoir subi des pratiques parentales sévères	↑	↑	↑	↑
Avoir une consommation excessive d'alcool	↑	n.s.	↑	↑
Être séparé, divorcé ou veuf	n.s.	↑	↑	↑
Avoir consommé de la marijuana au cours des 12 mois précédant l'enquête	↑	↑	↑	n.s.
Avoir une santé mentale autoévaluée passable ou mauvaise	↑	↑	n.s.	↑
Avoir des antécédents d'itinérance	↑	↑	n.s.	↑
Avoir une incapacité	↑	↑	↑	n.s.
Être une minorité sexuelle	↑	↑	n.s.	n.s.
Avoir consommé des drogues illicites au cours des 12 mois précédant l'enquête	↑	↑	n.s.	n.s.
Vivre en milieu urbain	↑	↑	n.s.	n.s.
Avoir été au chômage au cours des 12 mois précédant l'enquête	n.s.	↓	n.s.	n.s.
Appartenir à une minorité visible	n.s.	n.s.	n.s.	↓
Être actuellement aux études	↑	n.s.	n.s.	n.s.

n.s. non significatif

1. Une flèche pointant vers le haut indique que la variable en question avait pour effet d'augmenter de façon statistiquement significative la probabilité de subir la variable dépendante, après neutralisation de l'effet des autres facteurs d'intérêt. Une flèche pointant vers le bas indique que la variable en question avait pour effet de diminuer de façon statistiquement significative la probabilité de subir la variable dépendante, après neutralisation de l'effet des autres facteurs d'intérêt. Seules les caractéristiques significatives ont été conservées dans le modèle final.

Note : Le présent tableau contient un sommaire des constatations tirées de quatre modèles de régression logistique distincts. Pour consulter les données complètes, voir les modèles 1 à 4. Les modèles finaux comprennent uniquement les variables qui étaient significatives. Tous les modèles excluent les données sur la violence entre partenaires intimes.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Les résultats des modèles démontrent que le genre est un facteur de risque significatif pour chacun des quatre types de comportements non désirés et d'actes de violence à l'étude dans le présent rapport. Lorsque d'autres facteurs d'intérêt étaient maintenus constants, les femmes étaient nettement plus susceptibles que les hommes de subir un comportement non désiré en ligne ou dans un lieu public ou d'être agressées sexuellement. Le genre de la personne était aussi un facteur significativement associé à la probabilité d'être agressé physiquement, mais à cet égard, la probabilité était plus faible chez les femmes que chez les hommes.

Par ailleurs, l'effet de l'âge a été corroboré par les quatre modèles, lesquels montrent que même lorsque d'autres facteurs de risque sont maintenus constants, les jeunes personnes sont exposées à un plus grand risque de subir des comportements non désirés en public et en ligne, une agression sexuelle et une agression physique.

De plus, le fait d'avoir subi des pratiques parentales sévères, le fait d'avoir été agressé physiquement ou sexuellement durant l'enfance et le fait d'être célibataire augmentaient tous la probabilité dans les quatre modèles. Des études antérieures ont établi un lien entre ces trois facteurs et la victimisation avec violence (Burczycka, 2017; Conroy et Cotter, 2017; Cotter, 2018; Perreault, 2015), et les données de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP) démontrent que ces facteurs augmentent également la probabilité de subir des comportements non désirés dans les lieux publics et en ligne. Le fait d'avoir subi des pratiques parentales sévères avant l'âge de 15 ans n'avait jamais été mesuré au moyen d'une enquête nationale sur la victimisation de Statistique Canada auparavant. Les données tirées de l'ESEPP ont révélé que le fait d'avoir subi des pratiques parentales sévères avant l'âge de 15 ans augmente la probabilité de subir des comportements non

désirés en public ou en ligne, ou d'être l'objet d'une agression physique ou sexuelle, même lorsque l'on tient compte des autres facteurs.

Après avoir neutralisé l'effet des autres facteurs, l'identité autochtone en soi n'est pas ressortie comme étant un facteur associé de façon significative au risque d'être l'objet de comportements non désirés ou d'une agression sexuelle, ce qui laisse croire que la plus forte prévalence de ces incidents chez les Premières Nations, les Métis et les Inuits est associée à d'autres facteurs de risque au sein de ces populations. Par exemple, les Autochtones étaient plus susceptibles d'être plus jeunes, d'avoir subi des pratiques parentales sévères, d'avoir subi de la violence physique ou sexuelle durant l'enfance et d'être célibataires, soit des facteurs qui augmentaient tous de façon indépendante la probabilité d'être l'objet de ces incidents dans les quatre modèles. Cela dit, lorsque l'on tenait compte des autres facteurs, le fait d'appartenir à un groupe autochtone augmentait la probabilité d'être victime d'une agression physique.

Résumé

Cet article de *Juristat* présente les premiers résultats de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP) de 2018, à savoir des renseignements sur la fréquence des comportements sexuels non désirés survenus dans des lieux publics et en ligne, et la prévalence des agressions physiques et des agressions sexuelles survenues dans un contexte autre qu'une relation intime au cours des 12 mois précédant l'enquête, et à partir de l'âge de 15 ans.

Les données recueillies dans le cadre de l'ESEPP sur les comportements non désirés dans les lieux publics et en ligne comblent une importante lacune statistique. Bien qu'ils ne soient pas tous nécessairement de nature criminelle, ces comportements peuvent avoir des répercussions négatives considérables sur le sentiment de sécurité des Canadiens dans leur vie quotidienne. En 2018, le tiers (32 %) des femmes et 1 homme sur 8 (13 %) ont déclaré s'être sentis menacés ou mal à l'aise en public au cours des 12 mois précédant l'enquête. Le type de comportement non désiré subi en public le plus souvent déclaré par les femmes était les attentions sexuelles non désirées, telles que des commentaires, des gestes, un langage corporel, des sifflements ou des interpellations. Plus de 3,8 millions de femmes ont été l'objet de ce type de comportement en public au cours des 12 mois précédant l'enquête. Tant parmi les hommes que chez les femmes qui ont subi ces comportements, un étranger de sexe masculin était le plus souvent l'auteur de ces comportements.

Un certain nombre de facteurs augmentaient la probabilité d'être victime d'un crime violent, et ceux-ci étaient également associés à la probabilité de subir un comportement sexuel non désiré en public et en ligne. Ces facteurs sont, entre autres, le fait d'être plus jeune, d'être célibataire, d'avoir subi des pratiques parentales sévères et d'avoir été victime de violence physique ou sexuelle durant l'enfance. Le genre de la personne constituait également un facteur clé, les femmes demeurant plus susceptibles d'être agressées sexuellement ou de subir un comportement non désiré en public ou en ligne lorsque d'autres facteurs sociaux ou démographiques étaient maintenus constants.

Environ 11 millions de Canadiens (37 % des personnes de 15 ans et plus) ont été victimes d'agression physique ou d'agression sexuelle à partir de l'âge de 15 ans, et un peu plus de 1 million (4 %) ont été victimisés au cours des 12 mois précédents. La victimisation avec violence est souvent sexospécifique, dans la mesure où les femmes sont beaucoup plus susceptibles d'avoir été agressées sexuellement, tandis que les agressions physiques sont plus fréquentes chez les hommes. De plus, les auteurs de l'agression physique ou sexuelle la plus grave vécue par les victimes étaient plus susceptibles d'être des hommes.

Les enquêtes sur la victimisation sont un outil essentiel pour comprendre la nature et l'ampleur de la violence au Canada, étant donné que la majorité des agressions sexuelles et physiques ne sont pas portées à l'attention de la police. En 2018, la plupart des victimes d'agression physique ou d'agression sexuelle ont déclaré que l'incident le plus grave n'a pas été porté à l'attention de la police. En particulier, les agressions sexuelles étaient sous-signalées puisque seulement 5 % des femmes ont déclaré que l'incident le plus grave a été signalé à la police, un résultat conforme aux constatations issues d'autres recherches (Conroy et Cotter, 2017).

Au total, 4 femmes sur 10 qui ont été victimes d'agression sexuelle ont déclaré que l'agresseur était un étranger ou une personne qu'elles connaissaient de vue seulement. Presque toutes les femmes qui ont été victimes d'agression sexuelle ont déclaré que leur agresseur était un homme. En 2018, 1 victime d'agression sexuelle sur 5 (20 %) — de sexe masculin et de sexe féminin — a été blâmée pour sa propre victimisation (c.-à-d. qu'on lui a fait sentir qu'elle en était responsable), soit par l'agresseur, soit par ses amis ou par sa famille.

À mesure que les données continueront d'être examinées, l'ESEPP fournira d'importants renseignements au sujet de la violence fondée sur le sexe, des comportements sexuels inappropriés et de l'attitude des gens à l'égard de la violence et de l'égalité des genres dans la société canadienne.

Description de l'enquête

En 2018, Statistique Canada a mené le premier cycle de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP). Cette enquête a pour but de recueillir des renseignements sur les incidents vécus par les Canadiens en public, au travail, en ligne et dans leurs relations intimes.

La population cible de l'ESEPP est composée des Canadiens de 15 ans et plus résidant dans les provinces et les territoires. Les personnes vivant en établissement ne sont pas incluses. Une fois qu'un ménage était joint, une personne de 15 ans et plus était sélectionnée au hasard pour participer à l'enquête. Les données des territoires ont été recueillies selon un plan d'échantillonnage différent et ne sont pas encore disponibles.

Dans les provinces, la collecte des données s'est déroulée d'avril à décembre 2018. Les réponses ont été obtenues au moyen d'un questionnaire autoadministré en ligne ou d'un questionnaire administré par un intervieweur au téléphone. Les répondants ont pu répondre dans la langue officielle de leur choix.

La taille de l'échantillon dans les 10 provinces s'établissait à 43 296 répondants. Le taux de réponse global se situait à 43,1 %. Parmi les non-répondants figuraient ceux qui ont refusé de participer à l'enquête, ceux qui ne pouvaient pas être joints et ceux qui ne parlaient ni le français ni l'anglais. Les chiffres des répondants de l'échantillon ont été pondérés afin que leurs réponses représentent la population canadienne de 15 ans et plus ne vivant pas en établissement.

Méthodes d'analyse multivariée

L'influence d'un facteur est indiquée par le rapport de cotes, qui doit être appliqué en fonction de la catégorie de référence. Pour le présent rapport, quatre régressions modélisent séparément la probabilité d'avoir été victime d'un comportement non désiré en public, d'un comportement non désiré en ligne, d'une agression sexuelle et d'une agression physique au cours des 12 derniers mois. Un rapport de cotes supérieur à 1 indique que la caractéristique augmente la probabilité pour la variable d'intérêt, tandis qu'un rapport de cotes inférieur à 1 indique que la probabilité diminue. Par exemple, l'analyse de régression logistique du modèle 1 montre que, toutes choses étant égales, les femmes sont 3,8 fois plus susceptibles que les hommes de subir un comportement non désiré en public.

Toutes les variables des tableaux 8 et 9 ont été prises en compte dans l'analyse initiale. Seules les variables qui se sont avérées significatives dans l'analyse multivariée ont été conservées dans les modèles finaux du présent rapport.

Limites des données

Comme c'est le cas pour toutes les enquêtes menées auprès des ménages, les données comportent certaines limites. Les résultats reposent sur un échantillon et sont donc sujets à des erreurs d'échantillonnage. Des résultats légèrement différents auraient pu être obtenus si la population entière avait participé à l'enquête.

En ce qui a trait à la qualité des estimations, les limites inférieure et supérieure des intervalles de confiance sont présentées. Les intervalles de confiance doivent être interprétés de la manière suivante : si l'enquête était répétée à de nombreuses reprises, alors, 95 % du temps (ou 19 fois sur 20), l'intervalle de confiance couvrirait la valeur de la population réelle.

Références

AHRENS, Courtney E., Janna STANSEL et Amy JENNINGS. 2010. « To tell or not to tell: The impact of disclosure on sexual assault survivors' recovery », *Violence and Victims*, vol. 25, n° 5, p. 631 à 648.

ALLEN, Mary. 2018. « Statistiques sur les crimes déclarés par la police au Canada, 2017 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

BASTOMSKI, Sara, et Philip SMITH. 2017. « Gender, fear, and public places: How negative interactions with strangers harm women », *Sex Roles*, vol. 76, p. 73 à 88.

BEAUCHAMP, Diane. 2008. « L'orientation sexuelle et la victimisation, 2004 », *Série de profils du Centre canadien de la statistique juridique*, produit n° 85F0033MIF au catalogue de Statistique Canada, n° 16.

BENOIT, Cecilia, et autres. 2015. *Dossier d'information : La violence à caractère sexuel faite aux femmes au Canada*, décembre, Condition féminine Canada.

BOYCE, Jillian. 2016. « La victimisation chez les Autochtones au Canada, 2014 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

- BRENNAN, Shannon, et Andrea TAYLOR-BUTTS. 2008. « Les agressions sexuelles au Canada, 2004 et 2007 », *Série de profils du Centre canadien de la statistique juridique*, produit n° 85F0033M au catalogue de Statistique Canada, n° 19.
- BURCYCKA, Marta. 2018a. « Violence entre partenaires intimes au Canada, affaires déclarées par la police, 2017 », *La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2017, Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- BURCYCKA, Marta. 2018b. « Le harcèlement criminel au Canada, 2014 », *La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2017, Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- BURCYCKA, Marta. 2017. « Profil des adultes canadiens ayant subi des mauvais traitements durant l'enfance », *La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2015, Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- BURCYCKA, Marta. 2016. « Tendances en matière de violence conjugale autodéclarée au Canada, 2014 », *La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2014, Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- BURCYCKA, Marta, et Shana CONROY. 2017. « La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2015 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- CECCATO, Vania. 2016. « Public space and the situational conditions of fear and crime », *International Criminal Justice Review*, vol. 26, n° 2, p. 69 à 79.
- CHEN, Yingyu, et Sarah E. ULLMAN. 2010. « Women's reporting of sexual and physical assaults to police in the National Violence Against Women Survey », *Violence Against Women*, vol. 16, n° 3, p. 262 à 279.
- CONROY, Shana. 2018. « La violence contre les filles et les jeunes femmes, affaires déclarées par la police au Canada, 2017 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- CONROY, Shana, et Adam COTTER. 2017. « Les agressions sexuelles autodéclarées au Canada, 2014 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- COTTER, Adam. 2018. « La victimisation avec violence chez les femmes ayant une incapacité, 2014 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- COTTER, Adam, et Pascale BEAUPRÉ. 2014. « Les infractions sexuelles commises contre les enfants et les jeunes déclarées par la police au Canada, 2012 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- CYBULSKA, Beata. 2007. « Sexual assault: Key issues », *Journal of the Royal Society of Medicine*, vol. 100, n° 7, p. 321 à 324.
- DAVIS, Robert C., et Edna EREZ. 1998. « Immigrant populations as victims: Toward a multicultural criminal justice system », *Research in Brief*.
- DAVIS, Robert C., et Nicole J. HENDERSON. 2003. « Willingness to report crimes: The role of ethnic group membership and community efficacy », *NCCD News*, vol. 49, n° 4, p. 564 à 580.
- FEMMES ET ÉGALITÉ DES GENRES CANADA. 2018. « À propos de la violence fondée sur le sexe » <https://cfc-swc.gc.ca/violence/knowledge-connaissance/about-apropos-fr.html>.
- FISHER, Sophie, Danielle LINDNER et Christopher J. FERGUSON. 2017. « The effects of exposure to catcalling on women's state self-objectification and body image », *Current Psychology*, octobre 2017, p. 1 à 8.
- FUKUDA-PARR, Sakiko. 2016. « From the millennium development goals to the sustainable development goals: Shifts in purpose, concept, and politics of global goal setting for development », *Gender & Development*, vol. 24, n° 1, p. 43 à 52.
- GARDNER, Natalie, Jianqiang CUI et Eddo COIACETTO. 2017. « Harassment on public transport and its impacts on women's travel behaviour », *Australian Planner*, vol. 54, n° 1, p. 8 à 15.
- GREESON, Megan R., Rebecca CAMPBELL et Giannina FEHLER-CABRAL. 2016. « 'Nobody deserves this': Adolescent sexual assault victims' perceptions of disbelief and victim blame from police », *Journal of Community Psychology*, vol. 44, n° 1, p. 90 à 110.
- HARBER, Kent D., Peter PODOLSKI et Christian H. WILLIAMS. 2015. « Emotional disclosure and victim-blaming », *Emotion*, vol. 15, p. 1 à 12.
- HASKELL, Lori, et Melanie RANDALL. 2019. *L'incidence des traumatismes sur les victimes d'agressions sexuelles d'âge adulte*, ministère de la Justice Canada.
- IBRAHIM, Dyna. 2018. « La victimisation avec violence, la discrimination et les perceptions concernant la sécurité : perspective des immigrants, Canada, 2014 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- JOHNSON, Holly. 2017. « Why doesn't she just report it? Apprehensions and contradictions for women who report sexual violence to the police », *Canadian Journal of Women and the Law*, vol. 29, n° 1, p. 36 à 59.
- JOHNSON, Holly. 2012. « Limits of a criminal justice response: Trends in police and court processing of sexual assault », *Sexual Assault in Canada: Law, Legal Practice and Women's Activism*, publié sous la direction d'Elizabeth A. Sheehy, Université d'Ottawa, Ottawa, Ontario, p. 613 à 634.

- LEWIS, Ruth, Michael ROWE et Clare WIPER. 2017. « Online abuse of feminists as an emerging form of violence against women and girls », *British Journal of Criminology*, vol. 57, p. 1462 à 1481.
- LITTLETON, Heather L., et autres. 2006. « Rape acknowledgement and postassault experiences: How acknowledgment status relates to disclosure, coping, worldview and reactions received from others », *Violence and Victims*, vol. 21, n° 6, p. 761 à 778.
- MAKER, Azmaira H., Markus KEMMELMEIR et Christopher PETERSON. 2001. « Child sexual abuse, peer sexual abuse, and sexual assault in adulthood: A multi-risk model of revictimization », *Journal of Traumatic Stress*, vol. 14, p. 351 à 368.
- McCART, Michael R., Daniel W. SMITH et Genelle K. SAWYER. 2010. « Help seeking among victims of crime: A review of the empirical literature », *Journal of Traumatic Stress*, vol. 23, n° 2, p. 198 à 206.
- MELLGREN, Caroline, Mika ANDERSSON et Anna-Karin IVERT. 2018. « 'It happens all the time': Women's experiences and normalization of sexual harassment in public space », *Women & Criminal Justice*, vol. 28, p. 262 à 281.
- PARKS, Sharon E., et autres. 2011. « Lifetime self-reported victimization among low-income, urban women: The relationship between childhood maltreatment and adult violent victimization », *Journal of Interpersonal Violence*, vol. 6, n° 6, p. 1111 à 1128.
- PERREAULT, Samuel. 2017. « Les perceptions des Canadiens à l'égard de la sécurité personnelle et de la criminalité, 2014 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- PERREAULT, Samuel. 2015. « La victimisation criminelle au Canada, 2014 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- ROTENBERG, Cristine. 2019. « Les crimes violents contre les jeunes femmes et les filles, affaires déclarées par la police dans le Nord provincial et les territoires du Canada, 2017 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- ROTENBERG, Cristine. 2017. « Les agressions sexuelles déclarées par la police au Canada, 2009 à 2014 : un profil statistique », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- ROTENBERG, Cristine, et Adam COTTER. 2018. « Les agressions sexuelles déclarées par la police au Canada avant et après le mouvement #MoiAussi, 2016 et 2017 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- SABLE, Marjorie R., et autres. 2006. « Barriers to reporting sexual assault for women and men: Perspectives from college students », *Journal of American College Health*, vol. 55, n° 3, p. 157 à 162.
- SIMPSON, Laura. 2018. « La victimisation avec violence chez les lesbiennes, gais et bisexuels au Canada, 2014 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- STATISTIQUE CANADA. 2018. « À propos du Canada et les Objectifs de développement durable », *Carrefour de données liées aux objectifs de développement durable*, (site consulté le 9 juillet 2019).
- TAYLOR, Caroline S., et Leigh GASSNER. 2010. « Stemming the flow: Challenges for policing adult sexual assault with regard to attrition rates and under-reporting of sexual offences », *Police Practice and Research*, vol. 11, n° 3, p. 240 à 255.
- TYSON, Vanessa. 2019. « Understanding the personal impact of sexual violence and assault », *Journal of Women, Politics & Policy*, vol. 40, n° 1, p. 174 à 183.
- VENEMA, Rachel M. 2014. « Police officer schema of sexual assault reports: Real rape, ambiguous cases, and false reports », *Journal of Interpersonal Violence*, vol. 35, n° 5, p. 1 à 28.
- WIDOM, Cathy S., Sally J. CZAJA et Mary A. DUTTON. 2008. « Childhood victimization and lifetime revictimization », *Child Abuse & Neglect*, vol. 32, p. 785 à 796.

Notes

^E à utiliser avec prudence

1. Intervalle de confiance de 95 % : [0,16 % à 0,37 %].
2. La Stratégie peut être consultée à l'adresse Web de Femmes et Égalité des genres Canada — Il est temps : Stratégie du Canada pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe.
3. L'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés a également été menée dans les trois territoires en 2018. En raison d'une méthodologie d'échantillonnage et de pondération différente, ces données n'étaient pas disponibles au moment de la rédaction du présent rapport. Un rapport portant expressément sur les données des territoires sera publié ultérieurement. Dans les rapports futurs, il sera possible de combiner les résultats des provinces et des territoires pour rendre compte des constatations à l'échelle du Canada.
4. Sauf indication contraire, les différences dont il est question dans le texte sont statistiquement significatives à $p < 0,05$.
5. Exclut les milieux de travail, les maisons et les appartements.

6. Une région métropolitaine de recensement (RMR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un centre de population (aussi appelé le noyau). Une RMR doit compter au moins 100 000 habitants, dont au moins 50 000 vivent dans le noyau. Pour faire partie d'une RMR, les municipalités adjacentes doivent être fortement intégrées au noyau, c'est-à-dire qu'au moins 50 % de leur population doit transiter par le noyau, le débit de la migration quotidienne étant calculé à partir des données sur le lieu de travail du recensement précédent.
7. Une agglomération de recensement (AR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un centre de population (aussi appelé le noyau). Le noyau urbain d'une AR doit compter au moins 10 000 habitants. Pour faire partie d'une AR, les municipalités adjacentes doivent être fortement intégrées au noyau, c'est-à-dire qu'au moins 50 % de leur population doit transiter par le noyau, le débit de la migration quotidienne étant calculé à partir des données sur le lieu de travail du recensement précédent.
8. Voir le tableau 3 pour consulter la liste des variables comprises dans le modèle.
9. L'analyse multivariée décrite dans la présente section comportait uniquement des caractéristiques démographiques individuelles et différait donc de celle présentée dans le modèle 1, laquelle comprenait d'autres variables liées aux expériences de vie, à la santé et à la consommation d'alcool et de drogues.
10. Le fait d'être au chômage (+0,6 x) demeurerait également associé de façon significative à la probabilité de subir ces types de comportements après avoir pris en compte d'autres facteurs.
11. Le libellé précis de la question posée aux répondants était le suivant : « Êtes-vous un Autochtone, c'est-à-dire, Première Nation, Métis ou Inuk (Inuit)? ». Dans le présent rapport, le terme « autochtone » englobe les personnes appartenant à une Première Nation, les Métis et les Inuits. Dans la mesure du possible, les résultats sont présentés pour chaque groupe distinct.
12. Les facteurs suivants figurant au tableau 3 demeuraient également significatifs chez les hommes après avoir pris en compte d'autres facteurs : le fait d'être célibataires et de ne jamais avoir été mariés (+1,5 x), d'être actuellement aux études (+1,5 x) et d'appartenir à une minorité visible (+1,3 x).
13. Les questions de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés portaient sur le comportement non désiré qui s'était produit au cours des 12 mois précédant l'enquête et, en cas d'incidents multiples, l'incident le plus grave — c'est-à-dire celui qui, selon le répondant, l'a le plus affecté. Comme ces questions portaient sur un seul incident, soit celui qui était le plus grave et qui ne reflétait peut-être pas l'ensemble des expériences vécues, ces caractéristiques ne sont pas nécessairement représentatives de l'ensemble des comportements non désirés subis.
14. Au total, 55 % des hommes à qui l'on a envoyé des images ou des messages sexuellement suggestifs ou explicites qu'ils ne voulaient pas recevoir ont déclaré que l'incident s'était produit une fois ou deux au cours des 12 mois précédant l'enquête, tandis que 78 % des hommes qui ont déclaré que quelqu'un avait publié ou distribué, ou menacé de publier ou de distribuer, des images intimes ou sexuellement explicites d'eux sans leur consentement ont déclaré avoir vécu cette situation une fois ou deux au cours des 12 mois précédant l'enquête.
15. Au total, 58 % des femmes à qui l'on a envoyé des images ou des messages sexuellement suggestifs ou explicites qu'elles ne voulaient pas recevoir ou qui ont subi des pressions pour partager des images ou des messages sexuellement suggestifs ou explicites ont déclaré que l'incident s'était produit une fois ou deux au cours des 12 mois précédant l'enquête, tandis que 73 % des femmes qui ont été la cible de messages menaçants ou agressifs transmis à un groupe ou publiés sur les médias sociaux ont déclaré avoir vécu cette situation une fois ou deux au cours des 12 mois précédant l'enquête.
16. Aux fins de la présente analyse, les personnes bisexuelles et pansexuelles ont été regroupées. Bien que ces deux orientations sexuelles ne soient pas synonymes, le fait de les regrouper permet de faire en sorte que les chiffres respectent les normes méthodologiques et relatives à la confidentialité qu'emploie Statistique Canada. Dans le cadre de l'enquête, la question a été posée de la manière suivante : « Quelle est votre orientation sexuelle? » Les répondants devaient indiquer s'ils étaient hétérosexuels, lesbiennes ou gais, bisexuels, ou préciser leur orientation sexuelle.
17. Conformément à la façon dont ce renseignement est recueilli dans le cadre des enquêtes liées à la santé, le terme « consommation excessive d'alcool » employé dans le présent article équivaut à quatre consommations et plus au cours d'une même occasion pour les femmes, et à cinq consommations et plus au cours d'une même occasion pour les hommes.
18. Aux fins de la présente analyse, cette catégorie comprend un ami, une connaissance, un voisin, un ami en ligne, un enseignant ou un professeur, un surveillant, un gestionnaire ou un patron, des collègues de travail et des camarades de classe.
19. En raison de la taille de l'échantillon, il n'est pas possible de fournir une ventilation plus détaillée des raisons pour lesquelles les hommes se sont sentis responsables de l'agression sexuelle dont ils ont été victimes.
20. Intervalle de confiance de 95 % : [4,6 % à 18,8 %].
21. Intervalle de confiance de 95 % : [21,3 % à 43,3 %].
22. En raison de la taille de l'échantillon, il n'est pas possible d'analyser les caractéristiques des agressions sexuelles et le phénomène victimisation secondaire chez les hommes.
23. Pour obtenir plus de renseignements sur le mouvement #MoiAussi et une analyse des agressions sexuelles déclarées par la police avant et après #MoiAussi, veuillez consulter Rotenberg et Cotter (2018).

24. Comprend les situations où la police a été informée de l'incident par le répondant ou d'une autre façon.
25. Dans le cadre de l'Enquête sociale générale sur la victimisation, on demande au répondant si tous les incidents survenus au cours des 12 mois précédant l'enquête ont été portés ou non à l'attention de la police, alors que la question posée au répondant à l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP) porte uniquement sur l'incident le plus grave. Par conséquent, les taux de signalement mesurés par l'ESEPP ne sont pas représentatifs de l'ensemble des incidents. Cela dit, les principales tendances sont les mêmes entre les deux enquêtes.
26. L'estimation pour les hommes qui ont signalé l'agression sexuelle la plus grave à la police au cours des 12 mois précédant l'enquête est trop peu fiable pour être publiée.
27. Dans le cadre de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés, on ne demande pas aux victimes les raisons pour lesquelles elles ont choisi de ne pas signaler l'incident à la police. Les raisons indiquées ici sont tirées du plus récent cycle de l'Enquête sociale générale sur la sécurité des Canadiens (victimisation).
28. Ces questions ont aussi été posées aux répondants qui ont été victimes d'agression sexuelle et qui ont interagi avec la police à la suite de l'agression; cependant, il n'est pas possible d'analyser ces données en raison de la taille de l'échantillon.
29. Les services aux victimes comprennent un centre de crise ou une ligne d'écoute téléphonique, des programmes d'aide aux victimes et aux témoins d'actes criminels, un conseiller, un psychologue ou un travailleur social, un centre de services communautaires, un centre familial, un centre ethnique ou culturel, une maison de transition ou un refuge, un centre d'aide aux femmes ou aux hommes, un centre pour les personnes âgées, ou un groupe de soutien.
30. L'estimation pour les hommes qui ont fait appel aux services aux victimes à la suite de l'agression sexuelle la plus grave qu'ils ont vécue au cours des 12 mois précédant l'enquête est trop peu fiable pour être publiée.
31. Les estimations ne sont pas significativement différentes.
32. Les estimations ne sont pas significativement différentes.
33. Le fait d'avoir subi des pratiques parentales sévères est une variable tirée d'une série de questions qui portent sur les expériences vécues avant l'âge de 15 ans, en particulier sur le nombre de fois où un parent ou un tuteur du répondant lui a donné la fessée ou l'a giflé; a tenu des propos qui l'ont blessé; l'a fait se sentir comme s'il n'était pas voulu ou aimé, ou n'a pas répondu à ses besoins essentiels.

Tableaux de données détaillés

Tableau 1
Comportements non désirés survenus dans les espaces publics et en ligne au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le genre de la victime et le type de comportement, provinces, 2018

Type de comportement non désiré	Femmes [†]			Hommes		
	pourcentage ¹	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage ¹	Intervalle de confiance de 95 %	
de		à	de		à	
Espaces publics						
Comportements sexuels non désirés survenus dans les espaces publics						
Attouchements non désirés	17,3	16,5	18,2	6,3*	5,7	6,9
Outrage à la pudeur	4,4	3,9	5,0	3,1*	2,7	3,5
Commentaires non désirés à propos du sexe ou du genre de la victime	11,7	10,9	12,5	5,9*	5,4	6,5
Commentaires non désirés à propos de l'orientation sexuelle ou de l'orientation sexuelle présumée de la victime	3,7	3,3	4,2	3,9	3,5	4,4
Attentions sexuelles non désirées	24,8	23,9	25,8	5,5*	5,0	6,1
Comportement sexuel non désiré subi dans les espaces publics	31,8	30,8	32,8	13,4*	12,6	14,3
En ligne						
Comportements non désirés survenus en ligne						
Courriels ou messages menaçants ou agressifs visant personnellement la victime	10,2	9,4	11,0	7,6*	7,0	8,3
Messages menaçants ou agressifs transmis à un groupe ou sur les médias sociaux	4,4	3,9	5,1	4,2	3,7	4,7
Une personne a publié ou distribué, ou menacé de publier ou de distribuer, des images intimes ou sexuellement explicites sans le consentement de la victime	1,6	1,2	2,0	1,6	1,3	1,9
Une personne a pressé la victime d'envoyer, de partager ou de publier des images ou des messages sexuellement suggestifs ou explicites	3,7	3,2	4,2	1,8*	1,5	2,1
Une personne a envoyé à la victime des images ou des messages sexuellement suggestifs ou explicites non désirés	10,7	9,9	11,5	6,5*	5,9	7,1
Comportement sexuel non désiré subi en ligne	18,4	17,4	19,4	13,6*	12,8	14,5
Mesures de protection prises en ligne						
Modification du nom d'utilisateur ou blocage de certaines personnes en raison de harcèlement	17,3	16,3	18,3	9,7*	9,0	10,4
Limite de l'utilisation d'Internet ou de la présence sur les médias sociaux à des fins de protection	17,4	16,5	18,3	12,1*	11,4	12,8
Désactivation ou suppression d'un compte en raison de harcèlement	4,0	3,6	4,5	2,9*	2,6	3,3
Mesure de protection en ligne prise	28,2	27,1	29,3	18,7*	17,8	19,6

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées, mais ces données ne sont pas montrées à moins qu'elles représentent au moins 5 % des réponses totales. En ce qui concerne les comportements en ligne et les mesures de protection, le calcul des pourcentages exclut les répondants qui ont déclaré ne pas avoir utilisé Internet.

Note : Exclut les données du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, lesquelles seront publiées à une date ultérieure.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 2
Comportements sexuels non désirés survenus dans les espaces publics au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le genre de la victime et la province, 2018

Province	Femmes			Hommes		
	pourcentage ¹	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage ¹	Intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à
Terre-Neuve-et-Labrador	23,2 [*]	20,1	26,5	12,2 ^{**}	9,6	15,4
Île-du-Prince-Édouard	29,9	25,8	34,3	10,4 ^{**}	7,1	15,0
Nouvelle-Écosse	29,9	27,3	32,7	11,8 ^{**}	9,5	14,6
Nouveau-Brunswick	25,3 [*]	22,5	28,4	11,1 ^{**}	8,9	13,8
Québec	24,5 [*]	22,7	26,3	9,2 ^{***}	8,0	10,6
Ontario	34,5 [*]	32,6	36,6	15,1 ^{***}	13,4	16,9
Manitoba	30,5	27,9	33,2	14,3 ^{**}	12,2	16,8
Saskatchewan	30,8	28,7	33,0	15,3 ^{**}	13,5	17,5
Alberta	34,4 [*]	32,1	36,8	15,3 ^{**}	13,4	17,5
Colombie-Britannique	37,0 [*]	35,0	39,2	14,2 ^{**}	12,5	16,2
Provinces[†]	31,8	30,8	32,8	13,4^{**}	12,6	14,3

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour les femmes seulement ($p < 0,05$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$) et de l'estimation pour les femmes ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées.

Note : Exclut les données du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, lesquelles seront publiées à une date ultérieure.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 3
Comportements non désirés survenus dans les espaces publics et en ligne au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le genre et certaines caractéristiques de la victime, provinces, 2018

Certaines caractéristiques de la victime	Comportements sexuels non désirés survenus dans les espaces publics						Comportements non désirés survenus en ligne ¹					
	Femmes			Hommes			Femmes			Hommes		
	Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %		
	%	de	à	%	de	à	%	de	à	%	de	à
Groupe d'âge												
15 à 24 ans [†]	60,8	56,4	64,9	23,7 ^{***}	20,4	27,3	32,8	28,8	37,0	19,7 ^{**}	16,5	23,3
25 à 34 ans	50,0 [†]	47,1	52,9	20,6 ^{***}	18,0	23,4	23,8 [†]	21,3	26,6	11,9 ^{***}	10,2	13,9
35 à 44 ans	34,7 [†]	32,4	37,0	12,6 ^{***}	11,1	14,3	17,8 [†]	16,2	19,6	13,5 ^{***}	11,8	15,4
45 à 54 ans	26,5 [†]	24,4	28,8	11,3 ^{***}	9,8	12,9	14,5 [†]	12,9	16,2	14,4 [†]	12,7	16,3
55 à 64 ans	18,6 [†]	17,0	20,4	7,3 ^{***}	6,3	8,3	11,2 [†]	9,9	12,7	11,5 [†]	10,0	13,1
65 à 74 ans	13,5 [†]	12,0	15,0	7,1 ^{***}	6,0	8,4	10,7 [†]	9,2	12,3	11,3 [†]	9,7	13,2
75 ans et plus	7,9 [†]	6,4	9,7	6,3 [†]	4,7	8,5	10,3 [†]	7,9	13,2	10,0 [†]	8,0	12,3
Identité autochtone												
Personne autochtone	39,8 [†]	35,0	44,9	20,5 ^{***}	15,7	26,2	30,2 [†]	25,3	35,6	19,5 ^{***}	14,3	26,1
Première Nation	40,0 [†]	32,6	48,0	15,7 ^{**}	10,5	23,0	33,8 [†]	26,2	42,2	23,9	14,6	36,5
Métis	39,6 [†]	32,8	46,8	24,7 ^{***}	17,4	33,8	30,0 [†]	23,2	37,8	17,5 ^{**}	12,3	24,3
Inuit	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Nombreuses identités autochtones ou groupe particulier non précisé	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Personne non autochtone [†]	31,5	30,5	32,5	13,1 ^{**}	12,3	13,9	18,0	17,1	19,1	13,4 ^{**}	12,5	14,3
Appartenance à une minorité visible												
Oui [†]	34,8	31,8	38,0	15,7 ^{**}	13,7	17,9	17,9	15,2	20,9	14,3 ^{**}	12,5	16,4
Non	31,0 [†]	30,0	32,0	12,6 ^{***}	11,8	13,5	18,5	17,6	19,5	13,3 ^{**}	12,4	14,2
Statut d'immigrant												
Immigrant [†]	27,6	25,2	30,2	12,7 ^{**}	11,2	14,3	15,7	13,5	18,3	12,7 ^{**}	11,3	14,3
Non-immigrant	33,0 [†]	31,9	34,2	13,7 ^{**}	12,8	14,7	19,2 [†]	18,2	20,3	13,9 ^{**}	12,9	14,9
Orientation sexuelle												
Hétérosexuel [†]	30,5	29,5	31,6	12,5 ^{**}	11,6	13,3	17,5	16,6	18,5	13,0 ^{**}	12,1	13,8
Gai ou lesbienne	50,7 [†]	41,6	59,8	38,2 ^{***}	31,1	45,8	21,0	14,0	30,4	27,6 [†]	20,9	35,3
Bisexuel [†]	76,5 [†]	69,6	82,2	41,5 ^{***}	30,3	53,6	49,7 [†]	41,8	57,6	40,3 [†]	29,4	52,3
Orientation sexuelle, n.c.a. ³	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Orientation sexuelle non précisée	23,8 [†]	18,7	29,9	14,1 ^{**}	9,8	19,9	14,6	10,5	19,8	12,3	7,6	19,3
Incapacité												
Personne ayant une incapacité [†]	38,8	37,2	40,4	18,2 ^{**}	16,6	20,0	26,8	25,0	28,6	19,1 ^{**}	17,4	20,8
Personne ne présentant aucune incapacité	27,3 [†]	26,0	28,6	11,3 ^{***}	10,4	12,2	13,1 [†]	12,1	14,3	11,3 ^{***}	10,4	12,3
Emploi exercé au cours des 12 mois précédant l'enquête												
Oui [†]	36,9	35,6	38,2	13,4 ^{**}	12,5	14,4	20,3	19,1	21,6	13,7 ^{**}	12,7	14,7
Non	21,9 [†]	20,4	23,4	13,5 ^{**}	11,8	15,4	13,7 [†]	12,3	15,1	13,3	11,6	15,1

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 3 — fin

Comportements non désirés survenus dans les espaces publics et en ligne au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le genre et certaines caractéristiques de la victime, provinces, 2018

Certaines caractéristiques de la victime	Comportements sexuels non désirés survenus dans les espaces publics						Comportements non désirés survenus en ligne ¹					
	Femmes			Hommes			Femmes			Hommes		
	Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %		
	%	de	à	%	de	à	%	de	à	%	de	à
Situation relativement aux études												
Actuellement aux études [†]	56,9	52,9	60,7	25,1**	21,6	29,0	29,4	25,8	33,3	18,9**	15,7	22,5
Pas actuellement aux études	27,9 [†]	26,9	28,9	11,8***	11,0	12,6	16,5 [†]	15,5	17,4	12,8***	12,0	13,7
État matrimonial												
Marié ou vivant en union libre [†]	26,0	24,7	27,3	9,8**	9,0	10,6	13,0	12,0	14,1	12,1	11,2	13,0
Séparé, divorcé ou veuf	20,1 [†]	18,7	21,7	10,1**	8,5	11,8	18,1 [†]	16,4	19,9	15,7 [†]	13,5	18,1
Célibataire, jamais marié	53,8 [†]	51,2	56,4	22,2***	20,1	24,4	30,9 [†]	28,4	33,5	16,5***	14,6	18,5

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence seulement (p < 0,05)

** valeur significativement différente de l'estimation pour les femmes seulement (p < 0,05)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,05) et de l'estimation pour les femmes (p < 0,05)

† catégorie de référence

1. Exclut les répondants qui ont déclaré ne pas avoir utilisé Internet au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête.

2. Les personnes qui ont déclaré être, par exemple, pansexuelles, omnisexuelles ou polysexuelles sont comprises dans cette catégorie.

3. n.c.a. : non classé ailleurs. Les personnes qui ont déclaré être, par exemple, asexuelles, demisexuelles ou sapiosexuelles sont comprises dans cette catégorie.

Note : Exclut les données du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, lesquelles seront publiées à une date ultérieure.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 4
Incident le plus grave mettant en cause un comportement sexuel non désiré survenu dans un espace public au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le genre de la victime et certaines caractéristiques de l'incident, provinces, 2018

Certaines caractéristiques de l'incident	Femmes†			Hommes		
	pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à
Lieu de l'incident						
Dans un restaurant ou un bar	19,7	18,1	21,5	28,4*	25,5	31,6
Dans une école ou sur le terrain d'une école	3,5	2,7	4,7	8,3*	6,4	10,7
Dans un immeuble commercial ou un bureau	15,7	14,2	17,4	14,1	12,1	16,3
Dans un hôpital, une prison ou un centre de réadaptation	1,8	1,4	2,3	1,3	0,8	2,1
Dans les transports en commun	12,7	11,1	14,5	10,4	8,6	12,5
Dans un garage ou un terrain de stationnement	2,9	2,4	3,6	2,3	1,6	3,3
Sur un trottoir ou une rue situé dans le voisinage de la victime	15,0	13,4	16,8	10,2*	8,5	12,1
Sur un autre trottoir ou une autre rue	12,1	10,9	13,5	8,5*	6,7	10,7
Dans une région rurale ou un parc	3,1	2,5	3,8	3,2	2,3	4,4
Dans une résidence privée	4,8	4,1	5,7	5,5	4,1	7,4
Autre lieu	5,7	4,8	6,6	5,3	4,2	6,7
Nombre d'auteurs						
Un auteur	80,9	79,0	82,5	74,3*	71,1	77,3
Plus d'un auteur	18,1	16,5	19,9	24,5*	21,6	27,7
Sexe de l'auteur						
Masculin (un seul ou plusieurs auteurs, tous de sexe masculin)	87,8	86,4	89,1	61,7*	58,3	65,0
Féminin (une seule ou plusieurs auteures, toutes de sexe féminin)	5,3	4,5	6,3	27,3*	24,2	30,5
Plusieurs auteurs, des deux sexes	3,6	2,9	4,5	7,4*	5,9	9,2
Lien de l'auteur avec la victime¹						
Membre de la famille	1,8	1,3	2,3	2,9	1,8	4,5
Ami, voisin ou connaissance	11,8	10,5	13,2	18,3*	16,0	20,9
Enseignant, professeur, surveillant, gestionnaire ou patron	0,8	0,4	1,5	0,7	0,4	1,1
Collègue de travail ou camarade de classe	3,6	2,7	4,7	7,2*	5,4	9,4
Étranger ou personne connue de vue seulement	79,6	77,8	81,3	68,1*	65,0	71,1
Autre lien	2,2	1,8	2,8	2,6	1,8	3,7
Incident lié à la consommation d'alcool ou de drogues de l'auteur						
Oui	30,2	28,2	32,4	34,2*	31,3	37,2
Non	35,7	33,7	37,8	38,3	35,1	41,6
Ne sait pas	32,0	30,0	34,0	26,3*	23,4	29,4

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. Exclut les répondants qui n'ont pas précisé le nombre d'auteurs. Dans les cas où il y a plusieurs auteurs, la réponse représente l'auteur dont le lien avec la victime et le plus proche.

Note : Exclut les données du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, lesquelles seront publiées à une date ultérieure.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 5
Incident le plus grave mettant en cause un comportement non désiré survenu en ligne au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le genre de la victime et certaines caractéristiques de l'incident, provinces, 2018

Certaines caractéristiques de l'incident	Femmes [†]			Hommes		
	pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à
Nombre d'auteurs						
Un auteur	64,4	61,6	67,2	48,5*	45,4	51,5
Plus d'un auteur	15,2	13,3	17,2	20,3*	17,9	22,9
Ne sait pas	19,7	17,6	22,0	30,8*	28,1	33,7
Sexe de l'auteur						
Masculin (un seul ou plusieurs auteurs, tous de sexe masculin)	50,9	47,8	53,9	27,4*	24,7	30,3
Féminin (une seule ou plusieurs auteures, toutes de sexe féminin)	12,1	10,2	14,3	15,8*	13,5	18,4
Plusieurs auteurs, des deux sexes	2,7	2,1	3,6	2,7	1,8	4,0
Ne sait pas	33,0	30,4	35,8	52,6*	49,5	55,7
Lien de l'auteur avec la victime¹						
Membre de la famille	11,7	10,0	13,7	6,7*	5,2	8,5
Ami, voisin ou connaissance	22,3	19,8	25,0	15,6*	13,4	18,1
Enseignant, professeur, surveillant, gestionnaire ou patron	0,2	0,1	0,3	0,8*	0,4	1,5
Collègue de travail ou camarade de classe	4,4	3,1	6,3	3,3	2,3	4,7
Étranger ou personne connue de vue seulement	31,1	28,2	34,2	24,7*	22,1	27,7
Autre lien	1,5	1,1	2,1	1,9	1,2	3,2
Ne sait pas	27,9	25,5	30,3	45,8*	42,9	48,8
Parlé à quiconque de l'incident						
N'a parlé de l'incident à personne	20,9	18,9	23,0	38,7*	35,7	41,9
Police	6,1	5,1	7,4	5,7	4,3	7,5
Amis	56,3	53,5	59,0	36,3*	33,3	39,4
Membres de la famille	44,0	40,9	47,2	30,9*	28,1	33,8
Voisins	3,3	2,5	4,2	2,4	1,8	3,3
Collègues de travail	16,4	14,3	18,8	12,8*	10,9	14,9
Amis en ligne	7,9	6,5	9,5	7,9	6,4	9,7
Avocat	3,4	2,6	4,4	2,0*	1,4	3,0
Conseiller, psychologue ou travailleur social	9,1	7,7	10,8	3,3*	2,4	4,6
Fournisseur de services Internet	1,6	1,1	2,3	1,7	1,1	2,5
Administrateur du service ou du site Web où l'incident s'est produit	8,3	6,2	10,9	4,3*	3,2	5,7
Autre personne	2,8	2,1	3,7	2,9	2,1	4,1

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,05)

† catégorie de référence

1. Les répondants qui n'ont pas précisé le nombre d'auteurs sont compris dans la catégorie « ne sait pas ». Dans les cas où il y a plusieurs auteurs, la réponse représente l'auteur dont le lien avec la victime et le plus proche.

Note : Exclut les données du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, lesquelles seront publiées à une date ultérieure.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 6
Victimisation avec violence à partir de l'âge de 15 ans et au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le type de victimisation et le genre de la victime, provinces, 2018

Type de victimisation et genre de la victime	Depuis l'âge de 15 ans				Au cours des 12 mois précédant l'enquête			
	nombre (en milliers)	pourcentage ¹	Intervalle de confiance de 95 %		nombre (en milliers)	pourcentage ¹	Intervalle de confiance de 95 %	
			de	à			de	à
Agression physique								
Femmes [†]	4 058	26,1	25,2	27,1	313	2,0	1,7	2,4
Hommes	5 042	33,3 [*]	32,2	34,4	545	3,6 [*]	3,2	4,1
Total²	9 144	29,7	29,0	30,4	868	2,8	2,5	3,1
Agression sexuelle								
Femmes [†]	4 699	30,2	29,3	31,2	454	2,9	2,5	3,4
Hommes	1 244	8,2 [*]	7,7	8,8	150	1,0 [*]	0,8	1,3
Total²	5 963	19,4	18,8	19,9	611	2,0	1,7	2,3
Ensemble de la victimisation avec violence³								
Femmes [†]	6 013	38,7	37,7	39,7	676	4,4	3,8	4,9
Hommes	5 355	35,3 [*]	34,3	36,4	654	4,3	3,9	4,8
Total²	11 419	37,1	36,4	37,8	1 348	4,4	4,0	4,8

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,05)

† catégorie de référence

1. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées, mais ces données ne sont pas montrées à moins qu'elles représentent au moins 5 % des réponses totales.

2. Comprend les répondants qui n'ont pas indiqué leur genre.

3. Comprend les agressions sexuelles et les agressions physiques.

Note : Exclut les données du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, lesquelles seront publiées à une date ultérieure. Aucune donnée fiable sur les victimes de diverses identités de genre n'est disponible en raison du petit nombre d'unités. Les chiffres ont été arrondis à la décimale près.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 7
Victimisation avec violence à partir de l'âge de 15 ans, selon le type de victimisation, le genre de la victime et la province, 2018

Province	Femmes			Hommes		
	pourcentage ¹	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage ¹	Intervalle de confiance de 95 %	
de		à	de		à	
Agression physique						
Terre-Neuve-et-Labrador	21,5*	18,5	24,8	26,3*	22,7	30,3
Île-du-Prince-Édouard	30,3	26,0	35,0	29,6	24,5	35,2
Nouvelle-Écosse	28,0	25,3	31,0	39,7***	36,2	43,4
Nouveau-Brunswick	23,9	21,2	26,8	30,1**	26,9	33,5
Québec	20,8*	19,2	22,6	26,1***	24,3	28,0
Ontario	26,6	24,7	28,6	33,4**	31,3	35,6
Manitoba	28,6	26,0	31,3	36,5***	33,6	39,6
Saskatchewan	25,6	23,7	27,7	36,5***	33,9	39,3
Alberta	30,5*	28,2	32,8	39,1***	36,6	41,5
Colombie-Britannique	29,5*	27,4	31,6	38,7***	36,3	41,2
Provinces†	26,1	25,2	27,1	33,3**	32,2	34,4
Agression sexuelle						
Terre-Neuve-et-Labrador	25,4*	22,3	29,0	8,2**	6,1	10,9
Île-du-Prince-Édouard	34,6	30,2	39,0	6,1**	4,0	9,3
Nouvelle-Écosse	33,1	30,3	36,0	9,6**	7,8	11,8
Nouveau-Brunswick	28,5	25,6	32,0	9,8**	7,8	12,3
Québec	24,5*	22,8	26,0	5,7***	4,9	6,6
Ontario	29,8	27,9	32,0	8,2**	7,1	9,4
Manitoba	31,7	29,2	34,0	8,9**	7,3	10,9
Saskatchewan	30,9	28,8	33,0	7,9**	6,5	9,5
Alberta	35,3*	32,9	38,0	9,4**	8,0	11,0
Colombie-Britannique	36,5*	34,4	39,0	11,1***	9,6	12,7
Provinces†	30,2	29,3	31,0	8,2**	7,7	8,8
Ensemble de la victimisation avec violence						
Terre-Neuve-et-Labrador	32,3*	29,0	35,8	28,4*	24,7	32,3
Île-du-Prince-Édouard	42,9	38,3	47,5	30,9**	25,8	36,6
Nouvelle-Écosse	41,6	38,6	44,7	41,9*	38,3	45,6
Nouveau-Brunswick	37,8	34,6	41,0	32,5**	29,3	35,9
Québec	31,7*	29,9	33,6	28,2***	26,3	30,1
Ontario	38,9	36,9	41,0	35,5**	33,3	37,8
Manitoba	41,5	38,8	44,2	39,1*	36,1	42,2
Saskatchewan	38,4	36,2	40,7	37,9	35,2	40,6
Alberta	44,1*	41,6	46,6	40,7*	38,3	43,2
Colombie-Britannique	44,5*	42,3	46,8	40,9***	38,5	43,4
Provinces†	38,7	37,7	39,7	35,3**	34,3	36,4

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence seulement ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour les femmes seulement ($p < 0,05$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$) et de l'estimation pour les femmes ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées, mais ces données ne sont pas montrées à moins qu'elles représentent au moins 5 % des réponses totales.

Note : La victimisation avec violence comprend les agressions physiques et les agressions sexuelles. Exclut les données du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, lesquelles seront publiées à une date ultérieure. La province désigne la province de résidence actuelle du répondant; par conséquent, particulièrement en ce qui concerne les estimations de la victimisation survenue au cours de la vie, les données présentées pour une province peuvent comprendre les expériences de victimisation qui se sont produites dans d'autres provinces ou territoires. Les chiffres ont été arrondis à la décimale près.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 8
Victimisation avec violence à partir de l'âge de 15 ans, selon le type de victimisation et selon le genre et certaines caractéristiques sociodémographiques de la victime, provinces, 2018

Certaines caractéristiques de la victime	Agression physique						Agression sexuelle						Total						
	Femmes			Hommes			Femmes			Hommes			Femmes			Hommes			
	Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			
	% ¹	de	à	% ¹	de	à	% ¹	de	à	% ¹	de	à	% ¹	de	à	% ¹	de	à	
Groupe d'âge																			
15 à 24 ans [†]	21,7	18,5	25,3	30,8 ^{**}	27,0	34,9	25,8	22,4	29,5	7,8 ^{**}	6,0	10,1	33,5	29,8	37,5	32,8	28,9	36,9	
25 à 34 ans	33,2 [*]	30,5	36,0	43,2 ^{***}	40,0	46,4	39,6 [*]	36,8	42,4	9,9 ^{**}	8,3	11,7	49,3 [*]	46,4	52,3	45,7 [*]	42,5	48,9	
35 à 44 ans	30,8 [*]	28,5	33,1	41,2 ^{***}	38,9	43,6	34,9 [*]	32,5	37,3	10,0 ^{**}	8,6	11,5	44,7 [*]	42,3	47,2	43,4 [*]	41,0	45,8	
45 à 54 ans	29,0 [*]	26,9	31,2	34,4 ^{**}	32,2	36,6	31,3 [*]	29,2	33,5	8,6 ^{**}	7,4	9,9	40,8 [*]	38,5	43,1	36,0 ^{**}	33,8	38,3	
55 à 64 ans	27,5 [*]	25,7	29,4	29,7	27,9	31,6	30,5 [*]	28,6	32,4	7,5 ^{**}	6,5	8,6	39,5 [*]	37,5	41,5	31,5 ^{**}	29,6	33,4	
65 à 74 ans	20,1	18,4	22,0	25,9 ^{***}	23,8	28,1	24,7	22,9	26,6	6,4 ^{**}	5,5	7,5	31,0	29,0	33,1	27,9 ^{***}	25,8	30,1	
75 ans et plus	12,2 [*]	10,5	14,1	15,3 ^{***}	13,3	17,5	16,9 [*]	14,8	19,2	5,1 ^{***}	3,9	6,5	21,8 [*]	19,5	24,3	17,8 ^{***}	15,6	20,2	
Identité autochtone																			
Personne autochtone	43,0 [*]	38,0	48,0	53,8 ^{***}	48,0	59,5	43,6 [*]	38,7	48,6	12,6 ^{***}	9,5	16,5	55,3 [*]	50,2	60,2	54,9 [*]	49,1	60,5	
Première Nation	47,7 [*]	40,1	55,4	48,9 [*]	39,7	58,2	45,3 [*]	37,9	52,8	9,1 ^{**}	5,8	14,0	58,0 [*]	50,5	65,1	49,8 [*]	40,6	59,0	
Métis	40,2 [*]	34,1	46,6	57,6 ^{***}	50,0	64,9	43,8 [*]	37,1	50,8	16,1 ^{***}	11,1	22,6	55,0 [*]	48,2	61,5	58,9 [*]	51,4	66,1	
Inuit	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	
Nombreuses identités autochtones ou groupe particulier non précisé	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	
Personne non autochtone [†]	25,6	24,6	26,5	32,6 ^{**}	31,5	33,7	29,8	28,9	30,8	8,1 ^{**}	7,5	8,7	38,2	37,1	39,2	34,7 ^{**}	33,6	35,8	
Appartenance à une minorité visible																			
Oui [†]	18,0	15,7	20,6	23,9 ^{**}	21,6	26,3	18,8	16,5	21,3	5,9 ^{**}	4,8	7,2	26,9	24,2	29,7	25,6	23,3	28,1	
Non	28,3 [*]	27,3	29,3	36,3 ^{***}	35,2	37,5	33,3 [*]	32,3	34,3	8,9 ^{**}	8,3	9,6	41,8 [*]	40,8	42,9	38,5 ^{***}	37,3	39,7	
Statut d'immigrant																			
Immigrant [†]	18,8	16,9	21,0	24,2 ^{**}	22,4	26,2	19,7	17,9	21,7	6,0 [*]	5,1	7,0	27,4	25,2	29,7	25,9	24,0	27,9	
Non-immigrant	28,5 [*]	27,4	29,6	36,9 ^{***}	35,7	38,1	33,6 [*]	32,6	34,7	9,1 ^{***}	8,4	9,8	42,3 [*]	41,2	43,5	39,1 ^{***}	37,8	40,3	
Orientation sexuelle																			
Hétérosexuel [†]	25,5	24,6	26,5	33,0 ^{**}	31,9	34,1	29,8	28,8	30,7	7,7 ^{**}	7,2	8,3	38,2	37,2	39,3	34,9 ^{**}	33,8	36,0	
Gai ou lesbienne	46,2 [*]	37,4	55,3	42,2 [*]	35,1	49,7	39,3 [*]	31,0	48,1	26,6 ^{***}	20,8	33,3	55,5 [*]	46,7	64,1	52,3 [*]	44,7	59,7	
Bisexuel [‡]	46,2 [*]	38,3	54,2	52,4 [*]	40,0	64,5	55,4 [*]	47,0	63,5	25,4 ^{***}	17,2	35,8	63,1 [*]	54,4	71,1	57,7 [*]	45,0	69,6	
Orientation sexuelle, n.c.a. [§]	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	
Orientation sexuelle non précisée	18,4 [*]	14,2	23,6	24,8 [*]	18,9	31,8	17,5 [*]	13,3	22,6	4,5 ^{***}	2,7	7,5	23,3 [*]	18,6	28,8	25,6 [*]	19,7	32,6	
Incapacité																			
Personne ayant une incapacité [†]	35,4	33,8	37,0	44,4 ^{**}	42,4	46,4	39,2	37,5	40,8	12,7 ^{**}	11,6	14,0	49,7	48,0	51,3	47,0 ^{**}	45,0	49,0	
Personne ne présentant aucune incapacité	20,0 [*]	18,9	21,2	28,4 ^{***}	27,1	29,6	24,4 [*]	23,3	25,5	6,2 ^{***}	5,6	6,8	31,5 [*]	30,3	32,7	30,2 [*]	28,9	31,4	
Emploi exercé au cours des 12 mois précédant l'enquête																			
Oui [†]	29,7	28,4	31,0	35,5 ^{**}	34,2	36,7	33,6	32,3	34,9	8,7 ^{**}	8,1	9,4	43,2	41,8	44,5	37,5 ^{**}	36,3	38,8	
Non	19,1 [*]	17,9	20,3	27,0 ^{***}	25,1	29,0	23,7 [*]	22,4	25,0	6,7 ^{***}	5,8	7,8	30,0 [*]	28,6	31,4	29,0 [*]	27,1	31,1	

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 8 — fin
Victimisation avec violence à partir de l'âge de 15 ans, selon le type de victimisation et selon le genre et certaines caractéristiques sociodémographiques de la victime, provinces, 2018

Certaines caractéristiques de la victime	Agression physique						Agression sexuelle						Total					
	Femmes			Hommes			Femmes			Hommes			Femmes		Hommes			
	Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %		Intervalle de confiance de 95 %			
	% ¹	de	à	% ¹	de	à	% ¹	de	à	% ¹	de	à	% ¹	de	à	% ¹	de	à
Situation relativement aux études																		
Actuellement aux études [†]	23,0	19,9	26,4	31,0**	27,1	35,3	29,1	25,9	32,6	8,7**	6,6	11,3	36,6	32,9	40,4	33,7	29,7	38,0
Pas actuellement aux études	26,6*	25,6	27,6	33,6**	32,5	34,7	30,4	29,5	31,3	8,1**	7,6	8,7	39,0	38,0	40,0	35,6**	34,5	36,6
État matrimonial																		
Marié ou vivant en union libre [†]	24,8	23,7	25,9	30,8**	29,7	32,0	29,4	28,2	30,6	7,1**	6,6	7,8	37,4	36,2	38,7	32,7**	31,6	33,9
Séparé, divorcé ou veuf	26,3	24,5	28,1	37,0***	34,4	39,6	28,8	27,0	30,7	9,4***	8,0	11,0	37,2	35,2	39,1	39,4 [†]	36,8	42,1
Célibataire, jamais marié	29,1 [†]	26,9	31,5	37,7***	35,1	40,3	33,0 [†]	30,7	35,4	10,2***	9,0	11,6	42,6 [†]	40,1	45,2	40,0 [†]	37,4	42,6

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence seulement (p < 0,05)

** valeur significativement différente de l'estimation pour les femmes seulement (p < 0,05)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,05) et de l'estimation pour les femmes (p < 0,05)

† catégorie de référence

1. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées, mais ces données ne sont pas montrées à moins qu'elles représentent au moins 5 % des réponses totales. Les chiffres ont été arrondis à la décimale près.

2. Les personnes qui ont déclaré être, par exemple, pansexuelles, omnisexuelles ou polysexuelles sont comprises dans cette catégorie.

3. n.c.a. : non classé ailleurs. Les personnes qui ont déclaré être, par exemple, asexuelles, demisexuelles ou sapiosexuelles sont comprises dans cette catégorie.

Note : Exclut les données du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, lesquelles seront publiées à une date ultérieure.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 9
Victimisation avec violence à partir de l'âge de 15 ans, selon le type de victimisation et selon le genre et certaines caractéristiques de la victime, provinces, 2018

Certaines caractéristiques de la victime	Agression physique			Agression sexuelle			Ensemble de la victimisation avec violence												
	Femmes			Hommes			Femmes			Hommes			Femmes			Hommes			
	Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			
	% ¹	de	à	% ¹	de	à	% ¹	de	à	% ¹	de	à	% ¹	de	à	% ¹	de	à	
Antécédents d'itinérance																			
Oui†	56,3	53,3	59,2	64,6**	61,4	67,8	56,7	53,7	59,6	17,5**	15,5	19,7	69,0	66,2	71,6	66,6	63,4	69,7	
Non	22,6†	21,7	23,6	29,9***	28,8	31,0	27,2†	26,2	28,2	7,2***	6,6	7,8	35,2†	34,2	36,3	32,0***	30,9	33,1	
Violence physique ou sexuelle subie durant l'enfance																			
Jamais†	17,7	16,8	18,7	25,3**	24,2	26,5	22,0	20,9	23,0	5,0**	4,5	5,6	28,8	27,7	30,0	27,1**	25,9	28,3	
Au moins une fois	47,9†	45,9	49,8	56,2***	54,1	58,3	51,9†	50,0	53,8	17,3***	15,8	18,8	64,5†	62,6	66,3	59,2***	57,1	61,2	
Subi des pratiques parentales sévères																			
Jamais†	11,7	10,6	12,8	16,5**	15,1	18,0	14,1	13,0	15,4	2,8**	2,3	3,4	19,2	17,8	20,5	17,4	16,0	19,0	
Au moins une fois	33,7†	32,4	35,0	43,4***	42,0	44,7	38,8†	37,5	40,1	11,4***	10,7	12,3	49,0†	47,7	50,4	46,1***	44,8	47,5	
Fréquence de la consommation excessive d'alcool au cours des 12 mois précédant l'enquête²																			
Jamais†	21,8	20,7	23,0	26,8**	25,5	28,2	24,3	23,2	25,4	6,5**	5,8	7,2	32,0	30,7	33,2	28,6**	27,2	30,0	
Une fois par mois ou moins	30,9†	29,1	32,8	37,3***	35,4	39,3	36,7†	34,9	38,6	9,4***	8,3	10,5	46,5†	44,6	48,5	39,7***	37,7	41,7	
Deux ou trois fois par mois	33,8†	29,6	38,3	41,0***	37,2	44,8	43,3†	38,8	47,9	9,3***	7,5	11,5	51,9†	47,4	56,3	43,2***	39,5	47,0	
Une fois par semaine et plus	40,1†	36,2	44,1	50,8***	47,2	54,5	47,5†	43,5	51,5	13,7***	11,3	16,5	57,7†	53,7	61,5	53,7†	50,1	57,2	
Fréquence de la consommation de marijuana au cours des 12 mois précédant l'enquête																			
Jamais†	23,2	22,2	24,1	28,7**	27,6	29,8	26,4	25,5	27,3	6,7**	6,2	7,3	34,6	33,6	35,6	30,5**	29,4	31,6	
Une fois par mois ou moins	42,7†	38,5	47,1	49,9***	45,5	54,2	55,1†	50,6	59,6	15,5***	12,8	18,8	64,8†	60,6	68,9	54,0***	49,7	58,3	
Deux ou trois fois par mois à une fois par semaine	40,5†	32,1	49,4	50,5†	44,1	57,0	51,3†	41,8	60,7	14,8***	10,8	20,0	62,0†	52,2	70,9	54,2†	47,6	60,6	
Plusieurs fois par semaine	52,6†	47,1	58,1	57,9†	53,5	62,3	57,8†	52,4	62,9	13,9***	11,4	16,8	68,1†	62,9	72,9	60,2***	55,8	64,4	
Fréquence de la consommation de drogues illicites au cours des 12 mois précédant l'enquête																			
Jamais†	25,5	24,6	26,5	32,3**	31,2	33,3	29,5	28,6	30,5	7,7**	7,2	8,3	37,9	36,9	38,9	34,2**	33,2	35,3	
Une fois par mois ou moins	55,0†	45,1	64,6	55,7†	48,6	62,6	65,5†	55,2	74,6	20,4***	15,5	26,2	78,7†	70,3	85,2	60,8***	53,5	67,6	
Deux ou trois fois par mois à une fois par semaine	F	F	F	66,2†	48,8	80,2	F	F	F	21,6†	12,0	35,6	74,0†	49,4	89,3	71,4†	53,6	84,3	
Deux ou trois fois par semaine et plus	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence seulement (p < 0,05)

** valeur significativement différente de l'estimation pour les femmes seulement (p < 0,05)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,05) et de l'estimation pour les femmes (p < 0,05)

† catégorie de référence

1. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées, mais ces données ne sont pas montrées à moins qu'elles représentent au moins 5 % des réponses totales.

2. La consommation excessive d'alcool équivaut à quatre consommations et plus en une même occasion chez les femmes, et à cinq consommations et plus en une même occasion chez les hommes.

Note : Exclut les données du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, lesquelles seront publiées à une date ultérieure. Les chiffres ont été arrondis à la décimale près.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 10
Victimisation avec violence au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le type de victimisation, le genre de la victime et la province, 2018

Province	Femmes			Hommes		
	pourcentage ¹	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage ¹	Intervalle de confiance de 95 %	
de		à	de		à	
Agression physique						
Terre-Neuve-et-Labrador	1,5	0,7	3,2	F	F	F
Île-du-Prince-Édouard	F	F	F	F	F	F
Nouvelle-Écosse	2,4	1,4	4,2	2,6	1,6	4,1
Nouveau-Brunswick	1,3*	0,8	2,1	2,3*	1,4	3,8
Québec	1,4*	0,9	2,1	3,6**	2,8	4,6
Ontario	2,1	1,5	3,1	3,3**	2,6	4,3
Manitoba	2,7	1,8	3,9	5,7***	4,3	7,6
Saskatchewan	2,5	1,8	3,5	4,2**	3,1	5,6
Alberta	3,0*	2,2	4,1	4,2	3,1	5,5
Colombie-Britannique	1,7	1,2	2,5	3,9**	2,9	5,2
Provinces†	2,0	1,7	2,4	3,6**	3,2	4,1
Agression sexuelle						
Terre-Neuve-et-Labrador	1,5*	0,7	3,1	F	F	F
Île-du-Prince-Édouard	F	F	F	F	F	F
Nouvelle-Écosse	2,8	1,7	4,5	F	F	F
Nouveau-Brunswick	3,9	2,5	5,8	F	F	F
Québec	2,1*	1,4	3,1	0,5***	0,3	0,9
Ontario	3,1	2,3	4,1	1,0**	0,6	1,7
Manitoba	2,2	1,3	3,5	1,3	0,6	2,5
Saskatchewan	3,3	2,4	4,5	1,1**	0,6	2,0
Alberta	3,6	2,7	4,9	1,3**	0,8	2,1
Colombie-Britannique	3,3	2,5	4,5	1,3**	0,8	2,2
Provinces†	2,9	2,5	3,4	1,0**	0,8	1,3
Ensemble de la victimisation avec violence						
Terre-Neuve-et-Labrador	2,5*	1,4	4,2	3,5	1,9	6,3
Île-du-Prince-Édouard	2,8	1,3	5,8	F	F	F
Nouvelle-Écosse	4,5	3,1	6,5	3,6	2,3	5,4
Nouveau-Brunswick	4,7	3,2	6,7	3,3	2,1	5,3
Québec	3,1*	2,3	4,1	4,1	3,2	5,1
Ontario	4,8	3,8	6,1	4,1	3,3	5,2
Manitoba	4,3	3,1	5,8	6,2*	4,8	8,1
Saskatchewan	4,8	3,8	6,2	5,2	4,0	6,7
Alberta	5,3	4,1	6,7	4,7	3,6	6,2
Colombie-Britannique	4,4	3,4	5,7	4,7	3,6	6,1
Provinces†	4,3	3,8	4,9	4,3	3,9	4,8

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence seulement ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour les femmes seulement ($p < 0,05$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$) et de l'estimation pour les femmes ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées, mais ces données ne sont pas montrées à moins qu'elles représentent au moins 5 % des réponses totales.

Note : La victimisation avec violence comprend les agressions physiques et les agressions sexuelles. Exclut les données du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, lesquelles seront publiées à une date ultérieure. La province désigne la province de résidence actuelle du répondant; par conséquent, particulièrement en ce qui concerne les estimations de la victimisation survenue au cours de la vie, les données pour une province peuvent comprendre les expériences de victimisation qui se sont produites dans d'autres provinces ou territoires. Les chiffres ont été arrondis à la décimale près.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 11
Victimisation avec violence au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le type de victimisation et selon le genre et certaines caractéristiques de la victime, provinces, 2018

Certaines caractéristiques de la victime	Agression physique						Agression sexuelle						Ensemble de la victimisation avec violence						
	Femmes			Hommes			Femmes			Hommes			Femmes			Hommes			
	Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			
	% ¹	de	à	% ¹	de	à	% ¹	de	à	% ¹	de	à	% ¹	de	à	% ¹	de	à	
Groupe d'âge																			
15 à 24 ans [†]	6,0	4,2	8,5	9,2 ^{**}	7,2	11,6	11,7	9,2	14,8	3,2 ^{**}	2,1	4,8	15,1	12,2	18,6	11,2	9,0	13,9	
25 à 34 ans	2,5 [*]	1,7	3,5	4,6 ^{***}	3,5	6,0	3,2 [*]	2,3	4,5	1,3 ^{***}	0,8	2,0	5,3 [*]	4,1	6,7	5,8 [*]	4,6	7,2	
35 à 44 ans	2,1 [*]	1,4	3,1	3,9 ^{***}	3,1	4,9	2,6 [*]	1,9	3,5	0,8 ^{***}	0,5	1,4	4,0 [*]	3,1	5,2	4,5 [*]	3,6	5,6	
45 à 54 ans	1,5 [*]	1,1	2,2	2,2 [*]	1,7	2,9	1,2 [*]	0,7	1,9	0,5 ^{***}	0,3	0,9	2,6 [*]	2,0	3,5	2,6 [*]	2,0	3,4	
55 à 64 ans	0,8 [*]	0,5	1,2	1,9 ^{***}	1,3	2,6	0,8 [*]	0,5	1,2	0,4 [*]	0,2	0,9	1,3 [*]	1,0	1,8	2,1 [*]	1,5	2,9	
65 à 74 ans	0,5 [*]	0,3	1,0	0,8 [*]	0,5	1,3	0,3 [*]	0,1	0,6	F	F	F	0,8 [*]	0,4	1,3	0,9 [*]	0,6	1,4	
75 ans et plus	F	F	F	0,5 [*]	0,3	1,0	F	F	F	F	F	F	0,3 [*]	0,1	0,5	0,7 [*]	0,3	1,3	
Identité autochtone																			
Personne autochtone	4,2	2,4	7,2	9,1 ^{***}	5,6	14,5	4,1	2,5	6,8	1,3 ^{**}	0,5	3,2	6,5	4,3	9,8	10,3 [*]	6,7	15,6	
Première Nation	4,3	1,7	10,1	8,2 [*]	4,7	14,0	4,9	2,3	10,1	F	F	F	7,0	3,7	12,9	8,6	5,0	14,4	
Métis	2,9	1,4	5,9	10,9 ^{***}	5,5	20,5	3,4	1,5	7,2	F	F	F	5,1	2,8	9,0	12,7 [*]	7,0	22,0	
Inuit	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	
Nombreuses identités autochtones ou groupe particulier non précisé	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	
Personne non autochtone [†]	2,0	1,6	2,4	3,4 ^{**}	3,0	3,9	2,9	2,5	3,4	1,0 ^{**}	0,8	1,3	4,3	3,8	4,9	4,2	3,7	4,7	
Appartenance à une minorité visible																			
Oui [†]	1,5	0,9	2,4	1,9	1,4	2,8	2,6	1,7	4,0	0,4	0,2	0,7	3,8	2,7	5,3	2,2 ^{**}	1,5	3,0	
Non	2,2	1,8	2,7	4,1 ^{***}	3,6	4,7	3,0	2,5	3,6	1,2 ^{**}	0,9	1,5	4,5	4,0	5,2	5,0 [*]	4,5	5,6	
Statut d'immigrant																			
Immigrant [†]	1,4	0,8	2,4	1,8	1,3	2,5	1,4	0,9	2,2	0,6 ^{**}	0,3	1,0	2,6	1,8	3,8	2,3	1,7	3,1	
Non-immigrant	2,2	1,8	2,7	4,3 ^{***}	3,8	4,9	3,4 [*]	2,9	4,0	1,2 ^{***}	0,9	1,5	4,9 [*]	4,3	5,6	5,1 [*]	4,5	5,7	
Orientation sexuelle																			
Hétérosexuel [†]	1,8	1,5	2,3	3,5 ^{**}	3,1	4,0	2,7	2,3	3,2	0,9 ^{**}	0,7	1,2	4,1	3,5	4,7	4,2	3,7	4,7	
Gai ou lesbienne	5,6	2,2	13,4	4,3	2,2	8,2	F	F	F	3,3 [*]	1,7	6,2	6,7	3,0	14,2	6,6	4,0	10,7	
Bisexuel ²	7,9 [*]	4,5	13,3	9,8 [*]	5,2	17,6	11,2 [*]	7,4	16,5	F	F	F	15,1 [*]	10,7	20,9	12,1 [*]	7,0	20,0	
Orientation sexuelle, n.c.a. ³	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	
Orientation sexuelle non précisée	1,4	0,7	3,0	3,7	1,5	9,0	F	F	F	F	F	F	2,9	1,5	5,5	3,8	1,5	9,0	
Incapacité																			
Personne ayant une incapacité [†]	3,1	2,5	3,9	5,1 ^{**}	4,2	6,2	4,6	3,8	5,6	1,5 ^{**}	1,0	2,1	6,7	5,7	7,9	6,2	5,2	7,4	
Personne ne présentant aucune incapacité	1,3 [*]	0,9	1,8	2,9 ^{***}	2,5	3,4	1,8 [*]	1,4	2,3	0,8 ^{***}	0,6	1,1	2,8 [*]	2,3	3,4	3,5 [*]	3,0	4,0	
Emploi exercé au cours des 12 mois précédant l'enquête																			
Oui [†]	2,6	2,1	3,2	3,8 ^{**}	3,3	4,3	3,8	3,2	4,5	1,2 ^{**}	0,9	1,5	5,7	4,9	6,5	4,7 ^{**}	4,2	5,3	
Non	0,8 [*]	0,6	1,1	3,1 ^{**}	2,2	4,2	1,2 [*]	0,8	1,7	0,4 ^{***}	0,2	0,9	1,7 [*]	1,3	2,3	3,3 ^{***}	2,4	4,4	

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 11 — fin
Victimisation avec violence au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le type de victimisation et selon le genre et certaines caractéristiques de la victime, provinces, 2018

Certaines caractéristiques de la victime	Agression physique						Agression sexuelle						Ensemble de la victimisation avec violence						
	Femmes			Hommes			Femmes			Hommes			Femmes			Hommes			
	Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			
	% ¹	de	à	% ¹	de	à	% ¹	de	à	% ¹	de	à	% ¹	de	à	% ¹	de	à	
Situation relativement aux études																			
Actuellement aux études [†]	4,5	2,9	7,0	7,9**	6,0	10,4	8,0	6,0	10,6	2,6**	1,6	4,3	10,7	8,2	13,8	9,6	7,5	12,3	
Pas actuellement aux études	1,6 [†]	1,3	1,9	3,0***	2,6	3,4	2,1 [†]	1,8	2,5	0,8***	0,6	1,0	3,4 [†]	2,9	3,8	3,6 [†]	3,2	4,0	
État matrimonial																			
Marié ou vivant en union libre [†]	1,0	0,8	1,3	2,0**	1,7	2,4	1,1	0,8	1,6	0,4**	0,3	0,7	2,0	1,6	2,5	2,4	2,0	2,8	
Séparé, divorcé ou veuf	1,0	0,7	1,5	3,4***	2,5	4,7	1,3	1,0	1,7	0,6**	0,3	1,1	2,1	1,6	2,7	3,7***	2,7	4,9	
Célibataire, jamais marié	5,1 [†]	3,9	6,6	7,1***	5,9	8,5	8,3 [†]	6,8	10,0	2,3***	1,7	3,1	11,4 [†]	9,6	13,4	8,6***	7,3	10,1	

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence seulement (p < 0,05)

** valeur significativement différente de l'estimation pour les femmes seulement (p < 0,05)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,05) et de l'estimation pour les femmes (p < 0,05)

† catégorie de référence

1. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées, mais ces données ne sont pas montrées à moins qu'elles représentent au moins 5 % des réponses totales.

2. Les personnes qui ont déclaré être, par exemple, pansexuelles, omnisexuelles ou polysexuelles sont comprises dans cette catégorie.

3. n.c.a. : non classé ailleurs. Les personnes qui ont déclaré être, par exemple, asexuelles, demisexuelles ou sapiosexuelles sont comprises dans cette catégorie.

Note : Exclut les données du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, lesquelles seront publiées à une date ultérieure. Les chiffres ont été arrondis à la décimale près.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 12
Victimisation avec violence au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le type de victimisation, le genre de la victime et certaines caractéristiques de l'incident, provinces, 2018

Certaines caractéristiques de l'incident	Agression physique						Agression sexuelle						
	Femmes†			Hommes			Femmes†			Hommes			
	% ¹	Intervalle de confiance de 95 %		% ¹	Intervalle de confiance de 95 %		% ¹	Intervalle de confiance de 95 %		% ¹	Intervalle de confiance de 95 %		
de		à	de		à	de		à	de		à		
Lieu de l'incident													
Résidence ou propriété privée, ou les alentours	49,2	39,5	59,0	19,5*	15,2	24,6	35,5	28,6	42,9	34,5	22,8	48,4	
Commerce ou établissement institutionnel	27,2	19,2	37,1	39,6*	33,7	45,9	37,6	30,1	45,8	46,5	34,9	58,4	
Rue ou autre lieu public	14,9	10,6	20,7	31,0*	25,5	37,2	17,8	12,6	24,7	F	F	F	
Autre lieu	5,8	3,3	10,2	9,3	6,3	13,5	6,4	3,5	11,4	10,1	5,0	19,4	
Nombre d'auteurs													
Un auteur	87,3	80,6	91,8	80,4	74,9	85,0	91,3	86,3	94,6	91,3	77,1	97,0	
Plus d'un auteur	9,4	5,9	14,6	17,7*	13,3	23,1	5,9	3,4	10,0	F	F	F	
Sexe de l'auteur													
Masculin (un seul ou plusieurs auteurs, tous de sexe masculin)	68,2	58,7	76,5	86,6*	81,4	90,5	94,6	90,8	96,9	41,0*	29,3	53,8	
Féminin (une seule ou plusieurs auteures, toutes de sexe féminin)	23,1	16,0	32,2	8,0*	4,9	12,7	F	F	F	55,8	43,2	67,8	
Plusieurs auteurs, des deux sexes	4,2	2,2	8,0	3,3	1,7	6,4	F	F	F	F	F	F	
Présence d'une arme													
Oui	21,0	13,5	31,1	23,5	18,6	29,1	4,4	2,4	7,9	F	F	F	
Arme à feu	F	F	F	2,4	1,2	4,9	F	F	F	F	F	F	
Couteau	9,1	4,8	16,8	6,5	4,2	9,9	F	F	F	F	F	F	
Autre arme	12,9	6,9	23,1	15,2	11,2	20,3	F	F	F	F	F	F	
Non	66,7	56,3	75,7	68,7	62,4	74,4	92,6	88,0	95,5	96,9	91,0	99,0	
Ne sait pas	10,0	5,2	18,4	7,2	4,1	12,3	F	F	F	F	F	F	
Victime ayant subi des blessures													
Oui	29,1	21,2	38,4	22,9	18,0	28,8	8,4	5,6	12,6	F	F	F	
Non	68,7	58,9	77,0	76,7	70,8	81,7	90,0	85,1	93,4	93,9	87,2	97,2	
Incident signalé à la police													
Oui	25,6	18,4	34,4	32,6	26,9	38,9	5,0	3,1	8,1	F	F	F	
Non	72,1	63,1	79,7	67,2	60,9	73,0	93,4	89,3	96,0	97,7*	93,9	99,2	

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,05)

† catégorie de référence

1. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées, mais ces données ne sont pas montrées à moins qu'elles représentent au moins 5 % des réponses totales.

Note : Exclut les données du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, lesquelles seront publiées à une date ultérieure.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Modèle 1

Régression logistique : Probabilité de subir un comportement non désiré dans un espace public, selon certaines caractéristiques, 2018

Certaines caractéristiques	rapport de cotes	Intervalle de confiance de 95 %	
		de	à
Groupe d'âge			
15 à 34 ans	Référence
35 à 44 ans	0,60***	0,52	0,70
45 à 54 ans	0,47***	0,41	0,55
55 à 64 ans	0,30***	0,26	0,35
65 ans et plus	0,22***	0,19	0,26
Genre			
Masculin	Référence
Féminin	3,77***	3,40	4,19
Diverses identités de genre	2,64	0,51	13,59
Orientation sexuelle			
Hétérosexuel	Référence
Gai ou lesbienne	2,36***	1,74	3,21
Bisexuel ¹	2,78***	2,03	3,80
Orientation sexuelle, n.c.a. ²	4,63***	2,02	10,65
Incapacité			
Personne ayant une incapacité	1,44***	1,30	1,59
Personne ne présentant aucune incapacité	Référence
Situation par rapport aux études			
Actuellement aux études	1,38***	1,17	1,62
Pas actuellement aux études	Référence
État matrimonial			
Marié, vivant en union libre, séparé, divorcé ou veuf	Référence
Célibataire, jamais marié	1,42***	1,26	1,59
Santé mentale autodéclarée			
Excellente, très bonne ou bonne	Référence
Passable ou mauvaise	1,31***	1,13	1,52
Antécédents d'itinérance			
Oui	1,36***	1,19	1,56
Non	Référence
Violence physique ou sexuelle subie durant l'enfance			
Oui	1,65***	1,48	1,83
Non	Référence
Pratiques parentales sévères subies			
Oui	1,74***	1,55	1,95
Non	Référence
Consommation excessive d'alcool			
Aucune consommation au cours des 12 mois précédant l'enquête	Référence
Une fois par mois ou moins	1,38***	1,24	1,53
Deux ou trois fois par mois	1,50***	1,26	1,78
Une fois par semaine et plus	1,26*	1,05	1,51

Voir les notes à la fin du tableau.

Modèle 1 — fin

Régression logistique : Probabilité de subir un comportement non désiré dans un espace public, selon certaines caractéristiques, 2018

Certaines caractéristiques	rapport de cotes	Intervalle de confiance de 95 %	
		de	à
Consommation de marijuana			
Aucune consommation au cours des 12 mois précédant l'enquête	Référence
Oui	1,26***	1,12	1,42
Consommation de drogues illicites			
Aucune consommation au cours des 12 mois précédant l'enquête	Référence
Oui	1,63***	1,27	2,08
Région de résidence			
Urbaine	1,21**	1,07	1,38
Rurale	Référence

... n'ayant pas lieu de figurer

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,05)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,01)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,001)

1. Les personnes qui ont déclaré être, par exemple, pansexuelles, omnisexuelles ou polysexuelles sont comprises dans cette catégorie.

2. n.c.a. : non classé ailleurs. Les personnes qui ont déclaré être, par exemple, asexuelles, demisexuelles ou sapiosexuelles sont comprises dans cette catégorie.

Note : Seuls les caractéristiques et les regroupements significatifs ont été conservés dans le modèle final. Pour savoir quelles sont les variables et les catégories incluses dans le modèle initial, voir les tableaux 8 et 9. Exclut les données des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon et du Nunavut, lesquelles seront publiées à une date ultérieure.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Modèle 2

Régression logistique : Probabilité de subir un comportement non désiré en ligne, selon certaines caractéristiques, 2018

Certaines caractéristiques	rapport de cotes	Intervalle de confiance de 95 %	
		de	à
Groupe d'âge			
15 à 24 ans	Référence
25 à 34 ans	0,57***	0,45	0,71
35 à 44 ans	0,55***	0,43	0,69
45 à 54 ans	0,52***	0,40	0,66
55 à 64 ans	0,42***	0,33	0,54
65 ans et plus	0,47***	0,36	0,61
Genre			
Masculin	Référence
Féminin	1,38**	1,24	1,54
Diverses identités de genre	1,27	0,22	7,25
Orientation sexuelle			
Hétérosexuel	Référence
Gai ou lesbienne, bisexuel, ou orientation sexuelle, n.c.a. ¹	1,70***	1,35	2,14
Incapacité			
Personne ayant une incapacité	1,54***	1,37	1,73
Personne ne présentant aucune incapacité	Référence
Emploi exercé au cours des 12 mois précédant l'enquête			
Oui	Référence
Non	0,81**	0,69	0,94
État matrimonial			
Marié ou vivant en union libre	Référence
Séparé, divorcé ou veuf	1,24**	1,08	1,43
Célibataire, jamais marié	1,19*	1,00	1,40
Santé mentale			
Excellente	Référence
Très bonne	1,20*	1,03	1,40
Bonne	1,26**	1,07	1,49
Passable	1,62***	1,30	2,03
Mauvaise	2,09***	1,47	2,98
Antécédents d'itinérance			
Oui	1,57***	1,36	1,81
Non	Référence
Violence physique ou sexuelle subie durant l'enfance			
Oui	1,64***	1,45	1,84
Non	Référence
Pratiques parentales sévères subies			
Oui	1,50***	1,31	1,73
Non	Référence

Voir les notes à la fin du tableau.

Modèle 2 — fin

Régression logistique : Probabilité de subir un comportement non désiré en ligne, selon certaines caractéristiques, 2018

Certaines caractéristiques	rapport de cotes	Intervalle de confiance de 95 %	
		de	à
Consommation de marijuana			
Aucune consommation au cours des 12 mois précédant l'enquête	Référence
Une fois par mois ou moins	1,61 ^{***}	1,35	1,93
Plus d'une fois par mois	1,26 [*]	1,03	1,53
Consommation de drogues illicites			
Aucune consommation au cours des 12 mois précédant l'enquête	Référence
Oui	1,6 ^{**}	1,21	2,12
Région de résidence			
Urbaine	1,22 ^{**}	1,06	1,41
Rurale	Référence

... n'ayant pas lieu de figurer

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,05)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,01)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,001)

1. n.c.a. : non classé ailleurs. Bisexuel comprend les personnes qui ont déclaré être, par exemple, pansexuelles, omnisexuelles ou polysexuelles. Orientation sexuelle, n.c.a. comprend les personnes qui ont déclaré être, par exemple, asexuelles, demisexuelles ou sapiosexuelles.

Note : Seuls les caractéristiques et les regroupements significatifs ont été conservés dans le modèle final. Voir les variables présentées aux tableaux 8 et 9 pour savoir quelles sont les variables et les catégories incluses dans le modèle initial. Exclut les données des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon et du Nunavut, lesquelles seront publiées à une date ultérieure. Exclut les répondants qui ont déclaré ne pas avoir utilisé Internet au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Modèle 3

Régression logistique : Probabilité d'être victime d'agression sexuelle, selon certaines caractéristiques, 2018

Certaines caractéristiques	rapport de cotes	Intervalle de confiance de 95 %	
		de	à
Groupe d'âge			
15 à 24 ans	Référence
25 à 34 ans	0,35 ^{***}	0,23	0,52
35 à 44 ans	0,32 ^{***}	0,20	0,50
45 à 54 ans	0,17 ^{***}	0,10	0,31
55 à 64 ans	0,13 ^{***}	0,08	0,23
65 ans et plus	0,04 ^{***}	0,02	0,09
Genre			
Masculin	Référence
Féminin	3,28 ^{***}	2,41	4,47
Diverses identités de genre	7,56	0,92	62,33
Incapacité			
Personne ayant une incapacité	1,69 ^{***}	1,26	2,27
Personne ne présentant aucune incapacité	Référence
État matrimonial			
Marié ou vivant en union libre	Référence
Séparé, divorcé ou veuf	2,06 ^{***}	1,40	3,03
Célibataire, jamais marié	2,26 ^{***}	1,50	3,43
Violence physique ou sexuelle subie durant l'enfance			
Oui	1,53 ^{**}	1,12	2,09
Non	Référence
Pratiques parentales sévères subies			
Oui	1,99 ^{***}	1,37	2,88
Non	Référence
Consommation excessive d'alcool			
Aucune consommation au cours des 12 mois précédant l'enquête	Référence
Une fois par mois ou moins	1,67 ^{**}	1,18	2,37
Plus d'une fois par mois	2,29 ^{***}	1,47	3,55
Consommation de marijuana			
Aucune consommation au cours des 12 mois précédant l'enquête	Référence
Oui	2,08 ^{***}	1,47	2,94

... n'ayant pas lieu de figurer

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,001$)

Note : Seuls les caractéristiques et les regroupements significatifs ont été conservés dans le modèle final. Pour savoir quelle sont les variables et les catégories incluses dans le modèle initial, voir les tableaux 8 et 9. Exclut les données des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon et du Nunavut, lesquelles seront publiées à une date ultérieure.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Modèle 4

Régression logistique : Probabilité d'être victime d'agression physique, selon certaines caractéristiques, 2018

Certaines caractéristiques	rapport de cotes	Intervalle de confiance de 95 %	
		de	à
Groupe d'âge			
15 à 24 ans	Référence
25 à 34 ans	0,49 ^{***}	0,34	0,70
35 à 44 ans	0,45 ^{***}	0,31	0,64
45 à 54 ans	0,30 ^{***}	0,20	0,44
55 à 64 ans	0,20 ^{***}	0,13	0,32
65 ans et plus	0,10 ^{***}	0,06	0,16
Genre			
Masculin	Référence
Féminin	0,53 ^{***}	0,42	0,68
Diverses identités de genre	1,57	0,04	57,88
Appartenance à une minorité visible			
Oui	0,50 ^{***}	0,35	0,71
Non	Référence
État matrimonial			
Marié ou vivant en union libre	Référence
Séparé, divorcé ou veuf	1,67 ^{**}	1,23	2,28
Célibataire, jamais marié	1,94 ^{***}	1,47	2,56
Santé mentale			
Excellente, très bonne ou bonne	Référence
Passable ou mauvaise	1,86 ^{***}	1,42	2,43
Antécédents d'itinérance			
Oui	1,78 ^{***}	1,35	2,36
Non	Référence
Violence physique ou sexuelle subie durant l'enfance			
Oui	1,98 ^{***}	1,55	2,51
Non	Référence
Pratiques parentales sévères subies			
Oui	1,44 [*]	1,07	1,94
Non	Référence
Consommation excessive d'alcool			
Aucune consommation au cours des 12 mois précédant l'enquête	Référence
Une fois par mois ou moins	1,39 [*]	1,07	1,82
Plus d'une fois par mois	1,76 ^{***}	1,29	2,41

... n'ayant pas lieu de figurer

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,001$)

Note : Seuls les caractéristiques et les regroupements significatifs ont été conservés dans le modèle final. Pour savoir quelles sont les variables et les catégories incluses dans le modèle initial, voir les tableaux 8 et 9. Exclut les données des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon et du Nunavut, lesquelles seront publiées à une date ultérieure.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.